

Société Civile Professionnelle
Sylvie COHEN
Pierre TOMAS
Elisabeth TRULLU
Huissiers de Justice Associés

7 rue Grimaldi – 06000 NICE

☎ : 04.93.88.20.02

Courriel :

etude@cohentomastrullu.com

Site internet :

www.huissiers-nice-06.com

Paielement par CB et téléphone



Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi

de 8 h 30 à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30

Le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

et de 13 h 30 à 16 h 30

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE
DIX HUIT AVRIL à 9 heures**

A LA REQUETE DE :

La société dénommée AXA BANQUE, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 146.017.296 euros, dont le siège social est 203/205 rue Carnot à Fontenay sous Bois (94138), identifiée au SIREN sous le n° 542 016 993, et immatriculée au RCS de Créteil prise en la personne de son président en exercice, domicilié audit siège en cette qualité.

Ayant pour Avocat Maître Jérôme LACROUTS, membre de la SELARL Jérôme LACROUTS AVOCATS, du Barreau de Nice, y demeurant 41 rue Hôtel des Postes, 06000 NICE

En vertu d'un commandement aux fins de saisie immobilière signifié en date du 2 mars 2024.

et

En vertu de l'ordonnance n° 2011-1895 du 19.12.2011, Articles L142-1, L142-2 et L142-3, reproduits ci-après :



Art. L142-1 : En l'absence de l'occupant du local ou si ce dernier en refuse l'accès, l'huissier de justice chargé de l'exécution ne peut y pénétrer qu'en présence du maire de la commune, d'un conseiller municipal ou d'un fonctionnaire municipal délégué par le maire à cette fin, d'une autorité de police ou de gendarmerie, requis pour assister au déroulement des opérations ou, à défaut, de deux témoins majeurs qui ne sont au service ni du créancier ni de l'huissier de justice chargé de l'exécution.

Dans les mêmes conditions, il peut être procédé à l'ouverture des meubles.

Art. L142-2 : Lorsque l'huissier de justice a pénétré dans les lieux en l'absence du débiteur ou de toute personne s'y trouvant, il assure la fermeture de la porte ou de l'issue par laquelle il est entré.

Art. L142-3 : A l'expiration d'un délai de huit jours à compter d'un commandement de payer signifié par un huissier de justice et resté sans effet, celui-ci peut, sur justification du titre exécutoire, pénétrer dans un lieu servant à l'habitation et, le cas échéant, faire procéder à l'ouverture des portes et des meubles.

En vertu du Décret n° 2012-783 du 30.05.2012, Articles R322-1, R322-2 et R322-3, reproduits comme suit :

Art R322-1 : A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux dans les conditions prévues par l'article [L. 322-2](#).

Art. R322-2 : Le procès-verbal de description comprend :

- 1° La description des lieux, leur composition et leur superficie ;
- 2° L'indication des conditions d'occupation et l'identité des occupants ainsi que la mention des droits dont ils se prévalent ;
- 3° Le cas échéant, le nom et l'adresse du syndic de copropriété ;
- 4° Tous autres renseignements utiles sur l'immeuble fournis, notamment, par l'occupant.

Art. R322-3 : L'huissier de justice peut utiliser tout moyen approprié pour décrire les lieux et se faire assister par tout professionnel qualifié en cas de nécessité.

**JE, PIERRE TOMAS, MEMBRE DE LA SCP
S.COHEN - P.TOMAS - E.TRULLU, HUISSIERS DE
JUSTICE ASSOCIES A LA RESIDENCE DE NICE, Y
DEMEURANT 7 RUE GRIMALDI,**

Ai procédé aux constatations suivantes.

Le bien dont s'agit est situé sur la commune de Roquebrune Cap Martin (06190), et bénéficie de plusieurs entrées.

Nous rentrons à hauteur du 14 avenue Winston Churchill.

Une autre entrée se trouve avenue du Sémaphore, villa « Le Verger », dépendant du domaine privé du Cap Martin.

Le domaine est géré par une association syndicale autorisée, représentée par [REDACTED] demeurant avenue [REDACTED]

Le domaine privé bénéficie d'un gardien.

Le syndic est le cabinet [REDACTED]
[REDACTED]

Je rends ce jour, accompagné de deux témoins et d'un serrurier.

Une représentante du gérant de la [REDACTED] me contacte par téléphone et m'indique être en possession des clés et qu'elle arrivera ultérieurement.

LES EXTERIEURS

Le parc est parfaitement arboré et entretenu, composé de végétations méditerranéennes, agrumes, pins, glycines

On y accède par un très bel escalier en marbre.

REZ-DE-CHAUSSEE

↳ ENTREE

Porte principale deux battants bois blindé.

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

↳ SALLE DE RECEPTION

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Cette pièce est aérée par une baie vitrée aluminium deux battants côté Nord, par deux portes fenêtres Ouest, aluminium, double vitrage.

Présence d'un monte-charge.

Devant la salle de réception, une très grande terrasse dont le sol est un dallage pierre avec piscine dont le fond remonte pour revenir au même niveau que la terrasse.

↳ **LOCAL (pièce noire attenante à l'entrée)**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

↳ **SALLE D'EAU / W-C VISITEURS 1**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : partie supérieure stucco, partie inférieure marbre, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Equipements :

- un meuble vasque lavabo
- un W-C chasse d'eau dorsale encastrée.

Cette pièce est aérée par une fenêtre aluminium double vitrage, côté Nord.

↳ **W-C VISITEURS 2**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : partie supérieure stucco, partie inférieure marbre, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Equipements :

- un meuble vasque lavabo
- un W-C chasse dorsale encastrée.

↳ **PLACARD TECHNIQUE PETIT HALL**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

A l'Est, trois marches en marbre mènent vers un petit palier donnant accès à l'ascenseur.

↳ **SALLE BIBLIOTHEQUE**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

L'entrée est entièrement habillée de bois.

Pièce aérée par une porte-fenêtre et une fenêtre Est, et trois fenêtres Sud.

↳ **SALON**

Plafond : sortie de climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Cette pièce est aérée par quatre baies vitrées Sud, quatre baies vitrées Ouest, donnant sur la terrasse décrite précédemment.

↳ **ESCALIER DESSERVANT LES ETAGES**

Plafond : peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Marches et contremarches : marbre, état neuf.

Rambarde métallique en fer forgé recouverte de peinture, état neuf.

Escalier éclairé par une prise de jour fixe.

1^{er} ETAGE

↳ **HALL**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Cette pièce est aérée par une baie vitrée, aluminium, double vitrage Ouest.

Un ascenseur délivre cet étage.

↳ **DEGAGEMENT**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Cette pièce est aérée par une baie vitrée, aluminium, double vitrage Sud.

A ce niveau, une terrasse Sud/Ouest, dont le sol est en pierre.

↳ **CHAMBRE 1 SUD/OUEST**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

↳ **DRESSING (pièce noire)**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

↳ **SALLE D'EAU / W-C**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : partie supérieure stucco, partie inférieure marbre, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Equipements :

- deux vasques lavabos
- un W-C chasse dorsale encastrée

Pièce aérée par une fenêtre Est, aluminium, double vitrage.

↳ **CHAMBRE 2**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Cette pièce est aérée par une porte fenêtre, aluminium, double vitrage donnant sur terrasse Nord.

↳ **SALLE D'EAU / W-C**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : partie supérieure stucco, partie inférieure marbre, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Equipements :

- deux vasques lavabos
- une douche italienne
- un W-C chasse dorsale encastrée.

Pièce aérée par une fenêtre Nord, une fenêtre Est.

↳ **DRESSING ATTENANT (pièce noire)**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

↳ **CHAMBRE 3 NORD**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Cette pièce est aérée par une baie vitrée Nord, aluminium, double vitrage.

↳ **SALLE D'EAU**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : en partie supérieure stucco, partie inférieure marbre, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Equipements :

- une grande douche italienne, robinet mélangeur et douchette sur flexible
- un W-C chasse dorsale encastrée
- un meuble deux vasques lavabo

Cette pièce est aérée par une porte fenêtre Nord, aluminium, double vitrage.

↳ **CHAMBRE 4**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Cette pièce est aérée par trois portes fenêtres Sud, aluminium, double vitrage.

↳ **SALLE DE BAIN ATTENANTE**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : en partie supérieure stucco, partie inférieure marbre, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Equipements :

- une meuble deux vasques lavabo
- un W-C chasse d'eau dorsale encastrée
- une douche italienne.

↳ **ESCALIER MENANT AU 2^{ème} ETAGE**

Plafond : peinture, état neuf.

Murs : peinture, état neuf.

Marches et contremarches : marbre, état neuf.

Rambarde en fer forgé recouverte de peinture, état neuf.

Une prise de jour fixe est présente.

2^{ème} ETAGE

↳ **HALL**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Présence d'un placard technique.

Pièce aérée par deux fenêtres arrondies Ouest, aluminium.
Absence de volet.

↳ W-C VISITEURS

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : partie supérieure stucco, partie inférieure marbre, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Equipements :

- un meuble vasque lavabo
- un W-C chasse d'eau dorsale encastrée,
- une douchette sur flexible

↳ SALON

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Cette pièce est aérée par dix fenêtres Est, Sud/Ouest, aluminium, double vitrage.

↳ **CHAMBRE DE MAITRE**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Cette pièce est aérée par deux portes fenêtres ainsi que prise de jour Est et six fenêtres arrondies, aluminium, double vitrage Sud/Ouest

↳ **GRANDE SALLE D'EAU / W-C ATTENANT**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : partie supérieure stucco, partie inférieure marbre, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Equipements :

- une baignoire
- un meuble double vasque lavabo
- une douche italienne
- un W-C chasse d'eau encastrée

↳ **DRESSING**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, laissant apparaître quelques traces d'infiltration d'eau

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Cette pièce est aérée par une fenêtre Est deux vantaux, aluminium, double vitrage.

↳ **DRESSING 2**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Cette pièce est aérée par une porte fenêtre donnant sur terrasse Sud, aluminium, double vitrage.

↳ **PETIT LOCAL ATTENANT (pièce noire)**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

↳ **ESCALIER MENANT AU 3^{ème} ETAGE**

Plafond : peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Marches et contremarches : marbre, état neuf.

Escalier éclairé par une prise de jour fixe.

3^{ème} ETAGE

↳ **PALIER**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Arrivée d'ascenseur.

↳ **W-C VISITEURS**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : partie supérieure stucco, partie inférieure marbre, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Equipements :

- un W-C chasse dorsale encastrée
- un meuble vasque lavabo
- une douchette sur flexible

↳ **BUREAU EN ROTONDE**

Plafond : peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Cette pièce est éclairée par quatre prises de jour fixe arrondies, une porte fenêtre donnant sur terrasse Sud/Ouest, une porte fenêtre donnant sur terrasse Nord/Est, aluminium, double vitrage, avec vue sur la Méditerranée, arrière-pays, Menton.

Absence de volet extérieur.

La terrasse Sud/Ouest bénéficie d'une vue sur la Méditerranée et Monaco.

↳ **ESCALIER DESSERVANT LE REZ-DE-JARDIN**

Plafond : peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Marches et contremarches : marbre, état neuf.

Rambarde en fer forgé, recouverte de peinture, état neuf.

Escalier éclairé par une prise de jour fixe.

REZ-DE-JARDIN

↳ **PALIER**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Arrivée d'ascenseur.

↳ **HALL**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

↳ **CHAMBRE 1**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Cette pièce est aérée par deux baies vitrées, une côté Est, l'autre Sud, aluminium, double vitrage.

↳ **SALLE D'EAU / W-C**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : partie supérieure stucco, partie inférieure marbre, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Equipements :

- un meuble double vasque
- un W-C chasse dorsale encastrée
- une douchette sur flexible
- une douche italienne

↳ **COULOIR**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

↳ **CHAMBRE 2**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Cette pièce est aérée par deux baies vitrées Sud, aluminium, double vitrage.

↳ **SALLE D'EAU / W-C**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : partie supérieure stucco, partie inférieure marbre, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Equipements :

- une douche italienne
- un W-C chasse d'eau dorsale encastrée
- une douchette sur flexible
- un meuble deux vasques lavabos

↳ **CHAMBRE 3**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Cette pièce est aérée par deux baies vitrées Sud, aluminium, double vitrage.

↳ **SALLE D'EAU / W-C**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : partie supérieure stucco, partie inférieure marbre, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Equipements :

- un W-C chasse d'eau dorsale encastrée
- une douchette sur flexible
- un meuble vasque lavabo

Tous les volets extérieurs sont en aluminium à commande électrique.

PARTIE SERVICES

↳ **DEGAGEMENT**

Plafond : faux plafond, spots encastrés et sortie de climatisation, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Pièce aérée par une fenêtre Nord, aluminium, double vitrage.

↳ **SALLE D'EAU / W-C**

Plafond : faux plafond, peinture, mauvais état, spots descellés.

Murs et parois : partie supérieure stucco, partie inférieure marbre, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Equipements :

- une douche italienne
- un W-C chasse d'eau dorsale encastrée
- une douchette sur flexible
- un meuble deux vasques lavabos

↳ **DEGAGEMENT**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

↳ **W-C (pièce noire)**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : partie supérieure stucco, partie inférieure marbre, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Equipements :

- un W-C chasse d'eau dorsale encastrée
- une douchette sur flexible

↳ **CUISINE**

Plafond : faux plafond, grands spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Présence d'une VMC et un climatiseur réversible LG.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

↳ **ARRIERE CUISINE**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture état neuf.

VMC et climatiseur réversible LG.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Présence d'un monte-plat.

↳ **LINGERIE**

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, bon état d'usage et d'entretien, quelques tâches en partie inférieure.

Plinthes et sol : marbre, état neuf, mauvais état d'entretien.

↳ **PLACARD TECHNIQUE**

Plafond : faux plafond non posé.

Murs et parois : peinture, bon état d'usage et d'entretien.

Plinthes et sol : marbre, bon état d'usage, mauvais état d'entretien.

GARAGE

La rampe d'escalier menant au garage est bétonnée.

Le garage est fermé par une porte aluminium à commande électrique.

Plafond : crépi peint laissant apparaître des traces d'infiltration d'eau.

Murs et parois : crépi peint, bon état d'usage et d'entretien.

Sol : béton brut, traces d'infiltration d'eau.

A l'intérieur, le local technique de la piscine et deux ballons d'eau chaude.

Depuis le garage, une porte donne sur un escalier :

Plafond ainsi que murs : peinture, état neuf.

Marches et contremarches : marbre, mauvais état d'usage et d'entretien.

PIECE 1

Plafond : faux plafond, spots encastrés, peinture, état neuf.

Murs et parois : peinture, état neuf.

Plinthes et sol : marbre, état neuf.

Une partie de cette pièce est ouverte et donne sur le garage.

PARCELLE AC 230

On y accède par le chemin du Sémaphore par un portail métallique.

La parcelle est à l'état de friche.

Se trouvent sur cette parcelle, des ruines.

Au fond de la parcelle, un ancien bassin maçonné en mauvais état, à l'abandon.



EXTERIEURS

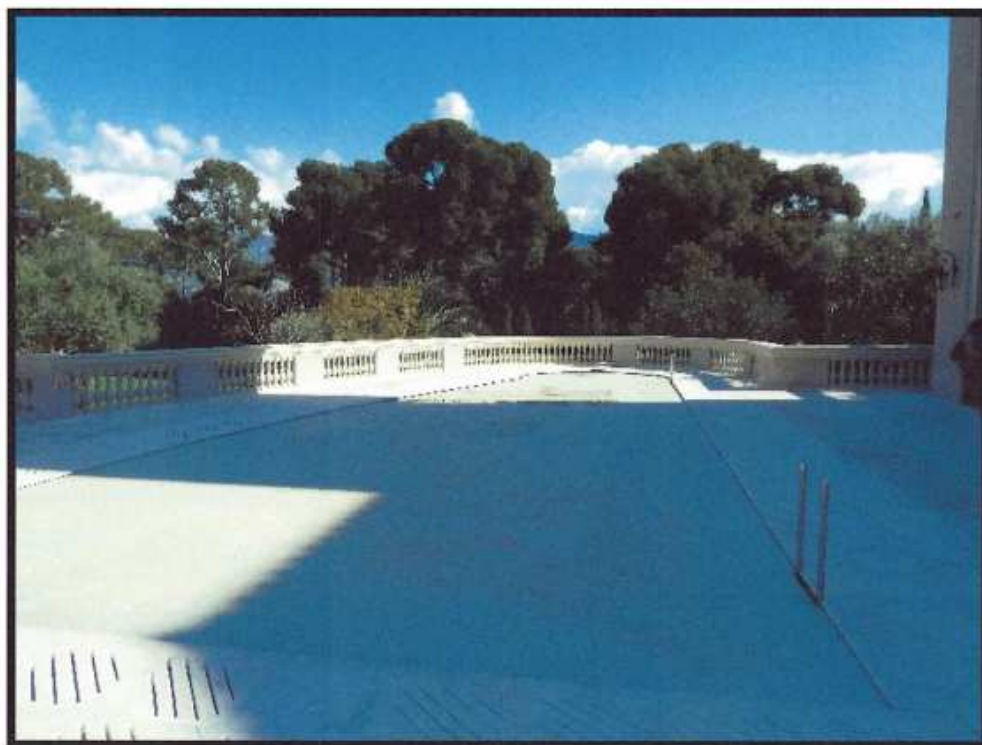




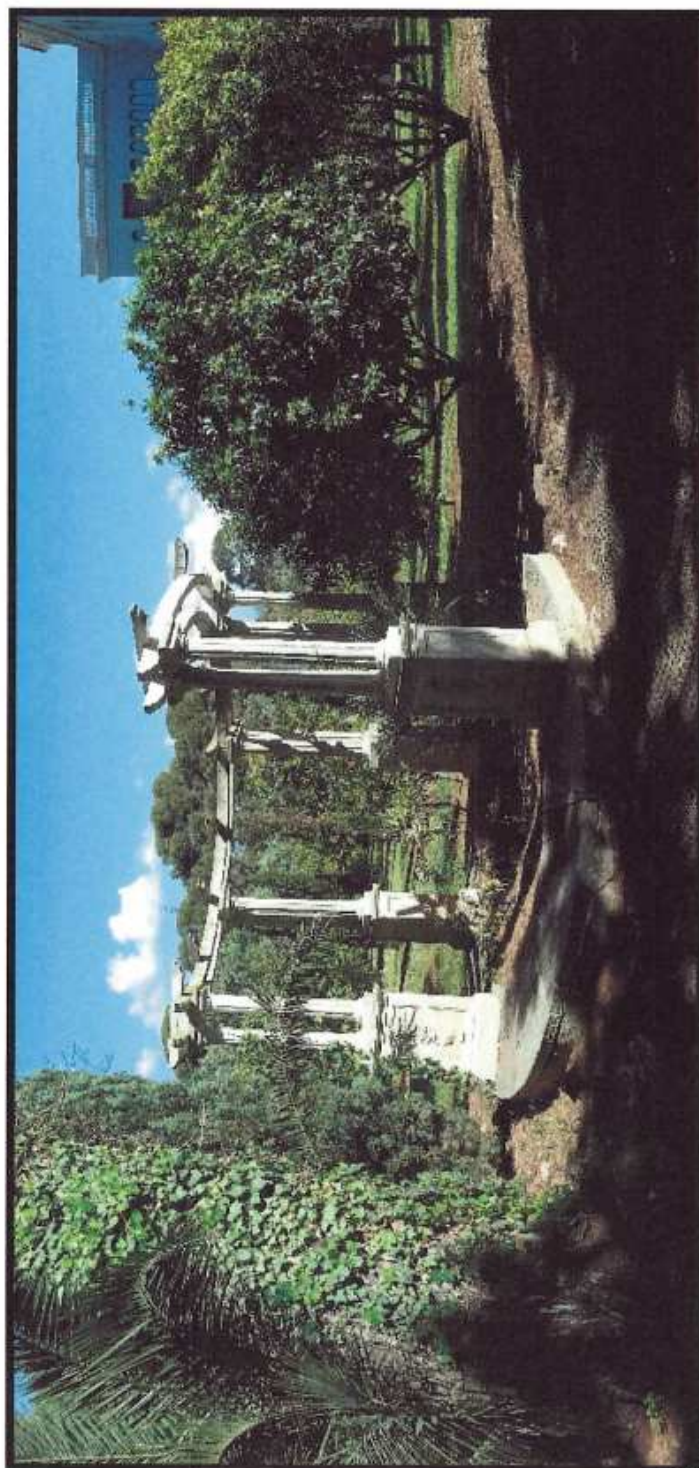
















PARCELLE AC 230



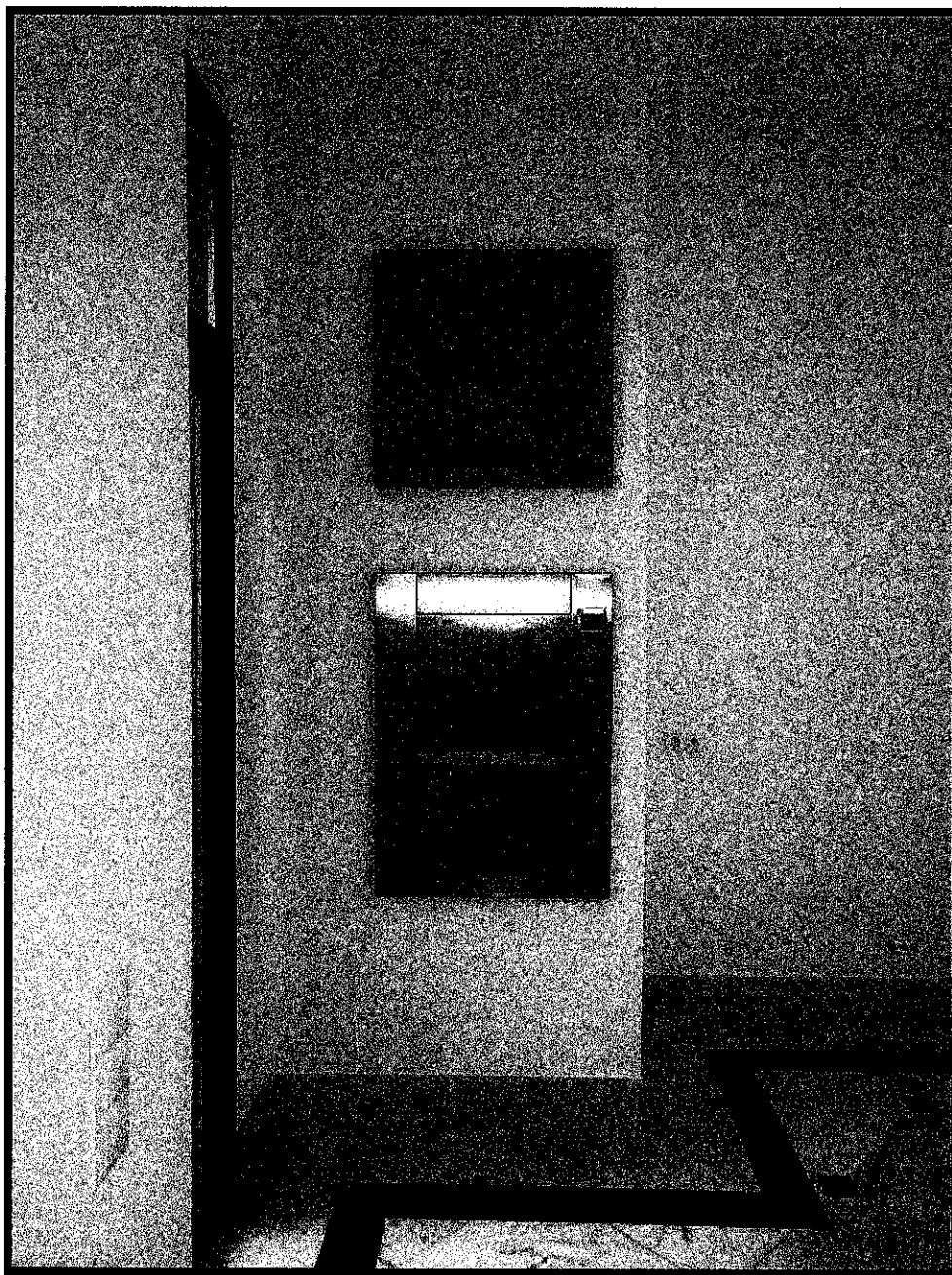




REZ-DE-CHAUSSEE













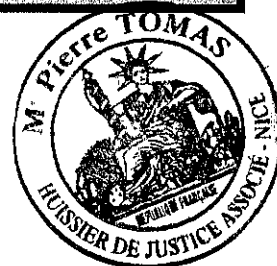




1^{er} ETAGE





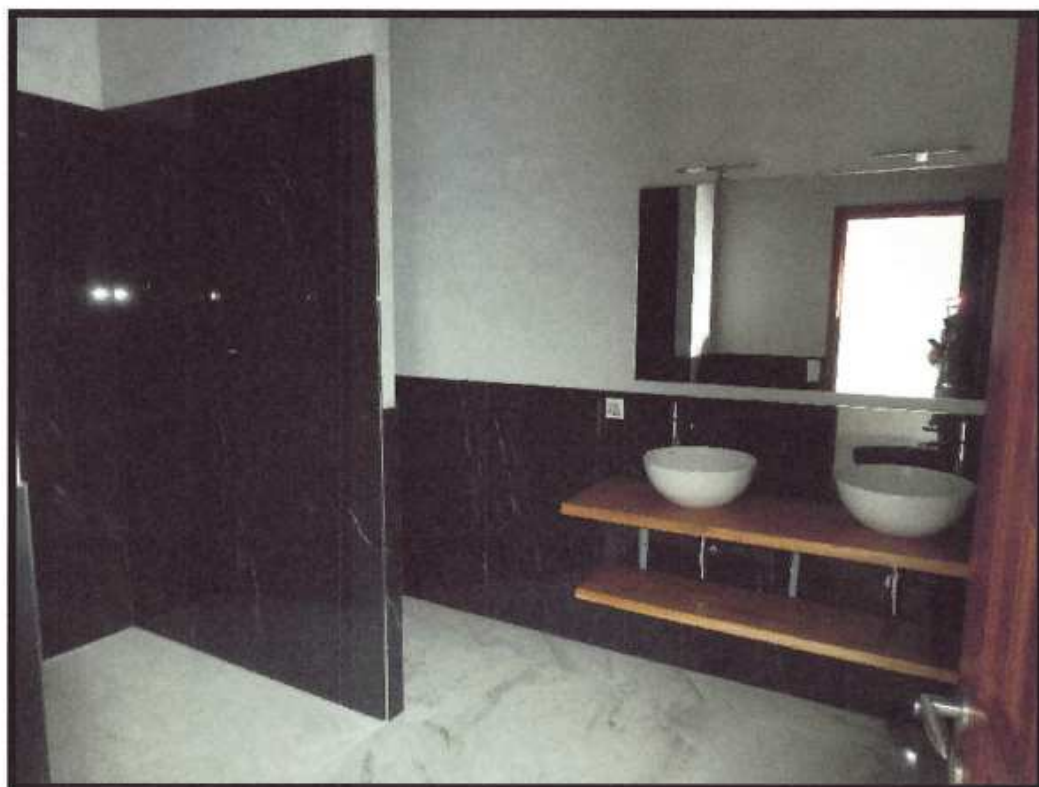










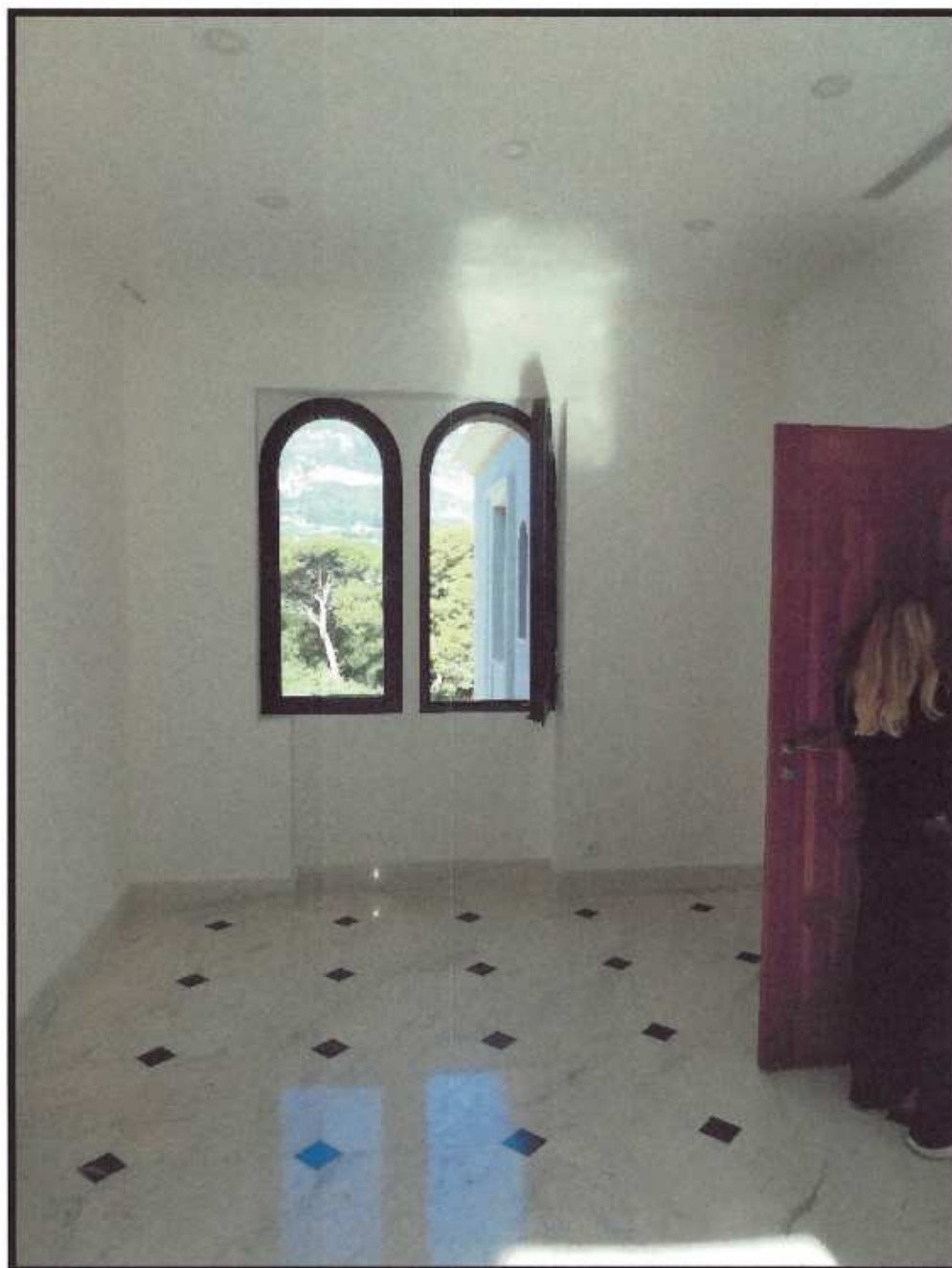


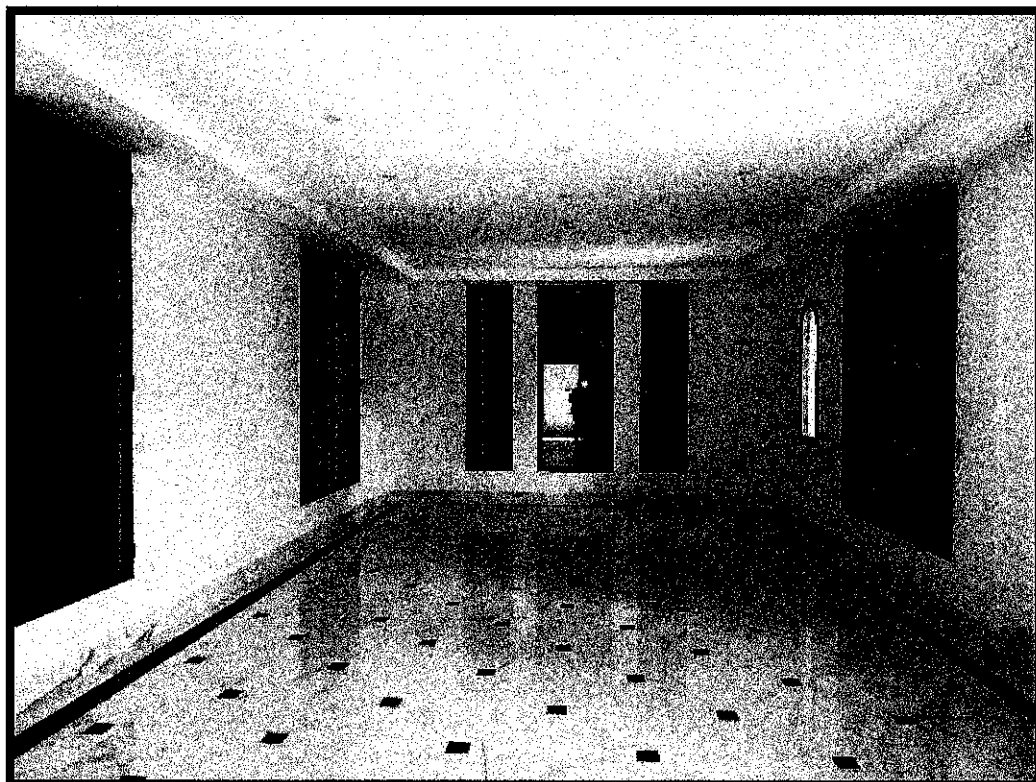




2^{ème} ETAGE















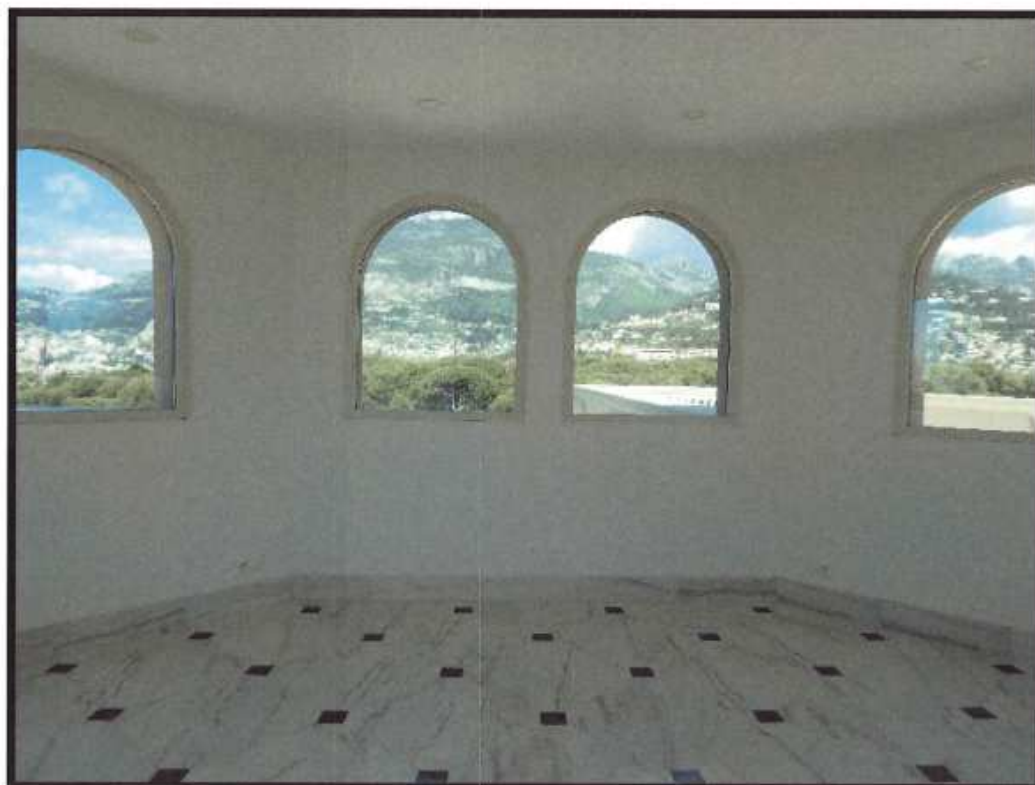




3^{ème} ETAGE











REZ-DE-JARDIN













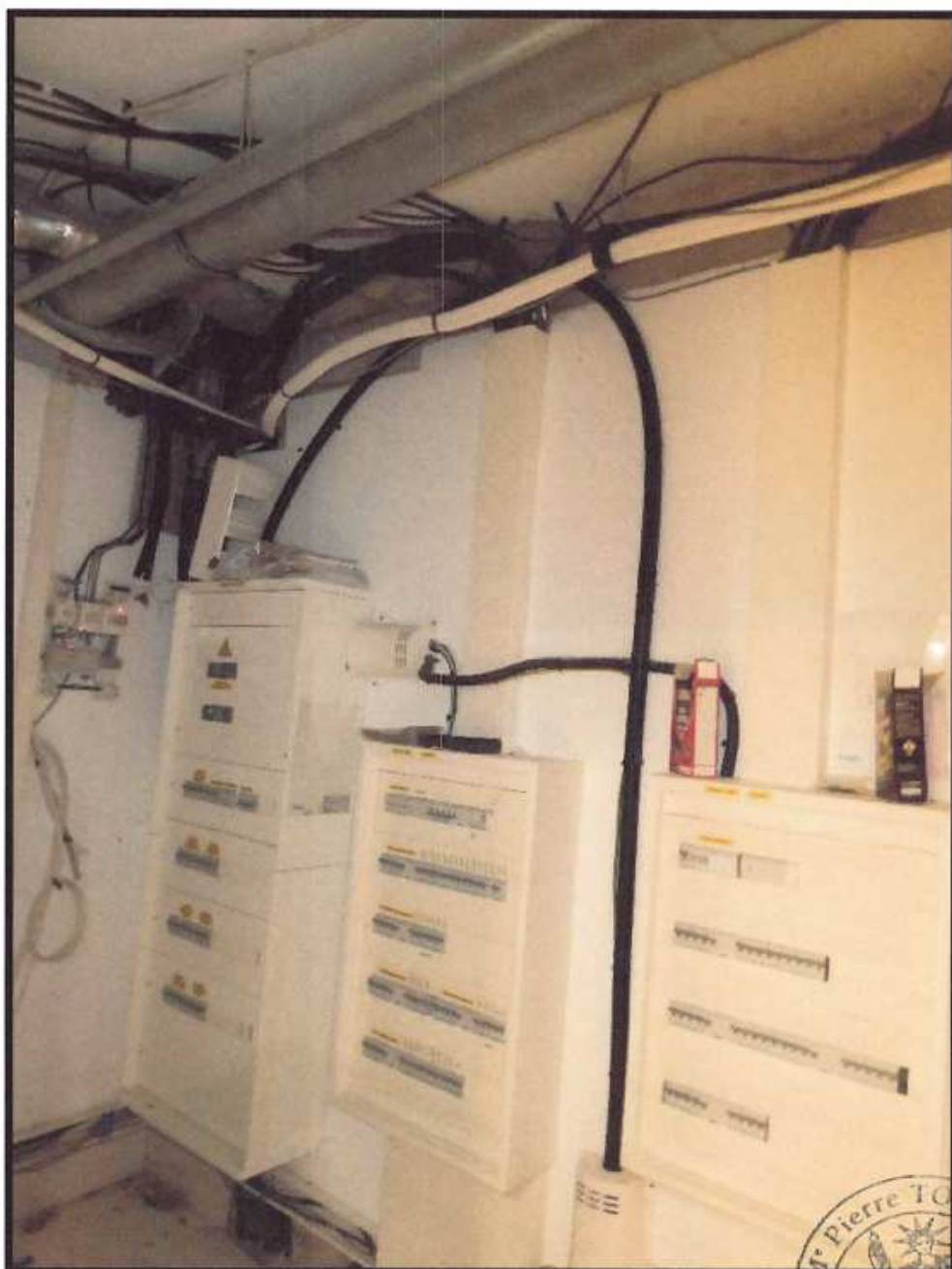




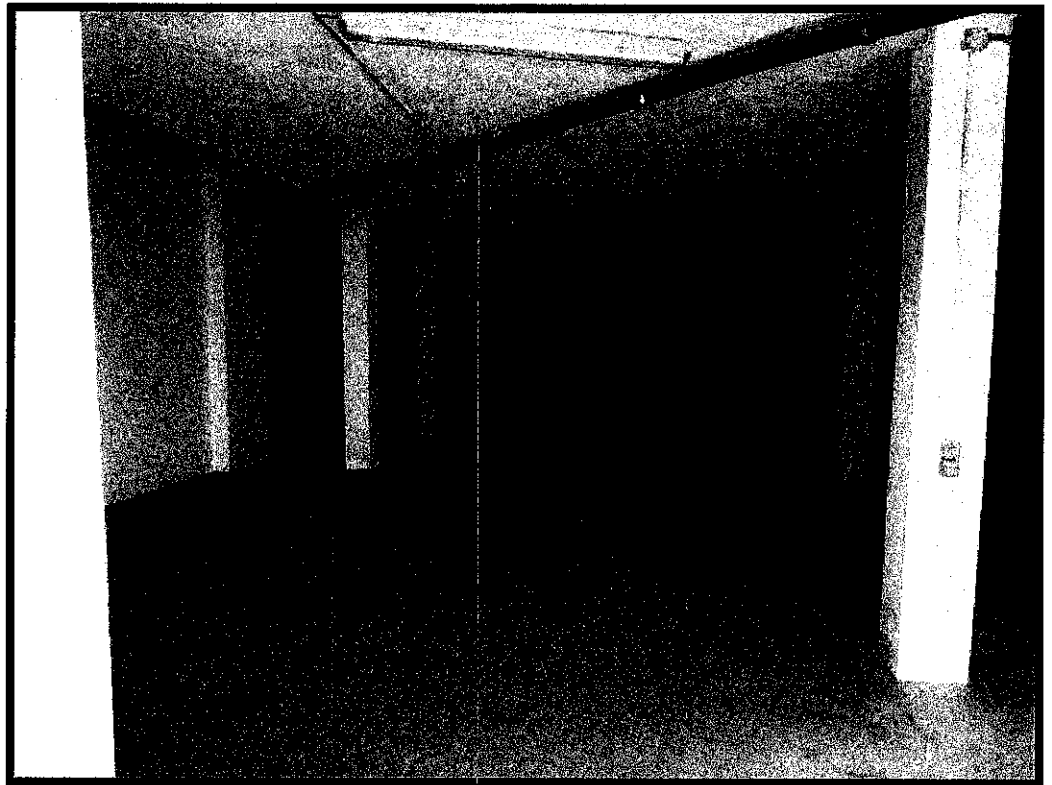


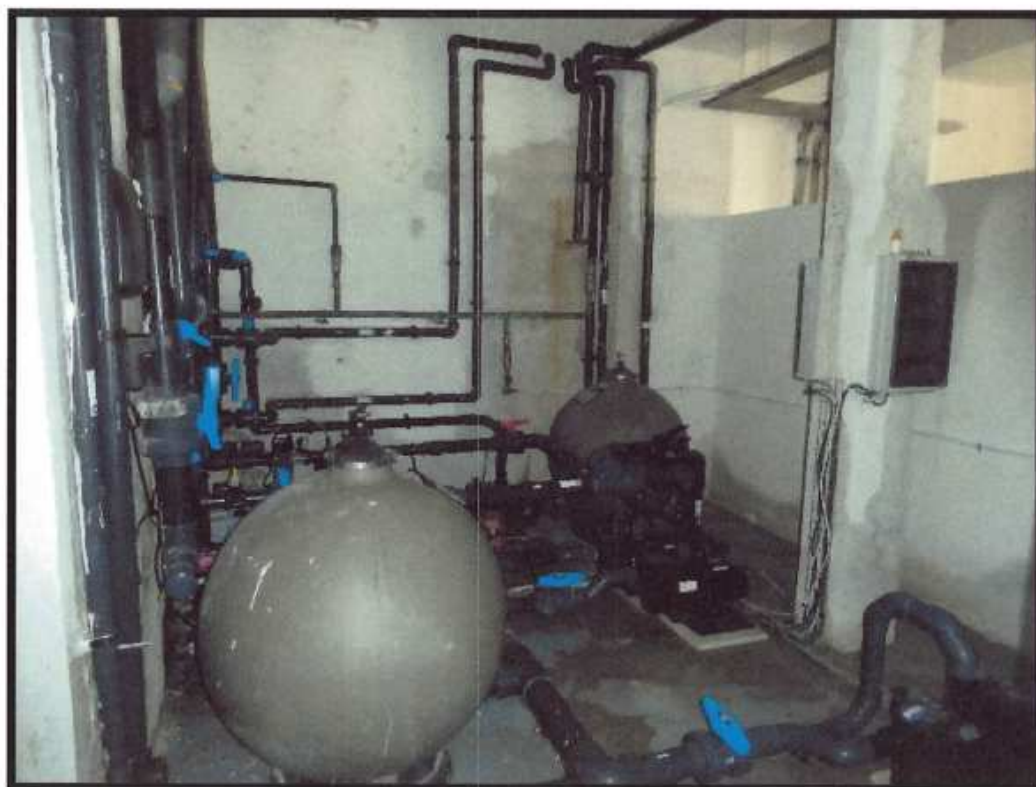


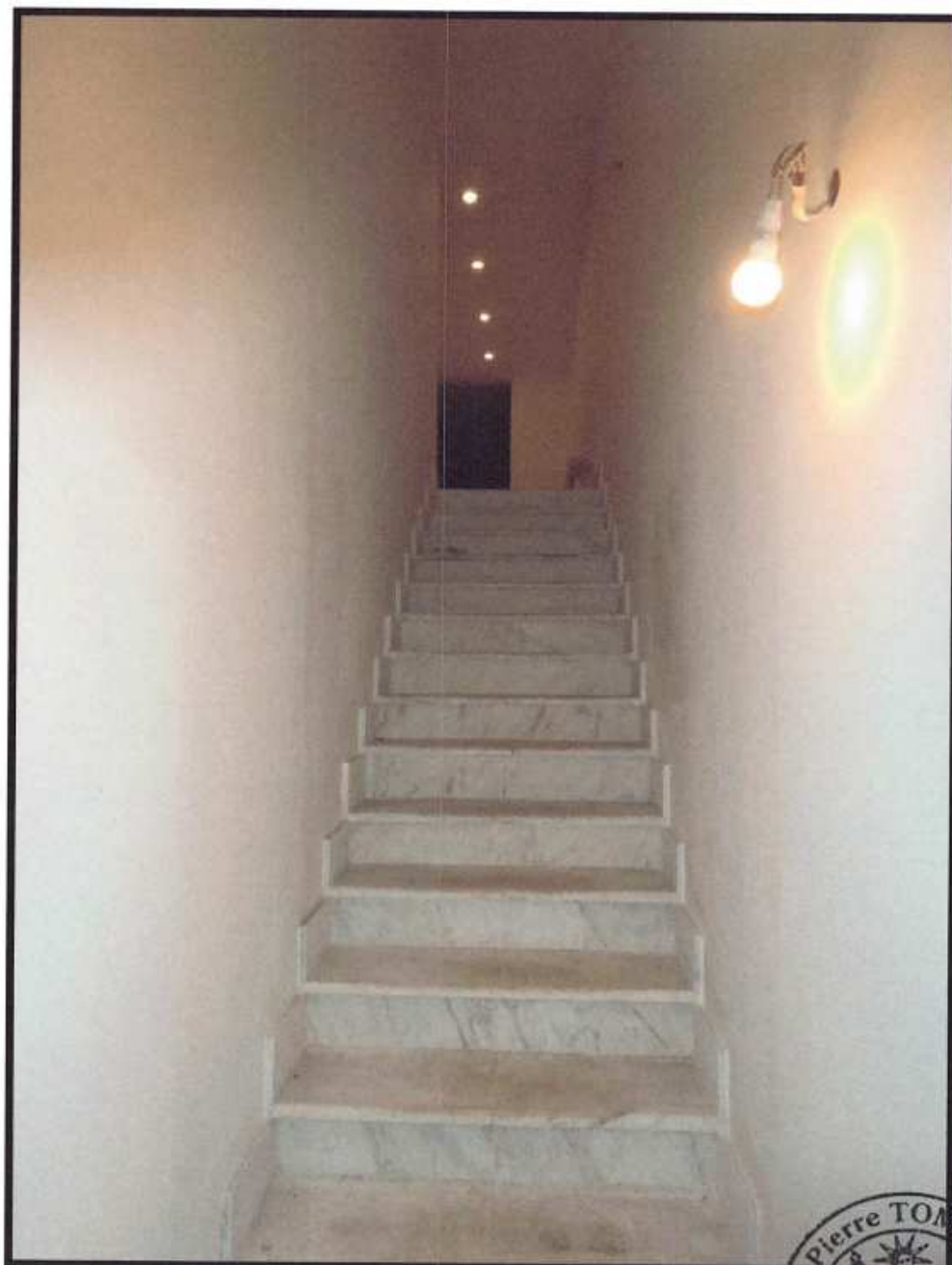




SOUS-SOL











Telles sont les constatations que j'ai faites.

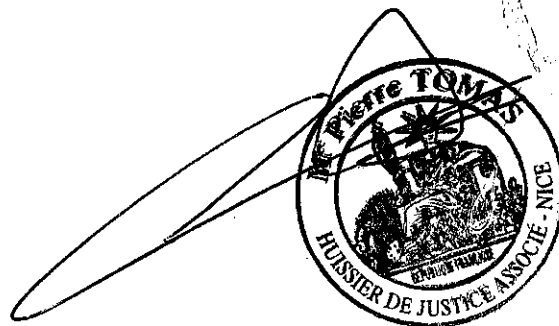
Ma mission étant terminée, j'ai clos et arrêté mes opérations et de tout ce qui précède, je dresse le présent procès verbal descriptif, pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES

DONT ACTE

EMOLUMENTS Art R444-3 C Com.	221,36
EMOLUMENTS COMPLEMENTAIRES	300,60
FRAIS DE DEPLACEMENT	7,67
TVA	105,93
	635,56
EXADIAG	880,00
SERRURIER	420,00
TEMOINS	22,00
TOTAL EUROS	1957,56

COUT : MILLE NEUF CENT CINQUANTE SEPT EUROS ET CINQUANTE SIX CENTIMES



Fin de l'intervention : 12 heures
Durée de référence : 3 heures
Motif de l'urgence : aucun



Ordre de mission

Paraphe du donneur d'ordre : **SCP COHEN - TOMAS - TRULLU TOMAS - Maître TOMAS**

Administratif

Facturation : ☐ Propriétaire ☒ Donneur d'ordre ☐ Notaire
Facturation adresse : SCP COHEN - TOMAS - TRULLU TOMAS - Maître TOMAS - 7 rue Grimaldi - 06000 NICE
Destinataire(s) des rapports : ☐ Propriétaire ☐ Donneur d'ordre ☐ Notaire ☐ Agence
Destinataire(s) adresse : SARL SO.TRA.CO - 5 av du Sémaphore, Villa Le Verger - 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN
Destinataire(s) e-mail : bl@cohentomastrullu.com
Impératif de date :

Information relative à tout diagnostic :

- * Il est de l'obligation du propriétaire/ donneur d'ordre de fournir tous documents (Diagnostics, recherche, travaux, etc.) et informations dont il aurait connaissance (exemple : présence de parasites du bois, matériaux amiantés, ...) relatifs à la présente mission.
- * Le propriétaire doit fournir un accès sécurisé à toutes les pièces / locaux pour lesquels le diagnostiqueur a été mandaté. Il est rappelé que l'inspection des ascenseurs, monte-charge, chauffage, locaux électrique MT et HT nécessitent l'autorisation préalable et la présence d'un technicien de maintenance spécialisé. Ces personnes doivent être contactées et présentes sur site lors du diagnostic. Dans le cas où elles ne seraient pas présentes, et qu'une visite supplémentaire soit nécessaire, celle-ci sera facturée conformément à la grille tarifaire.
- * Seules les parties accessibles le jour de la visite seront contrôlées, c'est pourquoi le propriétaire devra déplacer le mobilier lourd afin de permettre un accès aux murs, plinthes et cloisons.
- * Le diagnostiqueur n'a pas l'autorisation réglementaire pour déposer des éléments nécessitant l'utilisation d'outils. Il est de la responsabilité du propriétaire d'effectuer cette dépose préalablement (Trappes des baignoires / éviers, ...)
- * Le propriétaire/donneur d'ordre devra désigner un représentant s'il ne peut être présent lui-même lors du repérage.

Spécificité au constat termites / parasitaire :

- * En conformité avec la norme NF P03-201, les éléments bois seront sondés mécaniquement, au poinçon, de façon non destructive (sauf pour les éléments déjà dégradés ou altérés).
- * Il s'agit d'un examen visuel de toutes les parties visibles et accessibles du bâtiment et à ses abords (10 m).

Spécificité au diagnostic amiante :

- * Il est rappelé que la signature de l'ordre de mission par le donneur d'ordre est un accord tacite autorisant tous les prélèvements nécessaires au diagnostiqueur (norme NF 46 020). Toutefois, si le propriétaire est présent lors de la visite, il pourra refuser qu'un prélèvement soit effectué ; une mention sera alors inscrite dans le rapport.

Spécificité au Mesurage loi Carrez / Loi Boutin :

- * Il est de l'obligation du donneur d'ordre de fournir le règlement de copropriété du bien mesuré. Dans le cas où ces documents ne seraient pas fournis, le diagnostiqueur devra être prévenu au moment de la signature de l'ordre de mission. Le diagnostiqueur effectuera une demande de copie du règlement de copropriété auprès du syndicat de copropriété, les frais supplémentaires de recherche étant à la charge du donneur d'ordre.

Spécificité au diagnostic Performance énergétique :

- * Dans le cas d'un DPE réalisé pour une habitation, il est de l'obligation du donneur d'ordre de fournir l'ensemble des éléments permettant de caractériser le bien (Taxe d'habitation, documents techniques permettant de connaître les matériaux utilisés lors de la construction ou de travaux, les plans de configuration du bien/de l'immeuble (plans de ventes, plans architectes, plans de copropriété), anciens diagnostics énergétiques, les descriptifs techniques et justificatifs d'entretien des installations (chauffage, climatisation, ECS et ventilation). Dans le cas des locaux tertiaires, l'obligation du donneur d'ordre porte sur la fourniture des relevés de consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire et autres usages des 3 années antérieures. Dans le cas où ces documents ne seraient pas fournis, le diagnostiqueur devra être prévenu au moment de la signature de l'ordre de mission. Le diagnostiqueur effectuera les recherches nécessaires, les frais supplémentaires de recherche étant à la charge du donneur d'ordre.

Spécificité au diagnostic de l'Installation Intérieure d'électricité :

- * Préalablement à la réalisation du diagnostic, le donneur d'ordre, ou son représentant, informe l'occupant éventuel du logement de la nécessité de la mise hors tension de toute ou partie de l'installation pour la réalisation du diagnostic et de la nécessité pour l'occupant de mettre lui-même hors tension les équipements qui pourraient être sensibles à une mise hors tension (matériels programmables par exemple) ou risqueraient d'être détériorés lors de la remise sous tension (certains matériels électroniques, de chauffage, etc.). Ce dernier signale à l'opérateur de diagnostic les parties de l'installation qui ne doivent pas être mises hors tension et les motifs de cette impossibilité (matériel de surveillance médicale, alarmes, etc.).
- * Pendant toute la durée du diagnostic, le donneur d'ordre ou son représentant fait en sorte que tous les locaux et leurs dépendances soit accessibles. Il s'assure que l'installation est alimentée en électricité, si celle-ci n'a pas fait l'objet d'une interruption de fourniture par le distributeur. Les parties communes où sont situées des parties d'installation visées par le diagnostic doivent elles aussi être accessibles.

Fait à _____ le _____
Signature du donneur d'ordre : SCP COHEN - TOMAS - TRULLU TOMAS
- Maître TOMAS

Médiateur de la consommation :

Conformément à l'article L 611-1 du Code de la consommation, le consommateur est informé qu'il a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation : MEDIMMOCONSO <https://medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation>

Droit d'opposition au démarchage téléphonique en inscrivant le n° de téléphone sur la liste bloctel : www.bloctel.couv.fr

Désignation du propriétaire

 Nom et prénom :
 Adresse :

Désignation du bien

 Adresse :5 av du Sémaphore, Villa Le Verger
 Commune :06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN
 Périmètre de repérage: **MAISON**


MISSION

Type :	Maison > 200 m²	Bâtiment :	Références parcelles : 230, 234
Lots principaux :	N/A	Etage :	Références cadastrales : AC
Lots secondaires :		Porte :	
Date de diagnostics :	18/04/2024	Accompagnateur : Me TOMAS SCP COHEN -	Opérateur : Mansuy Stéphanie
Date d'émission :	03/05/2024	TOMAS - TRULLU TOMAS	

Conclusion



Mesurage

 Surface loi Carrez totale: 0,00 m²
 Autre surface totale: 1076,63 m²


Diagnostic de Performance Energétique

137
4


Diagnostic CREP : ABSENCE DE PLOMB



Diagnostic Amiante: ABSENCE

Dans le cadre de la mission, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.



Diagnostic Electricité

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies.



Etat Termites

Il a été repéré des indices d'infestation de termites.



ERP

 Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques naturels
 Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques miniers
 Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques technologiques



Ordre de mission

- ☐ Diag. Assainissement
- ☐ Diag. Piscine
- ☐ Diag. Installations Gaz
- ☐ Diag. plomb dans l'eau
- ☒ Diag. Installations Electricité
- ☐ D.Technique DTG
- ☒ Diagnostic de Performance Energétique
- ☐ Diag. Radon
- ☐ Vérif. accessibilité handicapé
- ☐ Diag. Performance Numérique

EXADIAG | 21 bis av Thiers BP 1239 06001 NICE CEDEX 1 | Tél. : 0608272680 | mail : sma@ld2i.com
N°SIREN : 909 812 786 | Compagnie d'assurance : AXA n° 1940878404

Administratif	
Facturation :	☐ Propriétaire ☒ Donneur d'ordre ☐ Notaire
Facturation adresse :	SCP COHEN - TOMAS - TRULLU TOMAS - Maître TOMAS - 7 rue Grimaldi - 06000 NICE
Destinataire(s) des rapports :	☐ Propriétaire ☐ Donneur d'ordre ☐ Notaire ☐ Agence
Destinataire(s) adresse :	SARL SO.TRA.CO - 5 av du Sémaphore, Villa Le Verger - 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN
Destinataire(s) e-mail :	bl@cohentomastrullu.com
Impératif de date :	

Information relative à tout diagnostic :

- * Il est de l'obligation du propriétaire/ donneur d'ordre de fournir tous documents (Diagnostics, recherche, travaux, etc.) et informations dont il aurait connaissance (exemple : présence de parasites du bois, matériaux amiantés, ...) relatifs à la présente mission.
- * Le propriétaire doit fournir un accès sécurisé à toutes les pièces / locaux pour lesquels le diagnostiqueur a été mandaté. Il est rappelé que l'inspection des ascenseurs, monte-charge, chaufferie, locaux électrique MT et HT nécessitent l'autorisation préalable et la présence d'un technicien de maintenance spécialisé. Ces personnes doivent être contactées et présentes sur site lors du diagnostic. Dans le cas où elles ne seraient pas présentes, et qu'une visite supplémentaire soit nécessaire, celle-ci sera facturée conformément à la grille tarifaire.
- * Seules les parties accessibles le jour de la visite seront contrôlées, c'est pourquoi le propriétaire devra déplacer le mobilier lourd afin de permettre un accès aux murs, plinthes et cloisons.
- * Le diagnostiqueur n'a pas l'autorisation réglementaire pour déposer des éléments nécessitant l'utilisation d'outils. Il est de la responsabilité du propriétaire d'effectuer cette dépose préalablement (Trappes des baignoires / éviers, ...)
- * Le propriétaire/donneur d'ordre devra désigner un représentant s'il ne peut être présent lui-même lors du repérage.

Spécificité au constat termites / parasitaire :

- * En conformité avec la norme NF P03-201, les éléments bois seront sondés mécaniquement, au poinçon, de façon non destructive (sauf pour les éléments déjà dégradés ou altérés).
- * Il s'agit d'un examen visuel de toutes les parties visibles et accessibles du bâtiment et à ses abords (10 m).

Spécificité au diagnostic amiante :

- * Il est rappelé que la signature de l'ordre de mission par le donneur d'ordre est un accord tacite autorisant tous les prélèvements nécessaires au diagnostiqueur (norme NF 46 020). Toutefois, si le propriétaire est présent lors de la visite, il pourra refuser qu'un prélèvement soit effectué ; une mention sera alors inscrite dans le rapport.

Spécificité au Mesurage loi Carrez / Loi Boutin :

- * Il est de l'obligation du donneur d'ordre de fournir le règlement de copropriété du bien mesuré. Dans le cas où ces documents ne seraient pas fournis, le diagnostiqueur devra être prévenu au moment de la signature de l'ordre de mission. Le diagnostiqueur effectuera une demande de copie du règlement de copropriété auprès du syndicat de copropriété, les frais supplémentaires de recherche étant à la charge du donneur d'ordre.

Spécificité au diagnostic Performance énergétique :

- * Dans le cas d'un DPE réalisé pour une habitation, il est de l'obligation du donneur d'ordre de fournir l'ensemble des éléments permettant de caractériser le bien (Taxe d'habitation, documents techniques permettant de connaître les matériaux utilisés lors de la construction ou de travaux, les plans de configuration du bien/de l'immeuble (plans de ventes, plans architectes, plans de copropriété), anciens diagnostics énergétiques, les descriptifs techniques et justificatifs d'entretien des installations (chauffage, climatisation, ECS et ventilation). Dans le cas des locaux tertiaires, l'obligation du donneur d'ordre porte sur la fourniture des relevés de consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire et autres usages des 3 années antérieures. Dans le cas où ces documents ne seraient pas fournis, le diagnostiqueur devra être prévenu au moment de la signature de l'ordre de mission. Le diagnostiqueur effectuera les recherches nécessaires, les frais supplémentaires de recherche étant à la charge du donneur d'ordre.

Spécificité au diagnostic de l'Installation Intérieure d'électricité :

- * Préalablement à la réalisation du diagnostic, le donneur d'ordre, ou son représentant, informe l'occupant éventuel du logement de la nécessité de la mise hors tension de toute ou partie de l'installation pour la réalisation du diagnostic et de la nécessité pour l'occupant de mettre lui-même hors tension les équipements qui pourraient être sensibles à une mise hors tension (matériels programmables par exemple) ou risqueraient d'être détériorés lors de la remise sous tension (certains matériels électroniques, de chauffage, etc.). Ce dernier signale à l'opérateur de diagnostic les parties de l'installation qui ne doivent pas être mises hors tension et les motifs de cette impossibilité (matériel de surveillance médicale, alarmes, etc.).
- * Pendant toute la durée du diagnostic, le donneur d'ordre ou son représentant fait en sorte que tous les locaux et leurs dépendances soit accessibles. Il s'assure que l'installation est alimentée en électricité, si celle-ci n'a pas fait l'objet d'une interruption de fourniture par le distributeur. Les parties communes où sont situées des parties d'installation visées par le diagnostic doivent elles aussi être accessibles.

Fait à _____ le _____
Signature du donneur d'ordre : SCP COHEN - TOMAS - TRULLU TOMAS
- Maître TOMAS

Médiateur de la consommation :

Conformément à l'article L 611-1 du Code de la consommation, le consommateur est informé qu'il a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation : MEDIMMOCONSO <https://medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation>

Droit d'opposition au démarchage téléphonique en inscrivant le n° de téléphone sur la liste bloctel : www.bloctel.gouv.fr

Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : 060100637
Date du repérage : 18/04/2024
Heure d'arrivée : 09 h 00
Durée du repérage : 03 h 00

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-I.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Alpes-Maritimes**

Adresse : **5 av du Sémaphore, Villa Le Verger**

Commune : **06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN**
Section cadastrale AC, Parcelle(s)
n° 230, 234

Désignation et situation du ou des lots de copropriété :
Ce bien ne fait pas partie d'une
copropriété

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom :

Adresse :

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **SCP COHEN - TOMAS - TRULLU**
TOMAS - Maître TOMAS

Adresse : **7 rue Grimaldi**
06000 NICE

Repérage

Périmètre de repérage : **MAISON**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **Mansuy Stéphanie**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **EXADIAG**

Adresse : **21 bis av Thiers BP 1239**
06001 NICE CEDEX 1

Numéro SIRET : **909 812 786**

Désignation de la compagnie d'assurance : ... **AXA**

Numéro de police et date de validité : **1940878404 / 31 Décembre**

Superficie privative en m² du lot

Surface loi Carrez totale : 0,00 m² (zéro mètres carrés)
Autre surface totale : 1076,63 m² (mille soixante-seize mètres carrés soixante-trois)

Résultat du repérage

Date du repérage : **18/04/2024**

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Me TOMAS SCP COHEN - TOMAS - TRULLU TOMAS

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâti, visitées	Superficie privative au sens Carrez	Autre surface	Motif de non prise en compte
Rez de chaussée - Entrée	-	108,58	
Rez de chaussée - Local	-	8,33	
Rez de chaussée - Wc	-	15,23	
Rez de chaussée - petit hall	-	23,08	
Rez de chaussée - Bibliothèque	-	45,07	
Rez de chaussée - Salon	-	147,89	
Rez de chaussée - Pièce Nord	-	8,10	
Rez de jardin - Hall couloir	-	53,32	
Rez de jardin - palier/ Couloir vers garage	-	(13,75)	Lot annexe exclus du lot principal
Rez de jardin - Chambre 1	-	31,91	
Rez de jardin - Salle d'O + Wc	-	9,76	
Rez de jardin - Chambre 2	-	38,80	
Rez de jardin - Salle d'O + Wc 2	-	8,89	
Rez de jardin - home cinema	-	50,12	
Rez de jardin - circulation personnels	-	35,23	
Rez de jardin - chambre personnel	-	23,78	
Rez de jardin - sd'O personnel	-	4,14	
Rez de jardin - Wc	-	2,41	
Rez de jardin - Cuisine	-	51,10	
Rez de jardin - lingeerie	-	40,03	
Rez de jardin - Local technique	-	6,13	
1er étage - Hall escalier	-	24,82	
1er étage - Chambre 3	-	30,18	
1er étage - salle de bain + WC	-	11,25	
1er étage - Dressing	-	5,70	
1er étage - Chambre 4	-	16,87	
1er étage - Dressing 2	-	6,18	
1er étage - Salle d'O + Wc 4	-	10,96	
1er étage - Dégagement	-	5,16	
1er étage - Chambre 5	-	18,04	
1er étage - Salle d'O + Wc 5	-	7,95	
1er étage - Chambre 6	-	22,13	
1er étage - Salle d'O + Wc 6	-	11,05	
2ème étage - Hall escalier	-	18,89	
2ème étage - Salon	-	48,98	
2ème étage - Wc	-	1,98	
2ème étage - Dégagement	-	3,45	
2ème étage - Chambre Maître	-	43,02	

2ème étage - Dressing Monsieur	-	7,78	
2ème étage - Dressing Mme	-	14,00	
2ème étage - Pièce	-	4,16	
2ème étage - salle de bain + WC	-	25,47	
3ème étage - Palier escalier	-	5,80	
3ème étage - Wc	-	1,33	
3ème étage - Bureau	-	19,58	

Superficie privative en m² du lot :

Surface loi Carrez totale : 0,00 m² (zéro mètres carrés)

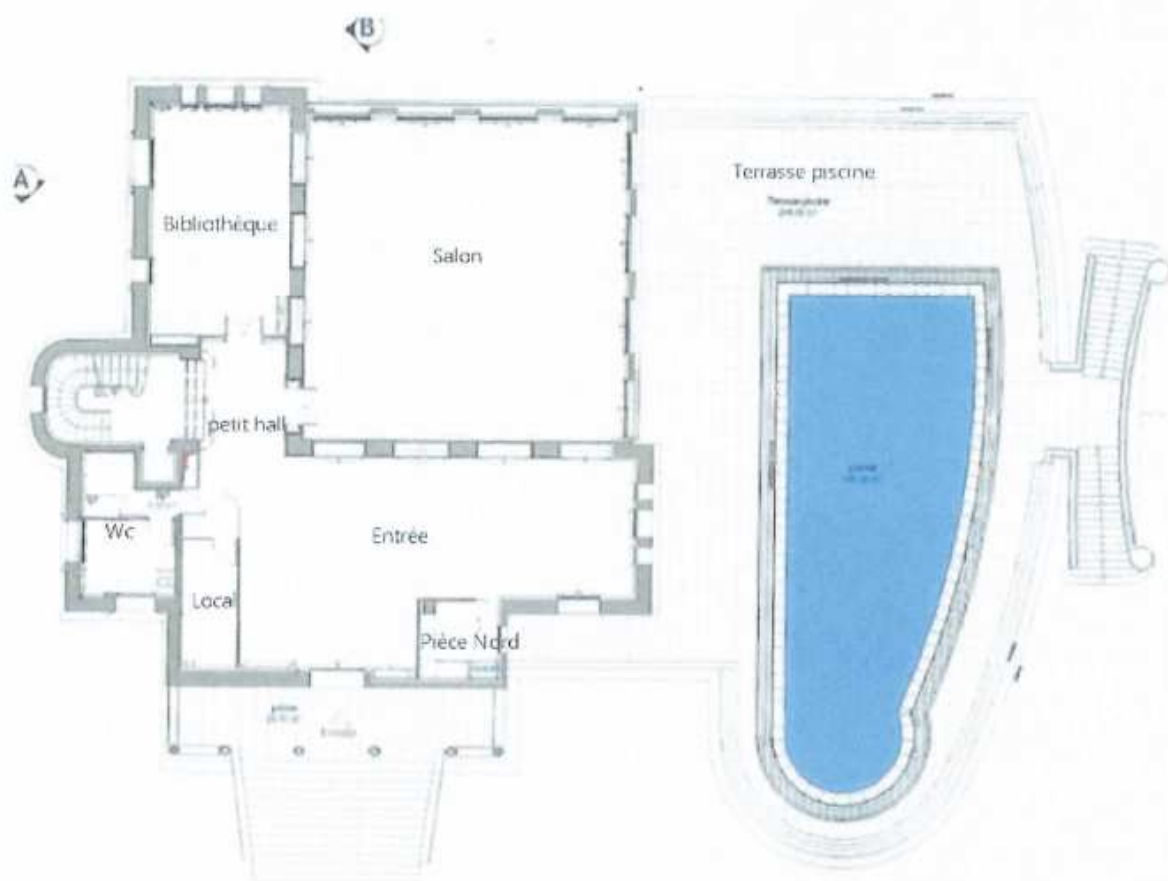
Autre surface totale : 1076,63 m² (mille soixante-seize mètres carrés soixante-trois)

Fait à **ROQUEBRUNE CAP MARTIN**, le
18/04/2024

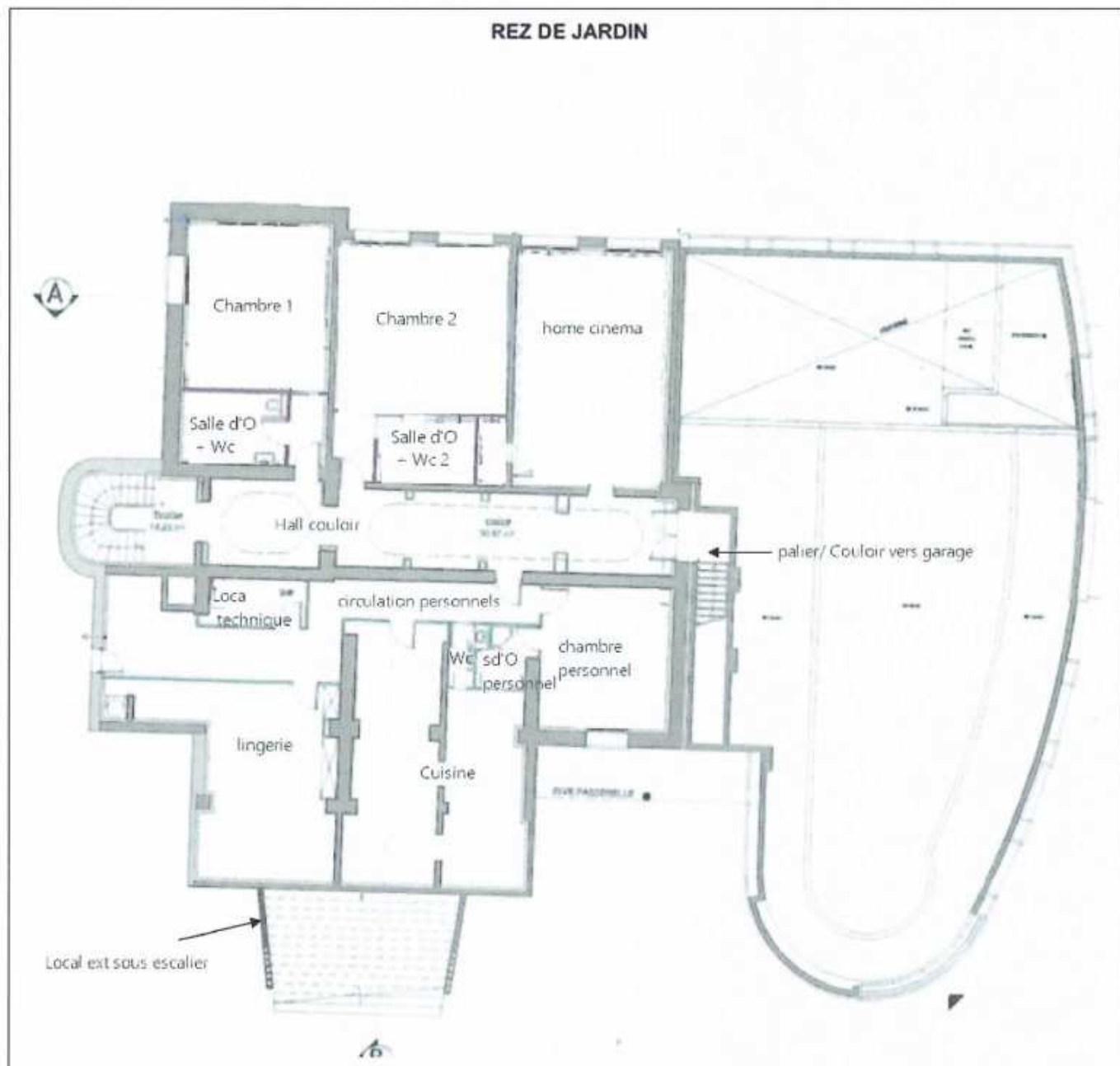
Par : Mansuy Stéphanie



REZ DE CHAUSSEE



REZ DE JARDIN



NIVEAU I



NIVEAU II



NIVEAU III



DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N°ADEME : 2406E1598392Z

Etabli le : 02/05/2024

Valable jusqu'au : 01/05/2034

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>



Adresse : 5 av du Sémaphore, Villa Le Verger
06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN

Type de bien : Maison Individuelle
Année de construction : Avant 1948
Surface habitable : 1076.63 m²

Propriétaire : SARL SO.TRA.CO
Adresse : 5 av du Sémaphore, Villa Le Verger 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN

Performance énergétique et climatique

Attention, si votre logement fait moins de 40m² : rendez-vous sur la page de votre DPE sur l'Observatoire de l'Ademe pour obtenir une simulation de votre étiquette, conformément aux nouveaux seuils DPE qui entreront en vigueur prochainement.



* Dont émissions de gaz à effet de serre

peu d'émissions de CO₂

A — 4 kg CO₂/m²/an



émissions de CO₂ très importantes

Ce logement émet 4 928 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 25 535 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **8 730 €** et **11 880 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p. 3

Informations diagnostiqueur

EXADIAG

21 bis av Thiers BP 1239
06001 NICE CEDEX 1
tel : 0608272680

Diagnosticteur : MANSUY Stéphanie

Email : sma@ld2i.com

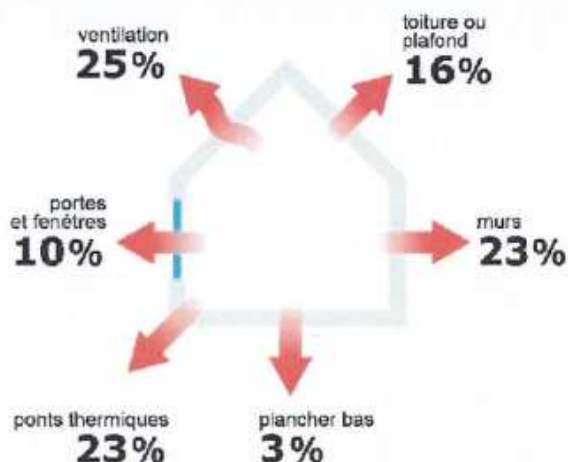
N° de certification : C2021-SE12-008

Organisme de certification : WE.CERT



À l'attention du propriétaire du bien ou du locataire de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'Observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez vous adresser à l'adresse mail indiquée à la page d'Introduction de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr>).

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



INSUFFISANTE

MOYENNE

BONNE

TRÈS BONNE

Système de ventilation en place



Ventilation naturelle par conduit

Confort d'été (hors climatisation)*



INSUFFISANT

MOYEN

BON

Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



logement traversant

Pour améliorer le confort d'été :



Équipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil.



Faites isoler la toiture de votre logement.

Logement équipé d'une climatisation



La climatisation permet de garantir un bon niveau de confort d'été mais augmente les consommations énergétiques du logement.

Production d'énergies renouvelables

équipement(s) présent(s) dans ce logement :



pompe à chaleur

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage		Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
 chauffage	⚡ Electrique	124 338 (54 060 é.f.)	entre 7 380 € et 10 000 €	84 %
 eau chaude	⚡ Electrique	5 285 (2 298 é.f.)	entre 310 € et 430 €	4 %
 refroidissement	⚡ Electrique	10 198 (4 434 é.f.)	entre 600 € et 820 €	7 %
 éclairage	⚡ Electrique	4 699 (2 043 é.f.)	entre 270 € et 380 €	3 %
 auxiliaires	⚡ Electrique	3 002 (1 305 é.f.)	entre 170 € et 250 €	2 %
énergie totale pour les usages recensés :		147 521 kWh (64 140 kWh é.f.)	entre 8 730 € et 11 880 € par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 521ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -21% sur votre facture **soit -2 351€ par an**

Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



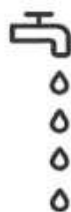
Si climatisation,

température recommandée en été → 28°C

Climatiser à 28°C plutôt que 26°C c'est en moyenne -59% sur votre facture **soit -1 019€ par an**

Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 521ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (9-10 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

214ℓ consommés en moins par jour, c'est -29% sur votre facture **soit -152€ par an**

Astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 Murs	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériau ou inconnu d'épaisseur 50 cm avec un doublage rapporté non isolé donnant sur l'extérieur Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm non isolé donnant sur un garage	insuffisante
 Plancher bas	Dalle béton non isolée donnant sur un terre-plein	insuffisante
 Toiture/plafond	Plafond structure inconnu (sous terrasse) non isolé donnant sur l'extérieur (terrasse) Plafond structure inconnu (sous combles perdus) donnant sur l'extérieur (combles aménagés)	insuffisante
 Portes et fenêtres	Fenêtres fixes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'argon 20 mm à isolation renforcée / Portes-fenêtres battantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'argon 18 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium / Portes-fenêtres battantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'argon 18 mm et volets roulants aluminium / Fenêtres battantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'argon 18 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium / Portes-fenêtres battantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'argon 20 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium / Fenêtres battantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'argon 20 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium / Fenêtres battantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'argon 18 mm à isolation renforcée et volets roulants pvc / Portes-fenêtres coulissantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'argon 18 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium / Fenêtres battantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 16 mm sans protection solaire / Fenêtres fixes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'argon 16 mm à isolation renforcée sans protection solaire / Portes-fenêtres battantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'argon 16 mm à isolation renforcée sans protection solaire / Porte(s) bois opaque pleine	bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	PAC air/eau installée entre 2008 et 2014 avec programmeur sans réduit (système individuel). Emetteur(s): soufflage d'air chaud PAC air/air sans réseau de distribution installée à partir de 2015 (système individuel)
 Eau chaude sanitaire	Combiné au système de chauffage
 Climatisation	Electrique - Pompe à chaleur air/eau
 Ventilation	Ventilation naturelle par conduit
 Pilotage	Avec intermittence centrale sans minimum de température / Sans système d'intermittence

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

type d'entretien	
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
 Refroidissement	Privilégier les brasseurs d'air. Programmer le système de refroidissement ou l'adapter en fonction de la présence des usagers.
 Ventilation	Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ❶ de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ❷ d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ❶ + ❷ ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ❶ avant le pack ❷). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels

Montant estimé : 122000 à 182900€

Lot	Description	Performance recommandée
 Mur	Isolation des murs par l'extérieur. Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$R > 4,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 Plafond	Isolation des plafonds par l'extérieur.	$R > 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ $R > 7,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 Chauffage	Mettre à jour le système d'intermittence / régulation (programmeur, robinets thermostatique, isolation réseau)	

2

Les travaux à envisager

Montant estimé : 100100 à 150100€

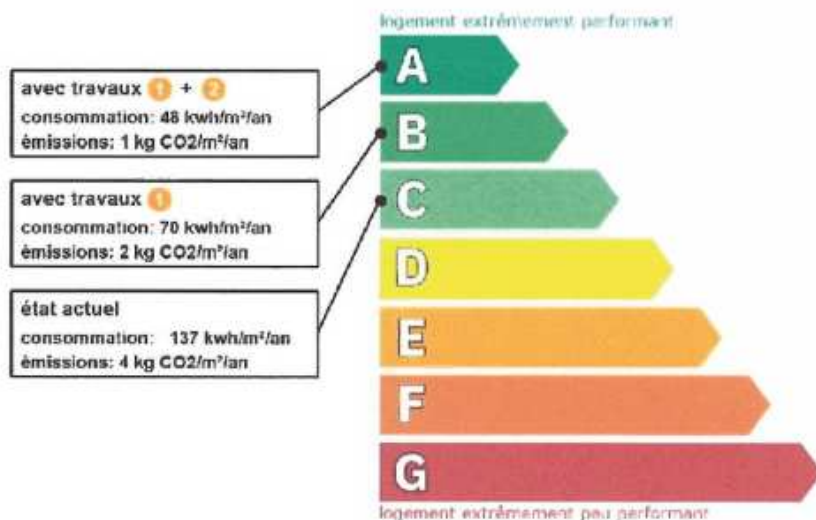
Lot	Description	Performance recommandée
 Portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. Remplacer les portes par des menuiseries plus performantes. ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$U_w = 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$, $S_w = 0,42$ $U_w = 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$
 Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/air non réversible (la climatisation n'est pas considérée, en cas de mise en place votre étiquette énergie augmentera sensiblement).	$SCOP = 4$
 Eau chaude sanitaire	Système actualisé en même temps que le chauffage Mettre en place un système Solaire	$COP = 4$
Refroidissement	Remplacement par un système plus récent	

Commentaires :

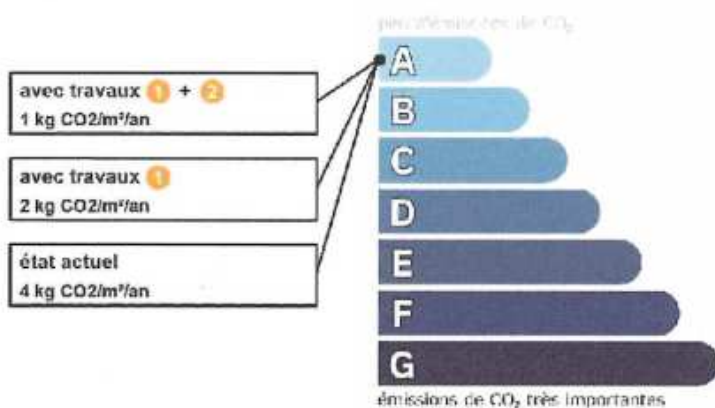
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

<https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr>

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

<https://france-renov.gouv.fr/aides>



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :
WE.CERT - 13 rue de Saintignon 57100 THIONVILLE (détail sur www.info-certif.fr)

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]**

Référence du DPE : **060100637**

Date de visite du bien : **18/04/2024**

Invariant fiscal du logement : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale : **Section cadastrale AC, Parcelle(s) n° 230, 234**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Néant

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Néant

Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	 Observé / mesuré	06 Alpes Maritimes
Altitude	 Donnée en ligne	77 m
Type de bien	 Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	 Estimé	Avant 1948
Surface habitable du logement	 Observé / mesuré	1076.63 m²
Nombre de niveaux du logement	 Observé / mesuré	4
Hauteur moyenne sous plafond	 Observé / mesuré	3.02 m

Enveloppe

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Mur 1 Est - Mur 1 Est	Surface du mur	 Observé / mesuré 630,12 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur	 Observé / mesuré Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériau ou inconnu
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré 50 cm
	Isolation	 Observé / mesuré non
	Doublage rapporté avec lame d'air	 Observé / mesuré moins de 15mm ou inconnu
Mur 2 Ouest	Surface du mur	 Observé / mesuré 71,42 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré un garage
	Surface Aiu	 Observé / mesuré 75.5 m²
	Etat isolation des parois Aiu	 Observé / mesuré non isolé
	Surface Aue	 Observé / mesuré 37.6 m²
	Etat isolation des parois Aue	 Observé / mesuré non isolé
	Matériau mur	 Observé / mesuré Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré ≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré non
Plancher 1 - Plancher 1	Surface de plancher bas	 Observé / mesuré 369,37 m²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré un terre-plein
	Etat isolation des parois Aue	 Observé / mesuré non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif	 Observé / mesuré 99.62 m

	Surface plancher bâtiment déperditif	🔍	Observé / mesuré	399,78 m²
	Type de pb	🔍	Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation: oui / non / inconnue	🔍	Observé / mesuré	non
Plafond 2	Surface de plancher haut	🔍	Observé / mesuré	26,71 m²
	Type de local adjacent	🔍	Observé / mesuré	l'extérieur (combles aménagés)
	Type de ph	🔍	Observé / mesuré	Plafond structure inconnu (en combles)
	Isolation	🔍	Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	✗	Valeur par défaut	Avant 1948
Plafond - Plafond	Surface de plancher haut	🔍	Observé / mesuré	294,75 m²
	Type de local adjacent	🔍	Observé / mesuré	l'extérieur (terrasse)
	Type de ph	🔍	Observé / mesuré	Plafond structure inconnu (sous terrasse)
	Isolation	🔍	Observé / mesuré	non
Fenêtre 1 - Fenêtre 1 Est	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	6.56 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres fixes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 2 - Fenêtre 2 Nord	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	2.11 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 3 - Fenêtre 3 Ouest	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	3.56 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non

	Type de vitrage	 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	 Observé / mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive	 Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	 Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	 Observé / mesuré	30 - 60°
	Surface de baies	 Observé / mesuré	4.51 m²
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
Fenêtre 4 - Fenêtre 4 Nord	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	 Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	 Observé / mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive	 Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	 Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Fenêtre 5 - Fenêtre 5 Est	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	 Observé / mesuré	0 - 15°
	Surface de baies	 Observé / mesuré	4.51 m²
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	 Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	 Observé / mesuré	18 mm
Fenêtre 6 - Fenêtre 6 Est	Présence couche peu émissive	 Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	 Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	 Observé / mesuré	30 - 60°
	Surface de baies	 Observé / mesuré	2.56 m²
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical
Fenêtre 6 - Fenêtre 6 Est	Type ouverture	 Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques

Fenêtre 7 - Fenêtre 7 Ouest	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	🔍	Observé / mesuré	30 - 60°
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	6.16 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	🔍	Observé / mesuré	30 - 60°
Fenêtre 8 - Fenêtre 8 Ouest	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	6.34 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	🔍	Observé / mesuré	30 - 60°
Fenêtre 9 - Fenêtre 9 Est	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	4.83 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes

	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 10 - Fenêtre 10 Sud	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	3.96 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 11 - Fenêtre 11 Sud	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	6.16 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 12 - Fenêtre 12 Nord	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	4.27 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques

Fenêtre 13 - Fenêtre 13 Est	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	10.23 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Fenêtre 14 - Fenêtre 14 Est	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	4.39 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 15 - Fenêtre 15 Sud	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	6.78 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non

Fenêtre 16 - Fenêtre 16 Sud	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	5.32 m²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍 Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	oui
Fenêtre 17 - Fenêtre 17 Ouest	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	6.78 m²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍 Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Fenêtre 18 - Fenêtre 18 Est	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	5.32 m²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍 Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	18 mm

Fenêtre 19 - Fenêtre 19 Est	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies		Observé / mesuré	2.95 m²
	Placement		Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité		Observé / mesuré	non
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Fenêtre 20 - Fenêtre 20 Est	Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies		Observé / mesuré	3.35 m²
	Placement		Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité		Observé / mesuré	non
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 21 - Fenêtre 21 Sud	Surface de baies		Observé / mesuré	5.08 m²
	Placement		Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres fixes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité		Observé / mesuré	non
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Argon / Krypton

Porte-fenêtre 1 - Porte-fenêtre 1 Est	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	6.39 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Porte-fenêtre 2 - Porte-fenêtre 2 Sud	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	19.16 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	6.63 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
Porte-fenêtre 3 - Porte-fenêtre 3 Sud	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur

	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Porte-fenêtre 4 - Porte-fenêtre 4 Sud	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	2.96 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	🔍	Observé / mesuré	0 - 15°
Porte-fenêtre 5 - Porte-fenêtre 5 Sud	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	3.5 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	🔍	Observé / mesuré	0 - 15°
Porte-fenêtre 6 - Porte-fenêtre 6 Sud	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	22.84 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur

Porte-fenêtre 7 - Porte-fenêtre 7 Ouest	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	🔍 Observé / mesuré	30 - 60°
	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	24.64 m²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍 Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Porte-fenêtre 8 - Porte-fenêtre 8 Ouest	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	🔍 Observé / mesuré	30 - 60°
	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	2.87 m²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍 Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Masque homogène
Porte-fenêtre 9 - Porte-fenêtre 9 Nord	Hauteur a (°)	🔍 Observé / mesuré	30 - 60°
	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	4.63 m²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍 Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Argon / Krypton

Porte-fenêtre 10 - Porte-fenêtre 10 Est	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	5.16 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	🔍	Observé / mesuré	30 - 60°
Porte-fenêtre 11 - Porte-fenêtre 11 Est	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	2.87 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	🔍	Observé / mesuré	30 - 60°
Porte-fenêtre 12 - Porte-fenêtre 12 Ouest	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	2.56 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton

Porte-fenêtre 13 - Porte-fenêtre 13 Ouest	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	🔍	Observé / mesuré	0 - 15°
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	5.02 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
Porte-fenêtre 14 - Porte-fenêtre 14 Ouest	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	6.04 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
Porte-fenêtre 15 - Porte-fenêtre 15 Est	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	4.83 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton

Porte-fenêtre 16 - Porte-fenêtre 16 Est	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	🔍	Observé / mesuré	0 - 15°
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	6.22 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
Porte-fenêtre 17 - Porte-fenêtre 17 Sud	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	🔍	Observé / mesuré	0 - 15°
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	5.12 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
Porte-fenêtre 18 - Porte-fenêtre 18 Sud	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	9.22 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton

Porte-fenêtre 19 - Porte-fenêtre 19 Sud	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	4,42 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Porte-fenêtre 20 - Porte-fenêtre 20 Nord	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	3,96 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Masque homogène
Porte-fenêtre 21 - Porte-fenêtre 21 Nord	Hauteur a (°)	🔍	Observé / mesuré	60 - 90°
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	8,42 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton

Porte-fenêtre 22 - Porte-fenêtre 22 Nord	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	🔍	Observé / mesuré	60 - 90°
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	1.13 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
Porte-fenêtre 23 - Porte-fenêtre 23 Nord	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	7.18 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
Porte-fenêtre 24 - Porte-fenêtre 24 Nord	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	9.34 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	18 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton

Porte-fenêtre 25 - Porte-fenêtre 25 Sud	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	3.35 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Porte 1 - Porte 1	Surface de porte	🔍	Observé / mesuré	3.39 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Type de local adjacent	🔍	Observé / mesuré	l'extérieur
	Nature de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte	🔍	Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Porte 2 - Porte 2	Surface de porte	🔍	Observé / mesuré	4.08 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 2 Ouest
	Type de local adjacent	🔍	Observé / mesuré	un garage
	Surface Aiu	🔍	Observé / mesuré	75.5 m²
	Etat isolation des parois Aiu	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	🔍	Observé / mesuré	37.6 m²
	Etat isolation des parois Aue	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Nature de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte	🔍	Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 10 cm
Porte 3 - Porte 3	Surface de porte	🔍	Observé / mesuré	5.56 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est
	Type de local adjacent	🔍	Observé / mesuré	l'extérieur
	Nature de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte	🔍	Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	Présence de joints d'étanchéité	🔍	Observé / mesuré	non
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur

Pont Thermique 1	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 10 cm
	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 1 - Fenêtre 1 Est
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	18.6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 2	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 1 - Porte-fenêtre 1 Est
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	10.2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 3	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 2 - Porte-fenêtre 2 Sud
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	26.6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 4	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 3 - Porte-fenêtre 3 Sud
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	7.5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 5	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 2 - Fenêtre 2 Nord
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	5.8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 6	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 4 - Porte-fenêtre 4 Sud
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	6.8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 7	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 5 - Porte-fenêtre 5 Sud
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	12.9 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 8	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 6 - Porte-fenêtre 6 Sud
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	30.2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 9	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 7 - Porte-fenêtre 7 Ouest
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	31.8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 10	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 8 - Porte-fenêtre 8 Ouest
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	6.8 m

Pont Thermique 11	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 3 - Fenêtre 3 Ouest
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	12.9 m
Pont Thermique 12	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 4 - Fenêtre 4 Nord
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	7.4 m
Pont Thermique 13	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 9 - Porte-fenêtre 9 Nord
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	7.4 m
Pont Thermique 14	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 5 - Fenêtre 5 Est
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	7.4 m
Pont Thermique 15	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 6 - Fenêtre 6 Est
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	6.6 m
Pont Thermique 16	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 10 - Porte-fenêtre 10 Est
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	7.6 m
Pont Thermique 17	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 11 - Porte-fenêtre 11 Est
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	6.8 m
Pont Thermique 18	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 12 - Porte-fenêtre 12 Ouest
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	6.6 m
Pont Thermique 19	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 13 - Porte-fenêtre 13 Ouest
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	12.2 m
Pont Thermique 20	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 14 - Porte-fenêtre 14 Ouest
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé

	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	14.1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 7 - Fenêtre 7 Ouest
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 21	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	22.9 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 8 - Fenêtre 8 Ouest
Pont Thermique 22	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	8.1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 23	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 9 - Fenêtre 9 Est
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	7.6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 24	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 15 - Porte-fenêtre 15 Est
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	7.6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 25	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 16 - Porte-fenêtre 16 Est
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	8.1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 26	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 10 - Fenêtre 10 Sud
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	10 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 27	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 11 - Fenêtre 11 Sud
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	22.9 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 28	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 17 - Porte-fenêtre 17 Sud
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	12.2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 29	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 18 - Porte-fenêtre 18 Sud
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	13.8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 30	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 19 - Porte-fenêtre 19 Sud

	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	12 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 31	Type de pont thermique	 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 12 - Fenêtre 12 Nord
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	6.8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 32	Type de pont thermique	 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 20 - Porte-fenêtre 20 Nord
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	6.7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 33	Type de pont thermique	 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 21 - Porte-fenêtre 21 Nord
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	14.8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 34	Type de pont thermique	 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 13 - Fenêtre 13 Est
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	12.8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 35	Type de pont thermique	 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 14 - Fenêtre 14 Est
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 36	Type de pont thermique	 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 15 - Fenêtre 15 Sud
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	27.8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 37	Type de pont thermique	 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 16 - Fenêtre 16 Sud
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	7.2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 38	Type de pont thermique	 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 22 - Porte-fenêtre 22 Nord
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	4.6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 39	Type de pont thermique	 Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 23 - Porte-fenêtre 23 Nord
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	13.2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 Observé / mesuré	en tunnel

Pont Thermique 40	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 24 - Porte-fenêtre 24 Nord
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	12.4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 41	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 17 - Fenêtre 17 Ouest
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	27.8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 42	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 18 - Fenêtre 18 Est
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	7.2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 43	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 19 - Fenêtre 19 Est
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 44	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 20 - Fenêtre 20 Est
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	6.1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 45	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Fenêtre 21 - Fenêtre 21 Sud
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	18.2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 46	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte-fenêtre 25 - Porte-fenêtre 25 Sud
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	6.1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 47	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte 1 - Porte 1
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	6.2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 48	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 2 Ouest / Porte 2 - Porte 2
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	6.2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 10 cm
	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 49	Type de pont thermique	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Porte 3 - Porte 3
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	7.7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍	Observé / mesuré	Lp: 10 cm

	Position menuiseries	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 50	Type PT	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Plafond - Plafond
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	282 m
Pont Thermique 51	Type PT	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Plancher Int.
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	845.8 m
Pont Thermique 52	Type PT	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Est - Mur 1 Est / Plancher 1 - Plancher 1
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	70.5 m
Pont Thermique 53	Type PT	🔍	Observé / mesuré	Mur 2 Ouest / Plafond - Plafond
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	25 m
Pont Thermique 54	Type PT	🔍	Observé / mesuré	Mur 2 Ouest / Plancher Int.
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	75 m
Pont Thermique 55	Type PT	🔍	Observé / mesuré	Mur 2 Ouest / Plancher 1 - Plancher 1
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	🔍	Observé / mesuré	6.2 m

Systèmes

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée	
Ventilation	Type de ventilation	 Observé / mesuré	Ventilation naturelle par conduit	
	Façades exposées	 Observé / mesuré	plusieurs	
	Logement Traversant	 Observé / mesuré	oui	
Chauffage 1	Type d'installation de chauffage	 Observé / mesuré	Installation de chauffage simple	
	Surface chauffée	 Observé / mesuré	856,63 m²	
	Nombre de niveaux desservis	 Observé / mesuré	4	
	Type générateur	 Observé / mesuré	Electrique - PAC air/eau installée entre 2008 et 2014	
	Année installation générateur	 Observé / mesuré	2014 (estimée en fonction de la marque et du modèle)	
	Energie utilisée	 Observé / mesuré	Electrique	
	Chaudière murale	 Observé / mesuré	non	
	Type émetteur	 Observé / mesuré	Soufflage d'air chaud	
	Température de distribution	 Observé / mesuré	supérieur à 65°C	
	Année installation émetteur	 Observé / mesuré	Inconnue	
	Surface chauffée par l'émetteur	 Observé / mesuré	778.32 m²	
	Type de chauffage	 Observé / mesuré	central	
	Equipement intermittence	 Observé / mesuré	Avec intermittence centrale sans minimum de température	
	Chauffage 2	Type d'installation de chauffage	 Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
		Surface chauffée	 Observé / mesuré	100 m²
Type générateur		 Observé / mesuré	Electrique - PAC air/air sans réseau de distribution installée à partir de 2015	
Année installation générateur		 Observé / mesuré	2016 (estimée en fonction de la marque et du modèle)	
Energie utilisée		 Observé / mesuré	Electrique	
Type émetteur		 Observé / mesuré	PAC air/air sans réseau de distribution installée à partir de 2015	
Année installation émetteur		 Observé / mesuré	2010 (estimée en fonction de la marque et du modèle)	
Surface chauffée par l'émetteur		 Observé / mesuré	100 m²	
Type de chauffage		 Observé / mesuré	divisé	
Equipement intermittence		 Observé / mesuré	Sans système d'intermittence	
Chauffage 3	Type d'installation de chauffage	 Observé / mesuré	Installation de chauffage simple	
	Surface chauffée	 Observé / mesuré	120 m²	

	Type générateur	🔍	Observé / mesuré	Electrique - PAC air/air sans réseau de distribution installée à partir de 2015
	Année installation générateur	🔍	Observé / mesuré	2020 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	🔍	Observé / mesuré	Electrique
	Type émetteur	🔍	Observé / mesuré	PAC air/air sans réseau de distribution installée à partir de 2015
	Année installation émetteur	🔍	Observé / mesuré	Inconnue
	Surface chauffée par l'émetteur	🔍	Observé / mesuré	120 m²
	Type de chauffage	🔍	Observé / mesuré	divisé
	Equipement intermittence	🔍	Observé / mesuré	Sans système d'intermittence
Eau chaude sanitaire	Nombre de niveaux desservis	🔍	Observé / mesuré	4
	Type générateur	🔍	Observé / mesuré	Electrique - PAC air/eau installée entre 2008 et 2014
	Année installation générateur	🔍	Observé / mesuré	2014 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	🔍	Observé / mesuré	Electrique
	Type production ECS	🔍	Observé / mesuré	Chauffage et ECS
	Chaudière murale	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de distribution	🔍	Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
	Type de production	🔍	Observé / mesuré	Instantanée
Refroidissement 1	Système	🔍	Observé / mesuré	Electrique - Pompe à chaleur air/eau
	Surface habitable refroidie	🔍	Observé / mesuré	499,16 m²
	Année installation équipement	🔍	Observé / mesuré	2018 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	🔍	Observé / mesuré	Electrique
Refroidissement 2	Système	🔍	Observé / mesuré	Electrique - Pompe à chaleur air/eau
	Surface habitable refroidie	🔍	Observé / mesuré	499,16 m²
	Année installation équipement	✗	Valeur par défaut	Avant 1948
	Energie utilisée	🔍	Observé / mesuré	Electrique

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 16 mars 2023 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Informations société : EXADIAG 21 bis av Thiers BP 1239 06001 NICE CEDEX 1

Tél. : 0608272680 - N°SIREN : 909 812 786 - Compagnie d'assurance : AXA n° 1940878404

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE :

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

N°ADEME

2406E1598392Z



Constat de risque d'exposition au plomb CREP

Numéro de dossier : 060100637
Norme méthodologique employée : AFNOR NF X46-030
Arrêté d'application : Arrêté du 19 août 2011
Date du repérage : 18/04/2024

Adresse du bien immobilier

Localisation du ou des bâtiments :
Département : ... **Alpes-Maritimes**
Adresse : **5 av du Sémaphore, Villa Le Verger**
Commune : **06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN**
Section cadastrale AC, Parcelle(s)
n° 230, 234
Désignation et situation du ou des lots de copropriété :
Ce bien ne fait pas partie d'une
copropriété

Donneur d'ordre / Propriétaire :

Le CREP suivant concerne :

X	Les parties privatives	X	Avant la vente
	Les parties occupées		Avant la mise en location
	Les parties communes d'un immeuble		Avant travaux N.B. : Les travaux visés sont définis dans l'arrêté du 19 août 2011 relatif aux travaux en parties communes nécessitant l'établissement d'un CREP.
L'occupant est :		Sans objet, le bien est vacant	
Nom de l'occupant, si différent du propriétaire		SARL SO.TRA.CO	
Présence et nombre d'enfants mineurs, dont des enfants de moins de 6 ans		NON	Nombre total : 0
			Nombre d'enfants de moins de 6 ans : 0

Société réalisant le constat

Nom et prénom de l'auteur du constat	MANSUY Stéphanie
N° de certificat de certification	C2021-SE12-008 du 15/09/2022
Nom de l'organisme de qualification	WE.CERT
Organisme d'assurance professionnelle	AXA
N° de contrat d'assurance	1940878404
Date de validité :	31 Décembre

Appareil utilisé

Nom du fabricant de l'appareil	FONDIS
Modèle de l'appareil / N° de série de l'appareil	FENX / 2-1031
Nature du radionucléide	Cd-109
Date du dernier chargement de la source	15/03/2022
Activité à cette date et durée de vie de la source	850 MBq

Conclusion des mesures de concentration en plomb

	Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Nombre d'unités de diagnostic	391	218	173	0	0	0
%	100	56 %	44 %	0 %	0 %	0 %

Ce Constat de Risque d'Exposition au Plomb a été rédigé par MANSUY Stéphanie le 18/04/2024 conformément à la norme NF X46-030 «Diagnostic plomb — Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb» et en application de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.



Lors de la présente mission il n'a pas été repéré de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur.

SOMMAIRE

1 Rappel de la commande et des références réglementaires	3
2 Renseignements complémentaires concernant la mission	3
2.2 Le laboratoire d'analyses éventuel	4
2.3 Le bien objet de la mission	4
3 Méthodologie employée	5
3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence X	5
3.2 Stratégie de mesurage	5
3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire	5
4 Présentation des résultats	6
5 Résultats des mesures	6
6 Conclusion	20
6.1 Classement des unités de diagnostic	20
6.2 Recommandations au propriétaire	20
6.3 Commentaires	21
6.4 Situations de risque de saturnisme infantile et de dégradation du bâti	21
6.5 Transmission du constat à l'agence régionale de santé	21
7 Obligations d'informations pour les propriétaires	22
8 Information sur les principales réglementations et recommandations en matière d'exposition au plomb	22
8.1 Textes de référence	22
8.2 Ressources documentaires	23
9 Annexes :	23
9.1 Notice d'Information	23
9.2 Illustrations	24
9.3 Analyses chimiques du laboratoire	24

Nombre de pages de rapport : 24

Liste des documents annexes :

- Notice d'information (2 pages)
- Croquis
- Rapport d'analyses chimiques en laboratoire, le cas échéant.

Nombre de pages d'annexes : 2

1 Rappel de la commande et des références réglementaires

Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP

Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini par les articles L.1334-5 à 10 code de la santé publique et R.1334-10 à 12, consiste à mesurer la concentration en plomb des revêtements du bien immobilier, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les situations de risque de saturnisme infantile ou de dégradation du bâti.

Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).

Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...)

Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière).

La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP.

Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie.

Réalisation d'un constat de risque d'exposition au plomb (CREP) :

dans les parties privatives du bien décrit ci-après en prévision de sa vente (en application de l'Article L.1334-6 du code de la santé publique) ou de sa mise en location (en application de l'Article L.1334-7 du code de la santé publique)

2 Renseignements complémentaires concernant la mission

2.1 L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil	FONDIS	
Modèle de l'appareil	FENX	
N° de série de l'appareil	2-1031	
Nature du radionucléide	Cd-109	
Date du dernier chargement de la source	15/03/2022	Activité à cette date et durée de vie : 850 MBq
Autorisation ASN (DGSNR)	N° S18810	Date d'autorisation 24/04/2023
	Date de fin de validité de l'autorisation 29/03/2027	
Nom du titulaire de l'autorisation ASN (DGSNR)	Stéphanie MANSUY	
Nom de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)	SOCOTEC M. PENEL Pierre	

Étalon : **FONDIS ; 1,01 mg/cm² +/- 0,01 mg/cm²**

Vérification de la justesse de l'appareil	n° de mesure	Date de la vérification	Concentration (mg/cm²)
Étalonnage entrée	1	18/04/2024	1 (+/- 0,1)
Étalonnage sortie	348	18/04/2024	1 (+/- 0,1)

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.

En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.2 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire d'analyses	Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse
Nom du contact	-
Coordonnées	-
Référence du rapport d'essai	-
Date d'envoi des prélèvements	-
Date de réception des résultats	-

2.3 Le bien objet de la mission

Adresse du bien immobilier	5 av du Sémaphore, Villa Le Verger 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN
Description de l'ensemble immobilier	Habitation (maison individuelle) MAISON
Année de construction	< 1949
Localisation du bien objet de la mission	Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété Section cadastrale AC, Parcelle(s) n° 230, 234
Nom et coordonnées du propriétaire ou du syndicat de copropriété (dans le cas du CREP sur parties communes)	
L'occupant est :	Sans objet, le bien est vacant
Date(s) de la visite faisant l'objet du CREP	18/04/2024
Croquis du bien immobilier objet de la mission	Voir partie « 5 Résultats des mesures »

Liste des locaux visités

Rez de chaussée - Entrée,
Rez de chaussée - Local,
Rez de chaussée - Wc,
Rez de chaussée - petit hall,
Rez de chaussée - Bibliothèque,
Rez de chaussée - Salon,
Rez de chaussée - Pièce Nord,
Rez de chaussée - Terrasse piscine,
Rez de jardin - Local ext sous escalier,
Rez de jardin - Hall couloir,
Rez de jardin - palier/ Couloir vers garage,
Rez de jardin - Chambre 1,
Rez de jardin - Salle d'O + Wc,
Rez de jardin - Chambre 2,
Rez de jardin - Salle d'O + Wc 2,
Rez de jardin - home cinema,
Rez de jardin - circulation personnels,
Rez de jardin - chambre personnel,
Rez de jardin - sd'O personnel,
Rez de jardin - Wc,
Rez de jardin - Cuisine,
Rez de jardin - lingerie,
Rez de jardin - Local technique,
1er étage - Hall escalier,
1er étage - Chambre 3,
1er étage - salle de bain + WC,

1er étage - Dressing,
1er étage - Chambre 4,
1er étage - Dressing 2,
1er étage - Salle d'O + Wc 4,
1er étage - Dégagement,
1er étage - Chambre 5,
1er étage - Salle d'O + Wc 5,
1er étage - Chambre 6,
1er étage - Salle d'O + Wc 6,
1er étage - Terrasse,
2ème étage - Hall escalier,
2ème étage - Salon,
2ème étage - Wc,
2ème étage - Dégagement,
2ème étage - Chambre Maitre,
2ème étage - Dressing Monsieur,
2ème étage - Dressing Mme,
2ème étage - Petite terrasse,
2ème étage - Pièce,
2ème étage - salle de bain + WC,
3ème étage - Palier escalier,
3ème étage - Wc,
3ème étage - Bureau,
3ème étage - Terrasse Sud,
3ème étage - Terrasse Nord,
Sous-Sol - Garage

Liste des locaux non visités ou non mesurés (avec justification)

Néant

3 Méthodologie employée

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 et la norme NF X 46-030 «*Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb*». Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil portable à fluorescence X capable d'analyser au moins la raie K du spectre de fluorescence émis en réponse par le plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb). Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb. D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser. Les revêtements de type carrelage contiennent souvent du plomb, mais ils ne sont pas visés par le présent arrêté car ce plomb n'est pas accessible.

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence X

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb (article 5) : 1 mg/cm².

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

L'auteur du constat tel que défini à l'Article 4 de l'Arrêté du 19 août 2011 peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans le cas suivant :

- lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de la norme NF X 46-030 «*Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb*» précitée sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières.

Quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g

4 Présentation des résultats

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Concentration en plomb	Nature des dégradations	Classement
< seuils		0
≥ seuils	Non dégradé ou non visible	1
	Etat d'usage	2
	Dégradé	3

5 Résultats des mesures

	Total UD	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Rez de chaussée - Entrée	12	6 (50 %)	6 (50 %)	-	-	-
Rez de chaussée - Local	5	1 (20 %)	4 (80 %)	-	-	-
Rez de chaussée - Wc	5	2 (40 %)	3 (60 %)	-	-	-
Rez de chaussée - petit hall	3	1 (33 %)	2 (67 %)	-	-	-
Rez de chaussée - Bibliothèque	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
Rez de chaussée - Salon	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
Rez de chaussée - Pièce Nord	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
Rez de chaussée - Terrasse piscine	3	1 (33 %)	2 (67 %)	-	-	-
Rez de jardin - Local ext sous escalier	4	1 (25 %)	3 (75 %)	-	-	-
Rez de jardin - Hall couloir	15	12 (80 %)	3 (20 %)	-	-	-
Rez de jardin - Chambre 1	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
Rez de jardin - Salle d'O + Wc	5	2 (40 %)	3 (60 %)	-	-	-
Rez de jardin - Chambre 2	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
Rez de jardin - Salle d'O + Wc 2	5	2 (40 %)	3 (60 %)	-	-	-
Rez de jardin - home cinema	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
Rez de jardin - circulation personnels	9	1 (11 %)	8 (89 %)	-	-	-
Rez de jardin - chambre personnel	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
Rez de jardin - sd'O personnel	5	2 (40 %)	3 (60 %)	-	-	-
Rez de jardin - Wc	5	2 (40 %)	3 (60 %)	-	-	-
Rez de jardin - Cuisine	5	1 (20 %)	4 (80 %)	-	-	-
Rez de jardin - lingerie	5	1 (20 %)	4 (80 %)	-	-	-

	Total UD	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Rez de jardin - palier/ Couloir vers garage	12	8 (67 %)	4 (33 %)	-	-	-
1er étage - Hall escalier	15	12 (80 %)	3 (20 %)	-	-	-
1er étage - Chambre 3	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
1er étage - salle de bain + WC	5	2 (40 %)	3 (60 %)	-	-	-
1er étage - Dressing	5	1 (20 %)	4 (80 %)	-	-	-
1er étage - Chambre 4	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
1er étage - Dressing 2	3	1 (33 %)	2 (67 %)	-	-	-
1er étage - Salle d'O + Wc 4	10	7 (70 %)	3 (30 %)	-	-	-
1er étage - Dégagement	8	6 (75 %)	2 (25 %)	-	-	-
1er étage - Chambre 5	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
1er étage - Salle d'O + Wc 5	10	7 (70 %)	3 (30 %)	-	-	-
1er étage - Chambre 6	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
1er étage - Salle d'O + Wc 6	10	7 (70 %)	3 (30 %)	-	-	-
1er étage - Terrasse	3	1 (33 %)	2 (67 %)	-	-	-
2ème étage - Hall escalier	15	12 (80 %)	3 (20 %)	-	-	-
2ème étage - Salon	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
2ème étage - Wc	5	2 (40 %)	3 (60 %)	-	-	-
2ème étage - Dégagement	5	1 (20 %)	4 (80 %)	-	-	-
2ème étage - Chambre Maitre	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
2ème étage - Dressing Monsieur	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
2ème étage - Dressing Mme	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
2ème étage - Petite terrasse	3	1 (33 %)	2 (67 %)	-	-	-
2ème étage - Pièce	5	1 (20 %)	4 (80 %)	-	-	-
2ème étage - salle de bain + WC	5	2 (40 %)	3 (60 %)	-	-	-
3ème étage - Palier escalier	15	12 (80 %)	3 (20 %)	-	-	-
3ème étage - Wc	5	2 (40 %)	3 (60 %)	-	-	-
3ème étage - Bureau	10	6 (60 %)	4 (40 %)	-	-	-
3ème étage - Terrasse Sud	3	1 (33 %)	2 (67 %)	-	-	-
3ème étage - Terrasse Nord	3	1 (33 %)	2 (67 %)	-	-	-
TOTAL	391	218 (56 %)	173 (44 %)	-	-	-

Rez de chaussée - Entrée

Nombre d'unités de diagnostic : 12 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2		Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0.2		0	
3					partie haute (> 1m)	0.3			
4		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0.3		0	
5					mesure 2	0.6			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
6		Porte d'entrée intérieure	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.6		0	
7					partie haute (> 1m)	0.4			
8		Huisserie Porte d'entrée intérieure	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
9					partie haute (> 1m)	0.2			
10		Porte d'entrée extérieure	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.5		0	
11					partie haute (> 1m)	0.3			
12		Huisserie Porte d'entrée extérieure	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.7		0	
13					partie haute (> 1m)	0.6			

Rez de chaussée - Local

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
14		Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0.3		0	

Constat de risque d'exposition au plomb n° 060100637



15					partie haute (> 1m)	0.2			
18		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0.2		0	
17					mesure 2	0.3			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
18		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.7		0	
19					partie haute (> 1m)	0.2			
20		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
21					partie haute (> 1m)	0.4			

Rez de chaussée - Wc

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Allege	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-		Mur	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
22		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0.5		0	
23					mesure 2	0.5			
24		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.5		0	
25					partie haute (> 1m)	0.3			
26		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.5		0	
27					partie haute (> 1m)	0.1			

Rez de chaussée - petit hall

Nombre d'unités de diagnostic : 3 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
28		Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0.7		0	
29					partie haute (> 1m)	0.4			
30		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0.4		0	
31					mesure 2	0.6			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

Rez de chaussée - Bibliothèque

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
32		Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0.6		0	
33					partie haute (> 1m)	0.5			
34		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0.4		0	
35					mesure 2	0.4			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
36		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.6		0	
37					partie haute (> 1m)	0.4			
38		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.6		0	
39					partie haute (> 1m)	0.4			

Rez de chaussée - Salon

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
40		Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
41					partie haute (> 1m)	0			
42		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0.7		0	
43					mesure 2	0.6			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
44		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
45					partie haute (> 1m)	0.7			
46		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.1		0	
47					partie haute (> 1m)	0.1			

Rez de chaussée - Pièce Nord

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
48		Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0.3		0	
49					partie haute (> 1m)	0.5			
50		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0.3		0	
51					mesure 2	0.4			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
52		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
53					partie haute (> 1m)	0.1			
54		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.5		0	
55					partie haute (> 1m)	0.3			

Rez de chaussée - Terrasse piscine

Nombre d'unités de diagnostic : 3 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
56		Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
57					partie haute (> 1m)	0.7			

Constat de risque d'exposition au plomb n° 060100637



-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
58		Balustras	béton	Peinture	mesure 1	0.7			
59					mesure 2	0.2		0	

Rez de jardin - Local ext sous escalier

Nombre d'unités de diagnostic : 4 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
60		Mur	Béton	peinture	partie basse (< 1m)	0.6			
61					partie haute (> 1m)	0.1		0	
-		Plafond	béton	brut	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
62		Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.2			
63					partie haute (> 1m)	0		0	
64		Huissierie Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.2			
65					partie haute (> 1m)	0.5		0	

Rez de jardin - Hall couloir

Nombre d'unités de diagnostic : 15 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
66		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0.2			
67					partie haute (> 1m)	0.7		0	
68		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.4			
69					mesure 2	0.6		0	
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
70		Balustras	Métal	Peinture	mesure 1	0.5			
71					mesure 2	0.7		0	
-		Faux Limon	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Balustras	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Marches	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Contremarches	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Crémaillière	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Main courante	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Plafond	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

Rez de jardin - Chambre 1

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
72		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0.2			
73					partie haute (> 1m)	0.2		0	
74		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.6			
75					mesure 2	0.4		0	
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
76		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.5			
77					partie haute (> 1m)	0.1		0	
78		Huissierie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.6			
79					partie haute (> 1m)	0.4		0	

Rez de jardin - Salle d'O + Wc

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Alège	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-		Mur	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
80		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0			
81					mesure 2	0.6		0	
82		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.7			
83					partie haute (> 1m)	0.1		0	
84		Huissierie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.3			
85					partie haute (> 1m)	0.4		0	

Rez de jardin - Chambre 2

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
86		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0.3			
87					partie haute (> 1m)	0		0	
88		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.2			
89					mesure 2	0.6		0	
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
90		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.2			
91					partie haute (> 1m)	0.3		0	
92		Huissierie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0			
93					partie haute (> 1m)	0.2		0	

Rez de jardin - Salle d'O + Wc 2

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Alège	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation

Constat de risque d'exposition au plomb n° 060100637



-		Mur	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-	NM	Partie non visée par la réglementation
94		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0.1	0	
95					mesure 2	0.5		
96		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.7	0	
97					partie haute (> 1m)	0.6		
98		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.1	0	
99					partie haute (> 1m)	0.7		

Rez de jardin - home cinema

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
100		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
101					partie haute (> 1m)	0.4			
102		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.7		0	
103					mesure 2	0.1			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
104		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
105					partie haute (> 1m)	0.2			
106		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
107					partie haute (> 1m)	0.5			

Rez de jardin - circulation personnels

Nombre d'unités de diagnostic : 9 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
108		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0.2		0	
109					partie haute (> 1m)	0.4			
110		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.7		0	
111					mesure 2	0.4			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
112		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.7		0	
113					partie haute (> 1m)	0.2			
114		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.2		0	
115					partie haute (> 1m)	0.6			
116		Porte d'entrée intérieure	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.3		0	
117					partie haute (> 1m)	0.5			
118		Huisserie Porte d'entrée intérieure	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
119					partie haute (> 1m)	0.7			
120		Porte d'entrée extérieure	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
121					partie haute (> 1m)	0.4			
122		Huisserie Porte d'entrée extérieure	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.6		0	
123					partie haute (> 1m)	0.3			

Rez de jardin - chambre personnel

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
124		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
125					partie haute (> 1m)	0.1			
126		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.6		0	
127					mesure 2	0.7			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
128		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.1		0	
129					partie haute (> 1m)	0.5			
130		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.7		0	
131					partie haute (> 1m)	0.7			

Rez de jardin - sd'O personnel

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Allège	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-	NM		Partie non visée par la réglementation
-		Mur	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-	NM		Partie non visée par la réglementation
132		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0.2		0	
133					mesure 2	0.1			
134		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.5		0	
135					partie haute (> 1m)	0.5			
136		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.7		0	
137					partie haute (> 1m)	0.2			

Rez de jardin - Wc

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Allège	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-	NM		Partie non visée par la réglementation
-		Mur	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-	NM		Partie non visée par la réglementation
138		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0.5		0	
139					mesure 2	0.2			
140		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.3		0	
141					partie haute (> 1m)	0.3			
142		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.7		0	
143					partie haute (> 1m)	0.7			

Rez de jardin - Cuisine

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

Constat de risque d'exposition au plomb n° 060100637



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
144		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0.7		0	
145					partie haute (> 1m)	0.6			
146		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.6		0	
147					mesure 2	0.6			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
148		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
149					partie haute (> 1m)	0.1			
150		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.7		0	
151					partie haute (> 1m)	0.5			

Rez de jardin - lingerie

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
152		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0.5		0	
153					partie haute (> 1m)	0.4			
154		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.7		0	
155					mesure 2	0.6			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
156		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
157					partie haute (> 1m)	0.5			
158		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.1		0	
159					partie haute (> 1m)	0.4			

Rez de jardin - palier/ Couloir vers garage

Nombre d'unités de diagnostic : 12 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
160		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0.2		0	
161					partie haute (> 1m)	0.2			
162		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.2		0	
163					mesure 2	0.2			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
164		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.7		0	
165					partie haute (> 1m)	0.2			
166		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
167					partie haute (> 1m)	0.3			
-		Faux Limon	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Balustres	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Marches	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Contremarches	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Crémaillère	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Main courante	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Plafond	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

1er étage - Hall escalier

Nombre d'unités de diagnostic : 15 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
168		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
169					partie haute (> 1m)	0.4			
170		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.4		0	
171					mesure 2	0.6			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
172		Balustres	Métal	Peinture	mesure 1	0.7		0	
173					mesure 2	0.4			
-		Faux Limon	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Balustres	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Marches	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Contremarches	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Crémaillère	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Main courante	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Plafond	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

1er étage - Chambre 3

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
174		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0.5		0	
175					partie haute (> 1m)	0.4			
176		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.2		0	
177					mesure 2	0.6			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
178		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
179					partie haute (> 1m)	0.3			
180		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.7		0	
181					partie haute (> 1m)	0.7			
-		Fenêtre Intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

1er étage - salle de bain + WC

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Allege	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-		Mur	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
182		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0.7		0	
183					mesure 2	0.2			

184					partie basse (< 1m)	0.3			
185		Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0.5		0	
186					partie basse (< 1m)	0.1			
187		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0.2		0	

1er étage - Dressing

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
188		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0.7			
189					partie haute (> 1m)	0.4		0	
190		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.2			
191					mesure 2	0.4		0	
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
192		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.4			
193					partie haute (> 1m)	0.2		0	
194		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.3			
195					partie haute (> 1m)	0.2		0	

1er étage - Chambre 4

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
196		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0.4			
197					partie haute (> 1m)	0.2		0	
198		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.4			
199					mesure 2	0.2		0	
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
200		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.4			
201					partie haute (> 1m)	0.1		0	
202		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.4			
203					partie haute (> 1m)	0.4		0	

1er étage - Dressing 2

Nombre d'unités de diagnostic : 3 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
204		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0.1			
205					partie haute (> 1m)	0.7		0	
206		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.7			
207					mesure 2	0.1		0	
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

1er étage - Salle d'O + Wc 4

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Allège	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-		Mur	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
208		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.2			
209					mesure 2	0.2		0	
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
210		Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.5			
211					partie haute (> 1m)	0.7		0	
212		Huisserie Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.2			
213					partie haute (> 1m)	0.2		0	

1er étage - Dégagement

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
214		Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0.6			
215					partie haute (> 1m)	0.2		0	
216		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.1			
217					mesure 2	0		0	
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

1er étage - Chambre 5

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
218		Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0.1			
219					partie haute (> 1m)	0.3		0	
220		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.4			
221					mesure 2	0.5		0	
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

-		Huissierie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
222		Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.5		0	
223					partie haute (> 1m)	0.4			
224		Huissierie Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.6		0	
225					partie haute (> 1m)	0.5			

1er étage - Salle d'O + Wc 5

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Allege	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-		Mur	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
228		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.3		0	
227					mesure 2	0.3			
-		Fenêtre Intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
228		Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
229					partie haute (> 1m)	0.2			
230		Huissierie Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
231					partie haute (> 1m)	0.7			

1er étage - Chambre 6

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
232		Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
233					partie haute (> 1m)	0.1			
234		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.6		0	
235					mesure 2	0.2			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre Intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
236		Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.2		0	
237					partie haute (> 1m)	0.4			
238		Huissierie Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.3		0	
239					partie haute (> 1m)	0.2			

1er étage - Salle d'O + Wc 6

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Allege	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-		Mur	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
240		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.2		0	
241					mesure 2	0.7			
-		Fenêtre Intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
242		Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
243					partie haute (> 1m)	0.2			
244		Huissierie Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.4		0	
245					partie haute (> 1m)	0.6			

1er étage - Terrasse

Nombre d'unités de diagnostic : 3 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
246		Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0.2		0	
247					partie haute (> 1m)	0.5			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
248		Balustres	béton	Peinture	mesure 1	0.7		0	
249					mesure 2	0.5			

2ème étage - Hall escalier

Nombre d'unités de diagnostic : 15 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
250		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0.3		0	
251					partie haute (> 1m)	0.2			
252		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.5		0	
253					mesure 2	0.6			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre Intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
254		Balustres	Métal	Peinture	mesure 1	0.4		0	
255					mesure 2	0			
-		Faux Limon	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Balustres	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Marches	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Contremarches	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Crémaillère	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Main courante	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Plafond	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

2ème étage - Salon

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
256		Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0.3			
257					partie haute (> 1m)	0.7		0	
258		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.3			
259					mesure 2	0.7		0	
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
260		Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.5			
261					partie haute (> 1m)	0.1		0	
262		Huisserie Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0			
263					partie haute (> 1m)	0.1		0	

2ème étage - Wc

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Allege	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-		Mur	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
264		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0.4			
265					mesure 2	0.4		0	
266		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.1			
267					partie haute (> 1m)	0.4		0	
268		Huisserie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0.4			
269					partie haute (> 1m)	0.4		0	

2ème étage - Dégagement

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
270		Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0.6			
271					partie haute (> 1m)	0.1		0	
272		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.6			
273					mesure 2	0.7		0	
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
274		Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.3			
275					partie haute (> 1m)	0.7		0	
276		Huisserie Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.4			
277					partie haute (> 1m)	0		0	

2ème étage - Chambre Maître

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
278		Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0.4			
279					partie haute (> 1m)	0.4		0	
280		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.4			
281					mesure 2	0.5		0	
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
282		Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.4			
283					partie haute (> 1m)	0.2		0	
284		Huisserie Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.7			
285					partie haute (> 1m)	0.6		0	

2ème étage - Dressing Monsieur

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
286		Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0.4			
287					partie haute (> 1m)	0.4		0	
288		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.6			
289					mesure 2	0.5		0	
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Huisserie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
290		Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.2			
291					partie haute (> 1m)	0.6		0	
292		Huisserie Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.6			
293					partie haute (> 1m)	0.4		0	

2ème étage - Dressing Mme

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
294		Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0.5			
295					partie haute (> 1m)	0.7		0	
296		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0.1			
297					mesure 2	0.4		0	
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

Constat de risque d'exposition au plomb n° 060100637



-	Huissierie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-	NM	Absence de revêtement
-	Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-	NM	Absence de revêtement
-	Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-	NM	Absence de revêtement
-	Huissierie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-	NM	Absence de revêtement
298	Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0,1	0	
299				partie haute (> 1m)	0,4		
300	Huissierie Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0,7	0	
301				partie haute (> 1m)	0,5		

2ème étage - Petite terrasse

Nombre d'unités de diagnostic : 3 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
302		Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0,1		0	
303					partie haute (> 1m)	0,4			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
304		Balustres	béton	Peinture	mesure 1	0		0	
305					mesure 2	0,2			

2ème étage - Pièce

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
306		Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0,5		0	
307					partie haute (> 1m)	0,2			
308		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0,4		0	
309					mesure 2	0,3			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
310		Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0,4		0	
311					partie haute (> 1m)	0,3			
312		Huissierie Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0,4		0	
313					partie haute (> 1m)	0			

2ème étage - salle de bain + WC

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Allege	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-		Mur	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
314		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,2		0	
315					mesure 2	0,5			
316		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,2		0	
317					partie haute (> 1m)	0,2			
318		Huissierie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,2		0	
319					partie haute (> 1m)	0,1			

3ème étage - Palier escalier

Nombre d'unités de diagnostic : 15 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
320		Mur	béton	peinture	partie basse (< 1m)	0,1		0	
321					partie haute (> 1m)	0,2			
322		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0,5		0	
323					mesure 2	0,2			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
324		Balustres	Métal	Peinture	mesure 1	0,7		0	
325					mesure 2	0,7			
-		Faux Limon	marbre		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Balustres	marbre		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Marches	marbre		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Contremarches	marbre		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Crémaillère	marbre		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Main courante	marbre		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Plafond	marbre		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement

3ème étage - Wc

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Allege	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-		Mur	Plâtre	peinture et faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
326		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0,5		0	
327					mesure 2	0,2			
328		Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,4		0	
329					partie haute (> 1m)	0,4			
330		Huissierie Porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0,2		0	
331					partie haute (> 1m)	0,2			

3ème étage - Bureau

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
332		Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0,3		0	
333					partie haute (> 1m)	0,4			
334		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0,5		0	
335					mesure 2	0,3			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Huissierie Fenêtre intérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Fenêtre volets	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement
-		Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-	NM		Absence de revêtement

-	Huissierie Fenêtre extérieure	Métal		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
336	Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.2		0	
337				partie haute (> 1m)	0.4			
338	Huissierie Porte	bois	peinture	partie basse (< 1m)	0.3		0	
339				partie haute (> 1m)	0.5			

3ème étage - Terrasse Sud

Nombre d'unités de diagnostic : 3 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
340		Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0.2		0	
341					partie haute (> 1m)	0.2			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
342		Balustrades	béton	Peinture	mesure 1	0.7		0	
343					mesure 2	0.4			

3ème étage - Terrasse Nord

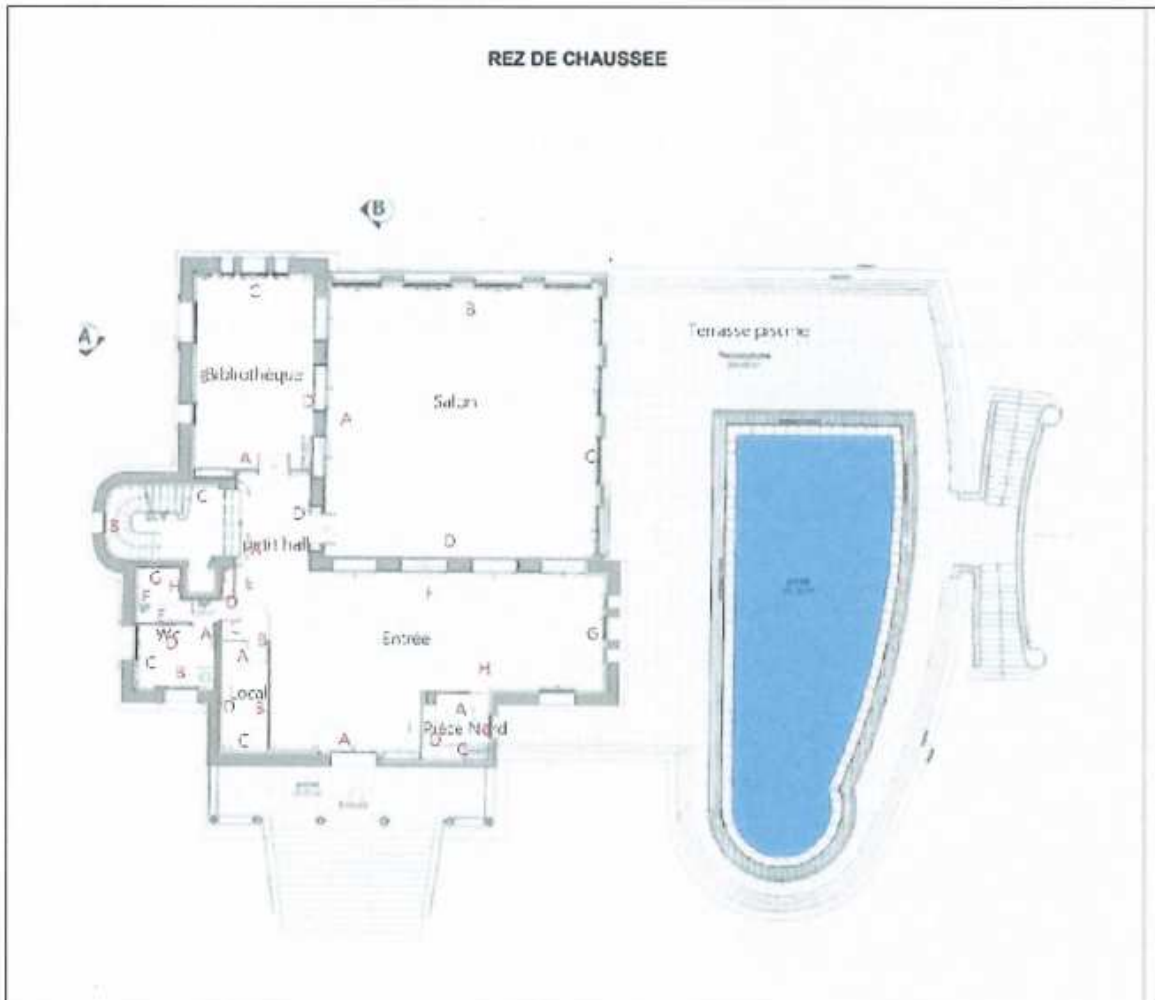
Nombre d'unités de diagnostic : 3 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

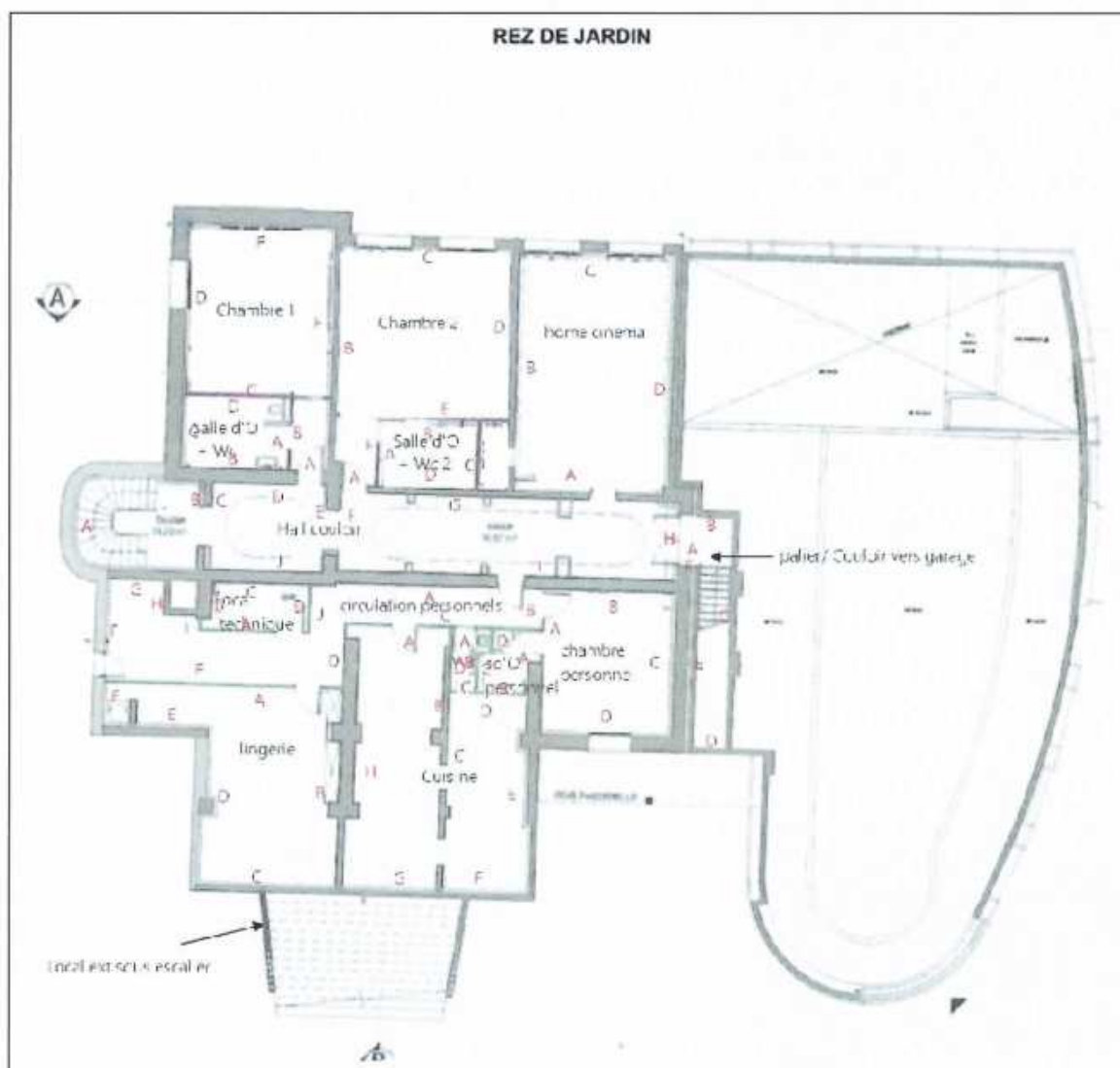
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
344		Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0.1		0	
345					partie haute (> 1m)	0.6			
-		Plinthes	marbre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
346		Balustrades	béton	Peinture	mesure 1	0.4		0	
347					mesure 2	0.6			

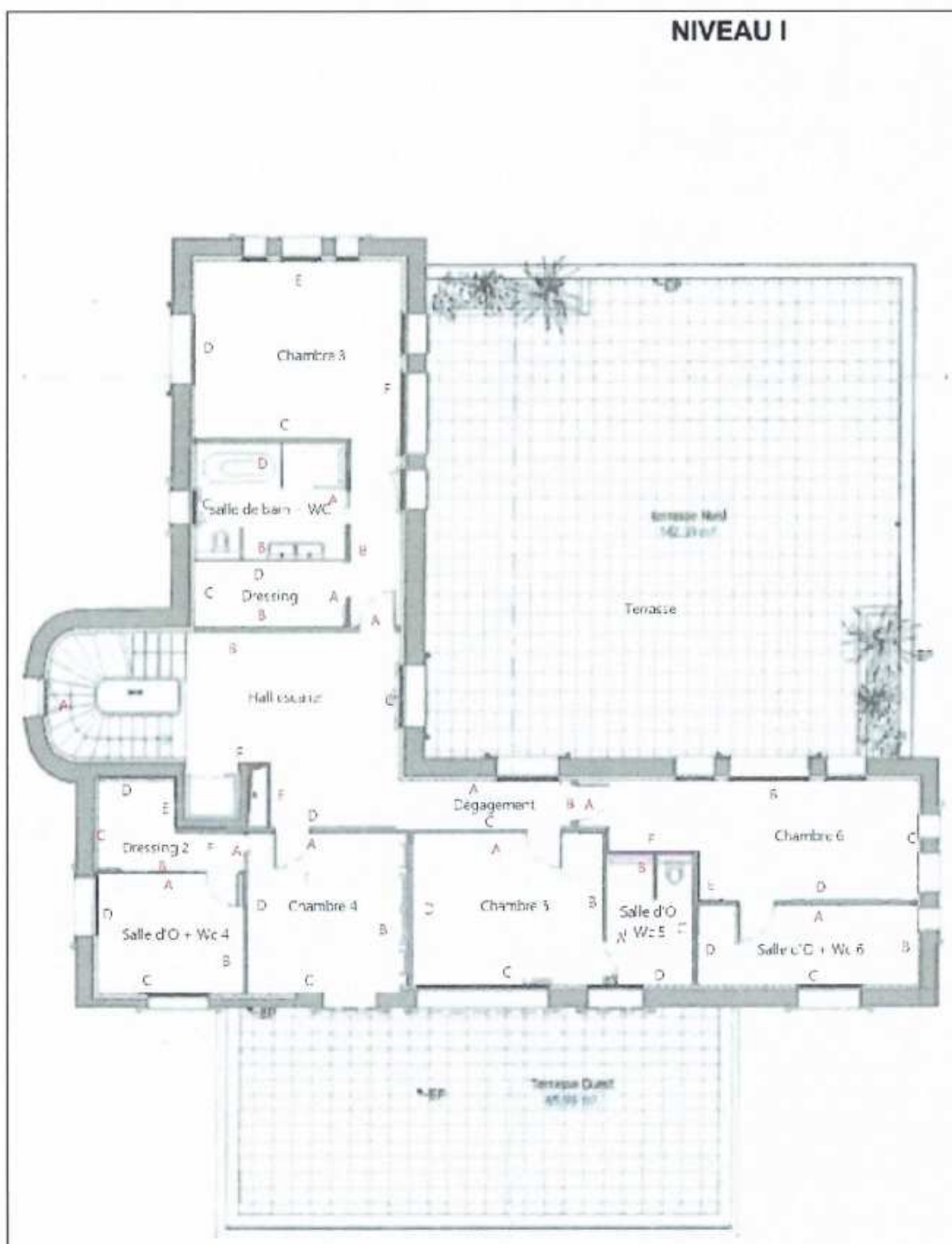
NM : Non mesuré car l'unité de diagnostic n'est pas visée par la réglementation.

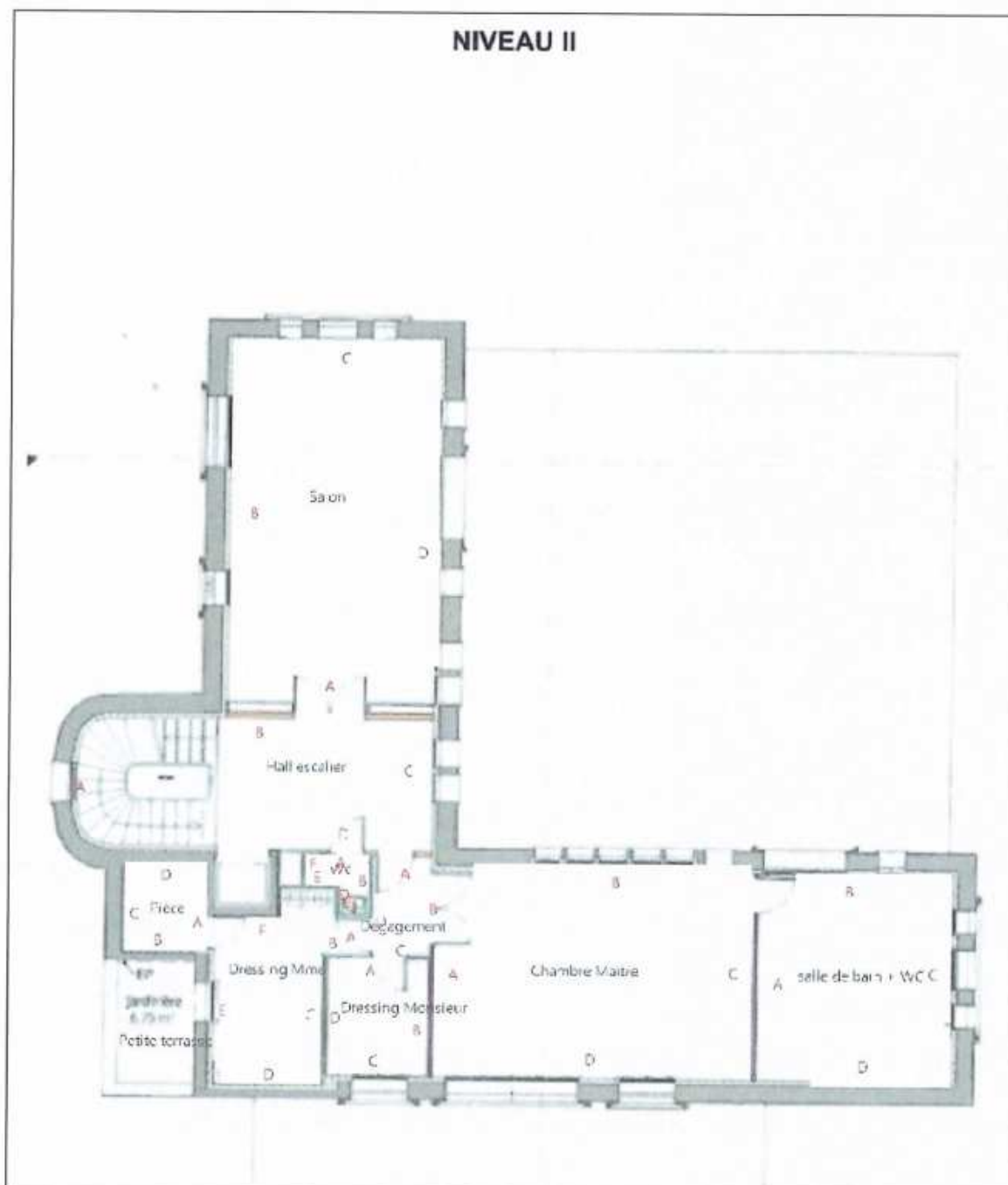
* L'état de conservation sera, le cas échéant, complété par la nature de la dégradation.

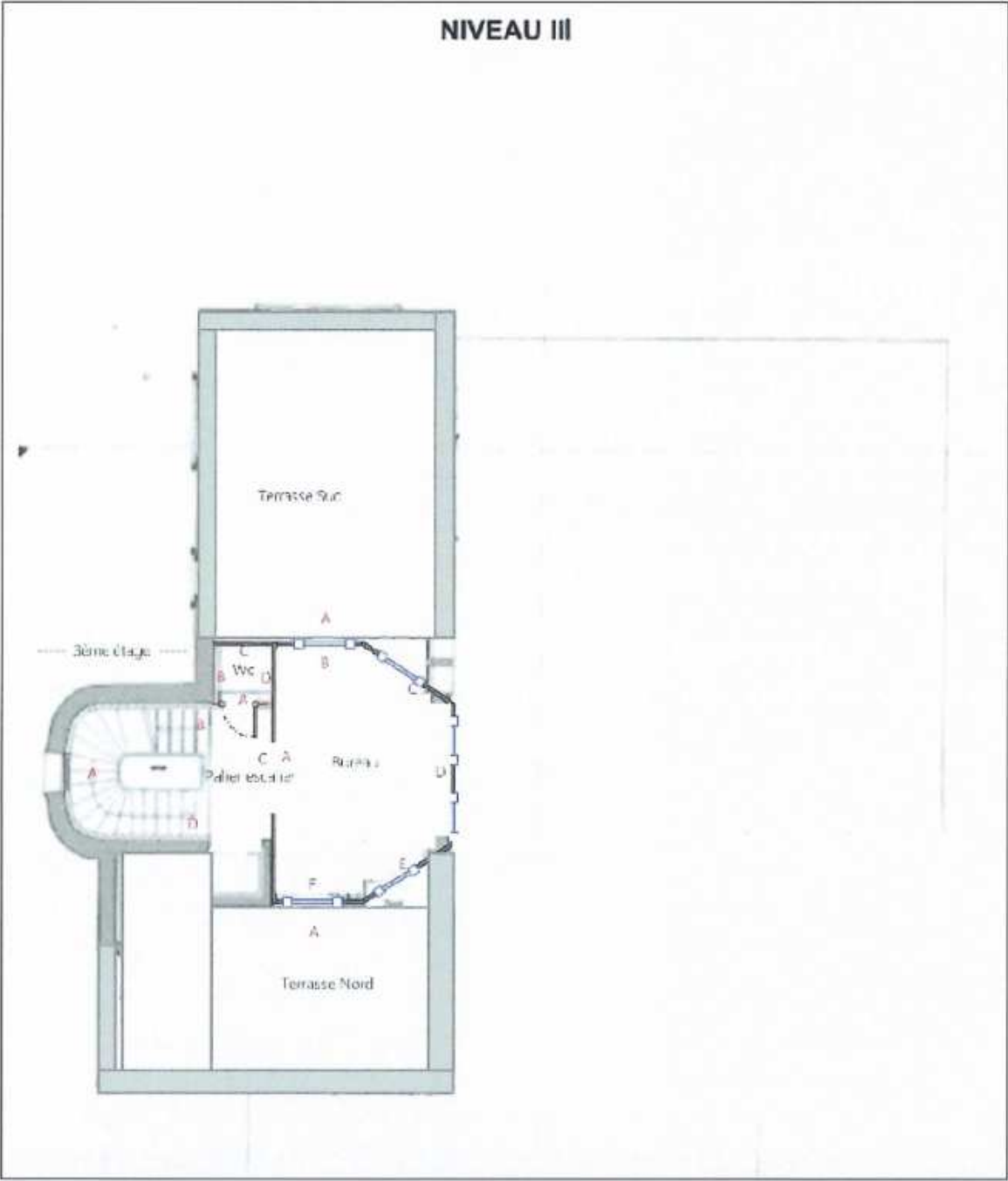
Localisation des mesures sur croquis de repérage











6 Conclusion

6.1 Classement des unités de diagnostic

Les mesures de concentration en plomb sont regroupées dans le tableau de synthèse suivant :

	Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Nombre d'unités de diagnostic	391	218	173	0	0	0
%	100	56 %	44 %	0 %	0 %	0 %

6.2 Recommandations au propriétaire

Le plomb (principalement la céruse) contenu dans les revêtements peut provoquer une intoxication des personnes, en particulier des jeunes enfants, dès lors qu'il est inhalé ou ingéré. Les travaux qui seraient conduits sur les surfaces identifiées comme recouvertes de peinture d'une concentration surfacique en plomb égale ou supérieure à 1 mg/cm² devront s'accompagner de mesures de protection collectives et individuelles visant à contrôler la dissémination de poussières toxiques et à éviter toute exposition au plomb tant pour les intervenants que pour les occupants de l'immeuble et la population environnante.

Lors de la présente mission il n'a pas été repéré de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur.

6.3 Commentaires

Constatations diverses :

Néant

Validité du constat :

Du fait de l'absence de revêtement contenant du plomb ou la présence de revêtements contenant du plomb à des concentrations inférieures aux seuils définis par arrêté des ministres chargés de la santé et de la construction, il n'y a pas lieu de faire établir un nouveau constat à chaque mutation. Le présent constat sera joint à chaque mutation

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Me TOMAS SCP COHEN - TOMAS - TRULLU TOMAS

6.4 Situations de risque de saturnisme infantile et de dégradation du bâti

(Au sens des articles 1 et 8 du texte 40 de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au Constat de Risque d'Exposition au Plomb)

Situations de risque de saturnisme infantile

NON	Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50% d'unités de diagnostic de classe 3
NON	L'ensemble des locaux objets du constat présente au moins 20% d'unités de diagnostic de classe 3

Situations de dégradation de bâti

NON	Les locaux objets du constat présentent au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré
NON	Les locaux objets du constat présentent des traces importantes de coulures, de ruissellements ou d'écoulements d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce
NON	Les locaux objets du constat présentent plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce recouvertes de moisissures ou de nombreuses taches d'humidité.

6.5 Transmission du constat à l'agence régionale de santé

NON	Si le constat identifie au moins l'une de ces cinq situations, son auteur transmet, dans un délai de cinq jours ouvrables, une copie du rapport au directeur général de l'agence régionale de santé d'implantation du bien expertisé en application de l'article L.1334-10 du code de la santé publique.
-----	--

En application de l'Article R.1334-10 du code de la santé publique, l'auteur du présent constat informe de cette transmission le propriétaire, le syndicat des copropriétaires ou l'exploitant du local d'hébergement



Remarque : Néant

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par WE.CERT - 13 rue de Saintignon 57100 THIONVILLE (détail sur www.info-certif.fr)

Fait à NICE CEDEX 1, le 18/04/2024
Par : MANSUY Stéphanie

7 Obligations d'informations pour les propriétaires

Décret n° 2006-474 du 25 avril 2006 relatif à la lutte contre le saturnisme, Article R.1334-12 du code de la santé publique :
« L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.
« Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de Sécurité Sociale. »
Article L1334-9 :

Si le constat, établi dans les conditions mentionnées aux articles L. 1334-6 à L. 1334-8, met en évidence la présence de revêtements dégradés contenant du plomb à des concentrations supérieures aux seuils définis par l'arrêté mentionné à l'article L. 1334-2, le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement doit en informer les occupants et les personnes amenées à faire des travaux dans l'immeuble ou la partie d'immeuble concernée. Il procède aux travaux appropriés pour supprimer le risque d'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. En cas de location, lesdits travaux incombent au propriétaire bailleur. La non-réalisation desdits travaux par le propriétaire bailleur, avant la mise en location du logement, constitue un manquement aux obligations particulières de sécurité et de prudence susceptible d'engager sa responsabilité pénale.

8 Information sur les principales réglementations et recommandations en matière d'exposition au plomb

8.1 Textes de référence

- Code de la santé publique :**
- Code de la santé publique : Articles L.1334-1 à L.1334-12 et Articles R.1334-1 à R.1334-13 (lutte contre la présence de plomb) ;
 - Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique Articles 72 à 78 modifiant le code de la santé publique ;
 - Décret n° 2006-474 du 25 avril 2006 relatif à la lutte contre le saturnisme ;
 - Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification ;
 - Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.



Code de la construction et de l'habitat : Articles L.271-4 à L.271-6 (Dossier de diagnostic technique) et Articles R.271-1 à R.271-4 (Conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique) ;
Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 relative au logement et à la construction ;
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique.

Code du travail pour la prévention des risques professionnels liés à l'exposition au plomb :
Code du travail : Articles L.233-5-1, R.231-51 à R.231-54, R.231-56 et suivants, R.231-58 et suivants,
R.233-1, R.233-42 et suivants ;
Décret n° 2001-97 du 1er février 2001 établissant les règles particulières de prévention des risques cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction et modifiant le code du travail ;
Décret n° 93-41 du 11 janvier 1993 relatif aux mesures d'organisation, aux conditions de mise en œuvre et d'utilisation applicables aux équipements de travail et moyens de protection soumis à l'Article L.233-5-1 du code du travail et modifiant ce code (équipements de protection individuelle et vêtements de travail) ;
Décret n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code du travail ;
Loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (Équipements de travail) ;
Décret n° 92-1261 du 3 décembre 1992 relatif à la prévention des risques chimiques (Articles R.231-51 à R.231-54 du code du travail) ;
Arrêté du 19 mars 1993 fixant, en application de l'Article R.237-8 du code du travail, la liste des travaux dangereux pour lesquels il est établi un plan de prévention.

8.2 Ressources documentaires

Documents techniques :
Fiche de sécurité H2 F 13 99 Maladies Professionnelles, Plomb, OPPBP, janvier 1999 ;
Guide à l'usage des professionnels du bâtiment, Peintures au plomb, Aide au choix d'une technique de traitement, OPPBP, FFB, CEBTP, Editions OPPBP 4e trimestre 2001 ;
Document ED 909 Interventions sur les peintures contenant du plomb, prévention des risques professionnels, INRS, avril 2003 ;
Norme AFNOR NF X 46-030 «Diagnostic plomb — Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb» ;
Sites Internet :
Ministère chargé de la santé (textes officiels, précautions à prendre en cas de travaux portant sur des peintures au plomb, obligations des différents acteurs, ...) : <http://www.sante.gouv.fr> (dossiers thématiques «Plomb» ou «Saturisme»)
Ministère chargé du logement : <http://www.logement.gouv.fr>
Agence nationale de l'habitat (ANAH) : <http://www.anah.fr/> (fiche Peintures au plomb disponible, notamment)
Institut national de recherche et de sécurité (INRS) : <http://www.inrs.fr/> (règles de prévention du risque chimique, fiche toxicologique plomb et composés minéraux, ...)

9 Annexes :

9.1 Notice d'Information

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez, comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.
Deux documents vous informent :
- Le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : lisez-le attentivement !
- La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans le logement.

Les effets du plomb sur la santé
L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti (listes A et B de l'annexe I3-9 du Code de la Santé publique)

Numéro de dossier : 060100637
Date du repérage : 18/04/2024

Références réglementaires	
Textes réglementaires	Articles L 271-4 à L 271-6 du code de la construction et de l'habitation, Art. L. 1334-13, R.1334-15, Santé
N	San
la	
A	
P	
T	
P	
D	
la	
la	
la	

Le(s) signataire(s)				
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
	MANSUY Stéphane	Opérateur de repérage	WE.CERT 13 rue de Saintignon 57100 THIONVILLE	Obtention : 15/09/2022 Échéance : 24/01/2029 N° de certification : C2021-SE12-008
Opérateur(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport		Raison sociale de l'entreprise : EXADIAG (Numéro SIRET : 909 812 786 00012)		
Adresse : 21 bis av Thiers BP 1239, 06001 NICE CEDEX 1		Désignation de la compagnie d'assurance : AXA		
Numéro de police et date de validité : 1940878404 / 31 Décembre				

Le rapport de repérage	
Date d'émission du rapport de repérage : 03/05/2024, remis au propriétaire le 03/05/2024	
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses	
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 19 pages, la conclusion est située en page 2.	

1	Les conclusions	
2	Le(s) laboratoire(s) d'analyses	
3	La mission de repérage	
3.1	L'objet de la mission	
3.2	Le cadre de la mission	
3.2.1	L'intitulé de la mission	
3.2.2	Le cadre réglementaire de la mission	
3.2.3	L'objectif de la mission	
3.2.4	Le programme de repérage de la mission réglementaire.	
3.2.5	Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)	
3.2.6	Le périmètre de repérage effectif	
4	Conditions de réalisation du repérage	
4.1	Bilan de l'analyse documentaire	
4.2	Date d'exécution des visites du repérage in situ	
4.3	Ecart, adjonctions, suppressions par rapport aux arrêtés en vigueur	
4.4	Plan et procédures de prélèvements	
5	Résultats détaillés du repérage	
5.1	Identification des matériaux repérés de la liste A	
5.2	Identification des matériaux repérés de la liste B	
6	Signatures	
7	Annexes	

1. – Les conclusions

Avertissement : les textes ont prévu plusieurs cadres réglementaires pour le repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante, notamment pour les cas de démolition d'immeuble. La présente mission de repérage ne répond pas aux exigences prévues pour les missions de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'immeuble ou avant réalisation de travaux dans l'immeuble concerné et son rapport ne peut donc pas être utilisé à ces fins.

1.1 Liste A : Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il n'a pas été repéré

- de matériaux ou produits de la liste A contenant de l'amiante.

1.1 Liste B : Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il n'a pas été repéré

- de matériaux ou produits de la liste B contenant de l'amiante.

1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Neant	Localisation	Parties du local	-	Raison
-------	--------------	------------------	---	--------

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse
Adresse :
Numéro de l'accréditation Cofrac :

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la vente de l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, certains matériaux ou produits contenant de l'amiante conformément à la législation en vigueur. Pour s'exonérer de tout ou partie de sa garantie des vices cachés, le propriétaire vendeur annexe à la promesse de vente ou au contrat de vente le présent rapport.



3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Repérage en vue de l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente de tout ou partie d'un immeuble bâti».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

L'article L. 271-4 du code de la construction et de l'habitation prévoit qu'«en cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, un dossier de diagnostic technique, fourni par le vendeur, est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. En cas de vente publique, le dossier de diagnostic technique est annexé au cahier des charges.»

Le dossier de diagnostic technique comprend, entre autres, «l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du même code».

La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante mentionnés en annexe du Code la santé publique» (liste A et B).

3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini à minima par l'Annexe 13.9 (liste A et B) du Code de la santé publique et se limite pour une mission normale à la recherche de matériaux et produits contenant de l'amiante dans les composants et parties de composants de la construction y figurant.

En partie droite l'extrait du texte de l'Annexe 13.9

Important : Le programme de repérage de la mission de base est limité. Il est plus restreint que celui élaboré pour les missions de repérage de matériaux ou produits contenant de l'amiante avant démolition d'immeuble ou celui à élaborer avant réalisation de travaux.

3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)

En plus du programme de repérage réglementaire, le présent rapport porte sur les parties de composants suivantes :

3.2.6 Le périmètre de repérage effectif

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Descriptif des pièces visitées

Rez de chaussée - Entrée,
Rez de chaussée - Local,
Rez de chaussée - Vc,
Rez de chaussée - petit hall,
Rez de chaussée - Bibliothèque,
Rez de chaussée - Salon,
Rez de chaussée - Pièce Nord,
Rez de chaussée - Terrasse piscine,
Rez de jardin - Local ext sous escalier,
Rez de jardin - Hall couloir,
Rez de jardin - palier/ Couloir vers garage,
Rez de jardin - Chambre 1,
Rez de jardin - Salle d'O + Wc,
Rez de jardin - Chambre 2,

1er étage - Dressing,
1er étage - Chambre 4,
1er étage - Dressing 2,
1er étage - Salle d'O + Wc 4,
1er étage - Dégagement,
1er étage - Chambre 5,
1er étage - Salle d'O + Wc 5,
1er étage - Chambre 6,
1er étage - Salle d'O + Wc 6,
1er étage - Terrasse,
2ème étage - Hall escalier,
2ème étage - Salon,
2ème étage - Wc,
2ème étage - Dégagement,

Composant de la construction	Partie du composant ayant été inspecté (Description)	Néant
------------------------------	--	-------

Liste A	
Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
Foyers, Calorifugés, Faux plafonds	
Faux plafonds	
Liste B	
Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1. Plafonds et poutres	
Plafonds, Poutres et Charpentes, Gains et Coffres Horizontaux	
2. Planchers et escaliers	
Planchers, Poutres et Charpentes, Gains et Coffres Horizontaux	
3. Cloisons, canalisations et équipements intérieurs	
Cloisons (légères et préfabriquées), Gains et Coffres verticaux	
4. Éléments extérieurs	
Toitures	
Planchers (fibres-ciment), Ardoises (composites), Ardoises (fibres-ciment), Accès/voies de couvertures (composites), Accès/voies de couvertures (fibres-ciment), Bardages bitumeux	
Bardages et façades légers	
Planchers (fibres-ciment), Ardoises (composites), Ardoises (fibres-ciment), Planchers (composites)	
Conduits en toiture et façade	
Conduits de fumée en amiante-ciment, Conduits d'eau usée en amiante-ciment, Conduits d'eau pluviales en amiante-ciment	



Rez de jardin - Salle d'O + We 2,
Rez de jardin - homme cinema,
Rez de jardin - circulation personnels,
Rez de jardin - chambre personnel,
Rez de jardin - sd'O personnel,
Rez de jardin - Wc,
Rez de jardin - Cuisine,
Rez de jardin - lingerie,
Rez de jardin - Local technique,
1er étage - Hall escalier,
1er étage - Chambre 3,
1er étage - salle de bain + Wc,
2ème étage - Chambre Maître,
2ème étage - Dressing Monsieur,
2ème étage - Petite terrasse,
2ème étage - Pièce,
2ème étage - salle de bain + Wc,
3ème étage - Palier escalier,
3ème étage - Wc,
3ème étage - Bureau,
3ème étage - Terrasse Sud,
3ème étage - Terrasse Nord,
Sous-Sol - Garage

Localisation	Description
--------------	-------------

Rez de chaussée - Entrée	Sol : marbre Mur : Plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture
Rez de chaussée - Local	Sol : marbre Mur : Plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture
Rez de chaussée - Wc	Sol : marbre Mur avec allège : Plâtre et Peinture et faïence Plafond : Plâtre et Peinture
Rez de chaussée - petit hall	Sol : marbre Mur : Plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture
Rez de chaussée - Bibliothèque	Sol : marbre Mur : Plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture
Rez de chaussée - Salon	Sol : marbre Mur : Plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture
Rez de chaussée - Pièce Nord	Sol : marbre Mur : Plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture
Rez de chaussée - Terrasse piscine	Sol : marbre Mur : Béton et Peinture
Rez de jardin - Hall couloir	Sol : marbre Mur : béton et peinture Plafond : plâtre et peinture
Rez de jardin - Chambre 1	Sol : marbre Mur : béton et peinture Plafond : plâtre et peinture
Rez de jardin - Salle d'O + Wc	Sol : marbre Mur avec allège : Plâtre et peinture et faïence Plafond : plâtre et peinture
Rez de jardin - Chambre 2	Sol : marbre Mur : béton et peinture Plafond : plâtre et peinture
Rez de jardin - Salle d'O + Wc 2	Sol : marbre Mur avec allège : Plâtre et peinture et faïence Plafond : Plâtre et Peinture
Rez de jardin - homme cinema	Sol : marbre Mur : béton et peinture Plafond : plâtre et peinture
Rez de jardin - chambre personnel	Sol : marbre Mur : béton et peinture Plafond : plâtre et peinture
Rez de jardin - sd'O personnel	Sol : marbre Mur avec allège : Plâtre et peinture et faïence Plafond : Plâtre et Peinture
Rez de jardin - Wc	Sol : marbre Mur avec allège : Plâtre et peinture et faïence Plafond : Plâtre et Peinture
Rez de jardin - Cuisine	Sol : marbre Mur : béton et peinture Plafond : plâtre et peinture
Rez de jardin - lingerie	Sol : marbre Mur : béton et peinture Plafond : plâtre et peinture
Rez de jardin - circulation personnels	Sol : marbre Mur : béton et peinture Plafond : plâtre et peinture
Rez de jardin - palier/ Couloir vers garage	Sol : marbre Mur : béton et peinture Plafond : plâtre et peinture
1er étage - salle de bain + Wc	Sol : marbre Mur avec allège : Plâtre et peinture et faïence Plafond : Plâtre et Peinture
1er étage - Chambre 3	Sol : marbre Mur : béton et peinture Plafond : plâtre et peinture

Localisation	Description
1 ^{er} étage - Dressing	Plafond : plâtre et peinture Mur : béton et peinture Sol : marbre
1 ^{er} étage - Chambre 4	Plafond : plâtre et peinture Mur : béton et peinture Sol : marbre
1 ^{er} étage - Dressing 2	Plafond : plâtre et peinture Mur : béton et peinture Sol : marbre
1 ^{er} étage - Salle d'O + Wc 4	Plafond : plâtre et peinture Mur avec allège : Plâtre et peinture et faïence Sol : marbre
1 ^{er} étage - Dégrassement	Plafond : plâtre et peinture Mur : Plâtre et Peinture
1 ^{er} étage - Chambre 5	Plafond : plâtre et peinture Mur : Plâtre et Peinture Sol : marbre
1 ^{er} étage - Salle d'O + Wc 5	Plafond : plâtre et peinture Mur avec allège : Plâtre et peinture et faïence Sol : marbre
1 ^{er} étage - Chambre 6	Plafond : plâtre et peinture Mur : Plâtre et Peinture Sol : marbre
1 ^{er} étage - Salle d'O + Wc 6	Plafond : plâtre et peinture Mur avec allège : Plâtre et peinture et faïence Sol : marbre
1 ^{er} étage - Terrasse	Plafond : plâtre et peinture Mur : Béton et Peinture Sol : marbre
2 ^{ème} étage - Hall escalier	Plafond : plâtre et peinture Mur : béton et peinture Sol : marbre
2 ^{ème} étage - Hall escalier	Plafond : plâtre et peinture Mur : béton et peinture Sol : marbre
2 ^{ème} étage - Chambre Maître	Plafond : plâtre et peinture Mur : plâtre et peinture Sol : marbre
2 ^{ème} étage - Dressing Maîtresse	Plafond : plâtre et peinture Mur : plâtre et peinture Sol : marbre
2 ^{ème} étage - Dressing Mme	Plafond : plâtre et peinture Mur : plâtre et peinture Sol : marbre
2 ^{ème} étage - Petite terrasse	Plafond : plâtre et peinture Mur : Béton et Peinture Sol : marbre
2 ^{ème} étage - Pièce	Plafond : plâtre et peinture Mur : plâtre et peinture Sol : marbre
2 ^{ème} étage - salle de bain + WC	Plafond : Plâtre et Peinture Mur avec allège : Plâtre et peinture et faïence Sol : marbre
3 ^{ème} étage - Pulver escalier	Plafond : plâtre et peinture Mur : béton et peinture Sol : marbre
3 ^{ème} étage - Wc	Plafond : Plâtre et Peinture Mur avec allège : Plâtre et peinture et faïence Sol : marbre
3 ^{ème} étage - Bureau	Plafond : plâtre et peinture Mur : plâtre et peinture Sol : marbre
3 ^{ème} étage - Terrasse Nord	Plafond : Béton et Peinture Mur : Béton et Peinture Sol : marbre
3 ^{ème} étage - Terrasse Sud	Plafond : Béton et Peinture Mur : Béton et Peinture Sol : marbre
Rez de jardin - Local esc. escalier	Plafond : Béton et peinture Mur : Béton et peinture Sol : Béton
Rez de jardin - Local esc. escalier	Plafond : béton et bmt Mur : Béton et peinture Sol : marbre
Rez de jardin - Local technique	Plafond : plâtre et peinture Mur : béton et peinture Sol : marbre
Sous-Sol - Garage	Plafond : béton et Peinture Mur : Béton et peinture Sol : marbre



4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés
	Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mis en place
	Éléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité

Observations :
Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date de la commande : 09/04/2024
Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 18/04/2024
Heure d'arrivée : 09 h 00
Durée du repérage : 03 h 00
Personne en charge d'accompagner l'opérateur de repérage : M^c TOMAS SCP COHEN - TOMAS - TRULLU TOMAS

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux arrêtés en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions des arrêtés.

4.4 Plan et procédures de prélèvements

Néant

5. – Résultats détaillés du repérage

5.1 Identification des matériaux repérés de la liste A

Localisation	Néant
Identifiant + Description	-
Conclusion	
Justification	
État de conservation	
Commentaires	

Aucun autre matériau de la liste A n'a été repéré dans périmètre de repérage mentionné au paragraphe 3.2.6

5.2 Identification des matériaux repérés de la liste B

Localisation	Néant
Identifiant + Description	-
Conclusion	
Justification	
État de conservation	
Commentaires	

Aucun autre matériau de la liste B n'a été repéré dans périmètre de repérage mentionné au paragraphe 3.2.6

6. – Signatures

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par WE.CERT 13 rue de Saintignon 57100 THIONVILLE (détail sur www.info-cert.fr)

Fait à ROQUEBRUNE CAP MARTIN, le 18/04/2024

Par : MANSUY Stéphanie

Signature du représentant :



ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° 060100637

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre maître ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinec.org.

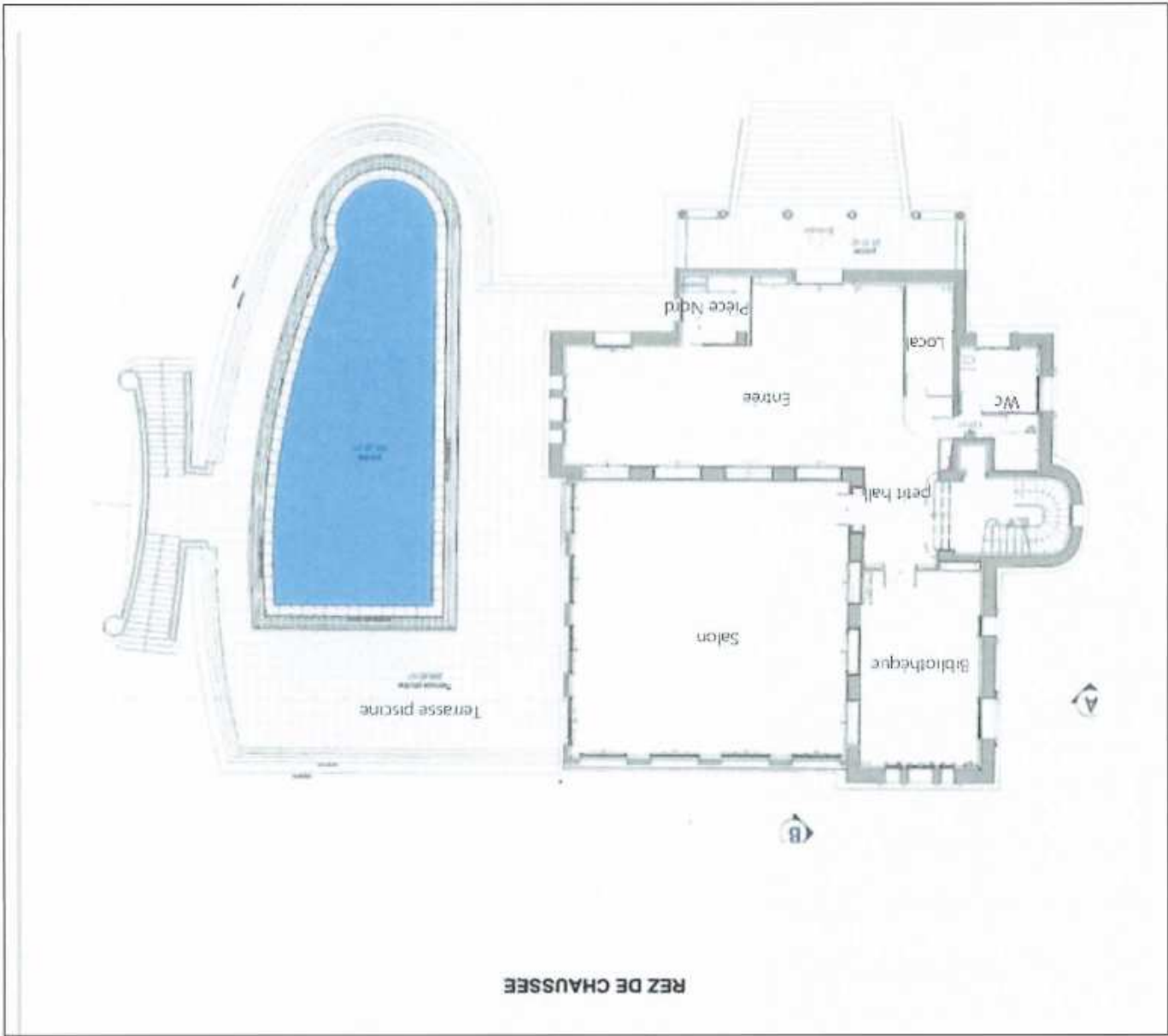
Sommaire des annexes

7 Annexes

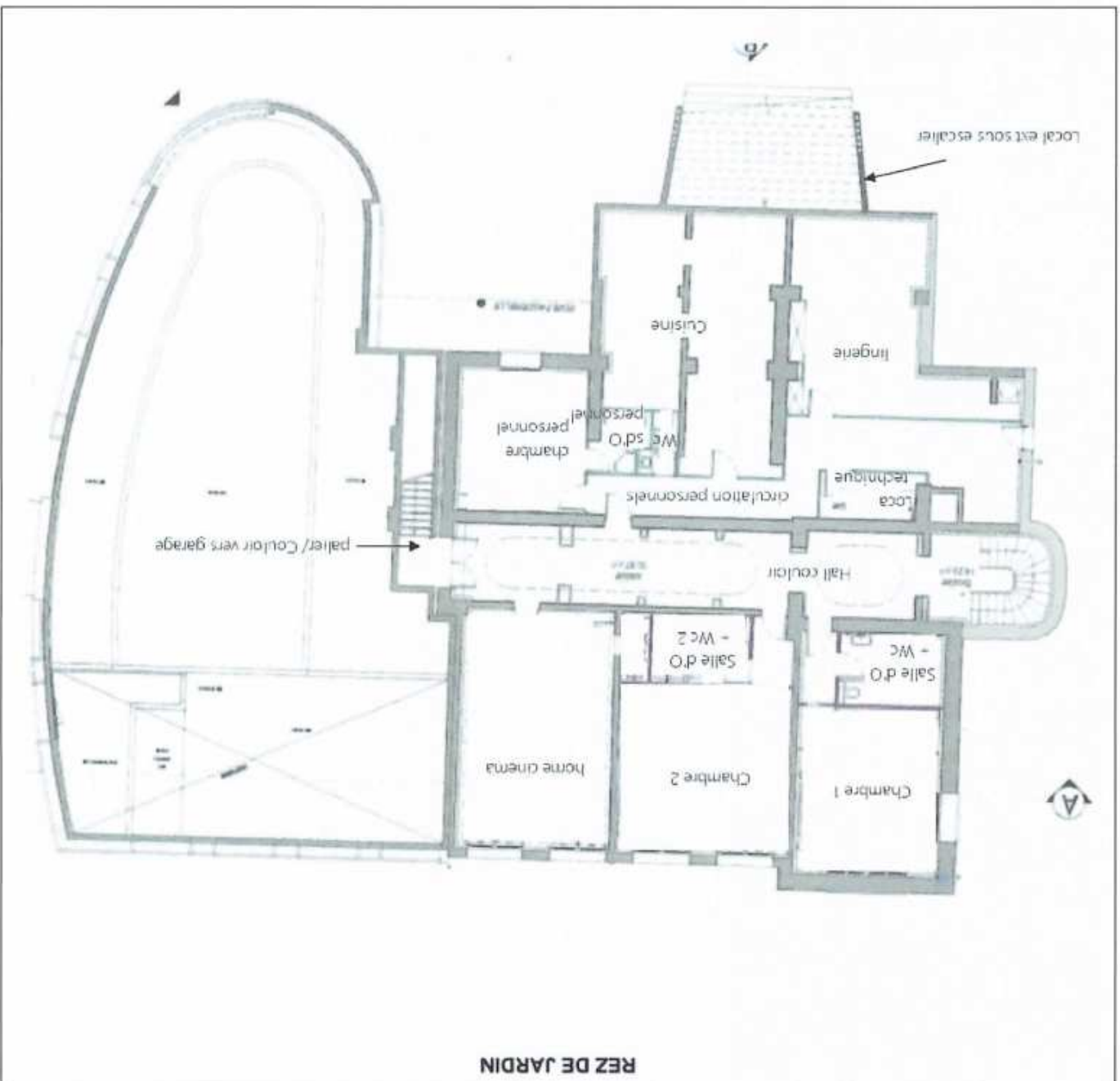
- 7.1 Schéma de repérage
- 7.2 Rapports d'essais
- 7.3 Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- 7.4 Conséquences réglementaires et recommandations
- 7.5 Documents annexés au présent rapport



7.1 - Annexe - Schéma de repérage

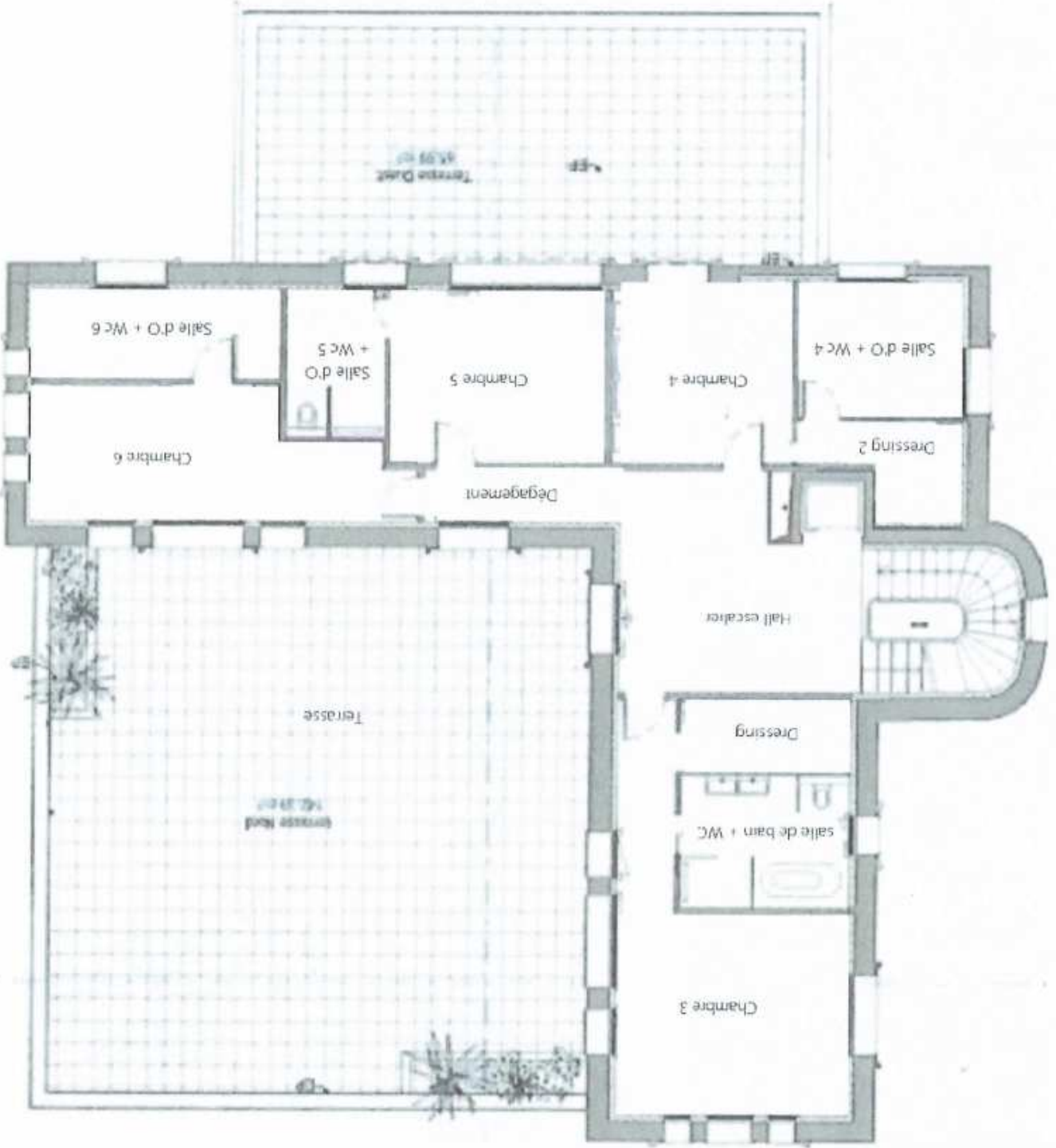


REZ DE JARDIN





NIVEAU I

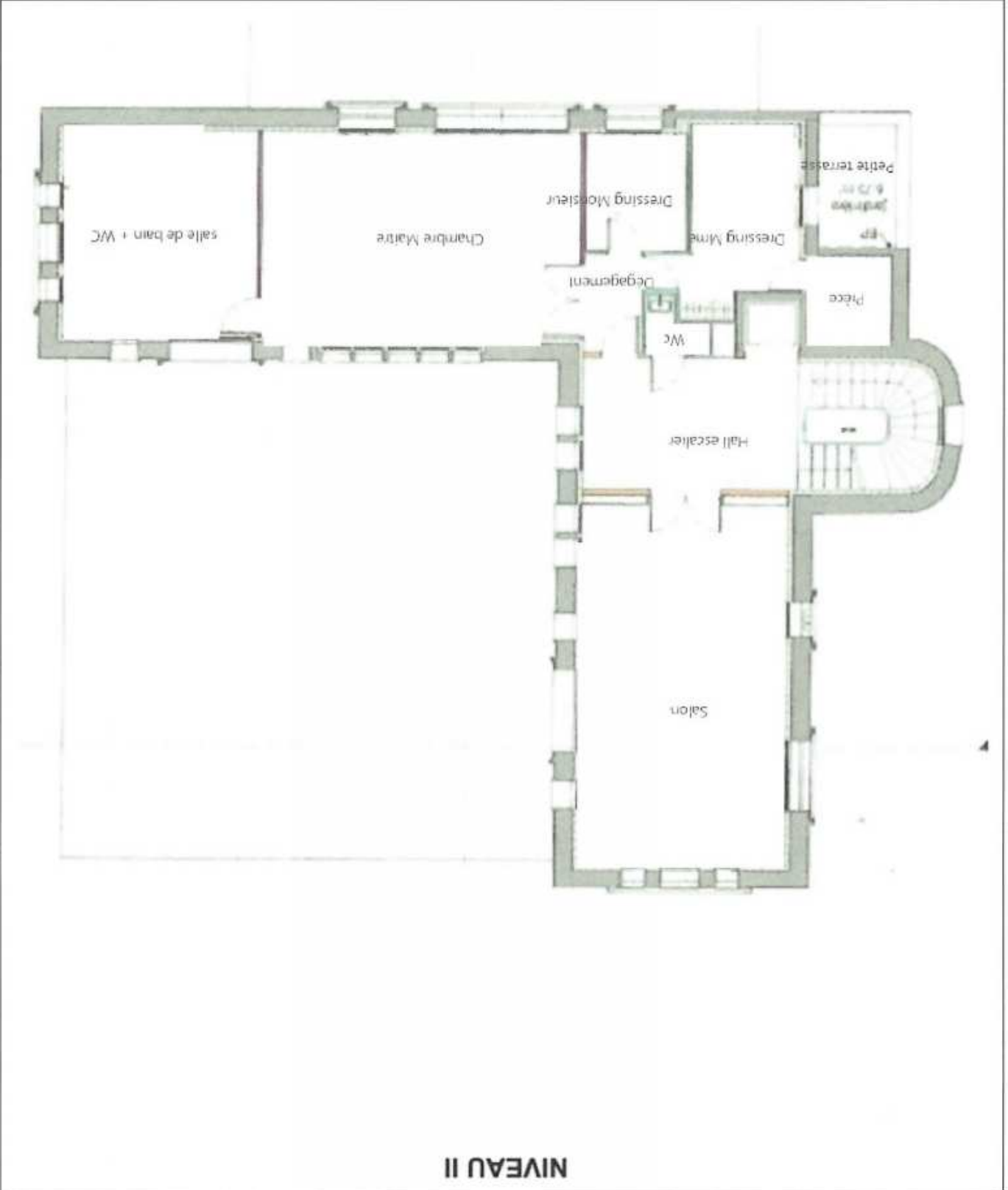


EXADIAG | 21 bis av Thiers BP 1239 06001 NICE CEDEX 1 | Tél : 0608272680 | mail : sma@id21.com
N°SIREN : 909 812 786 | Compagnie d'assurance : AXA n° 1940878404

10/19
Rapport du :
03/05/2024

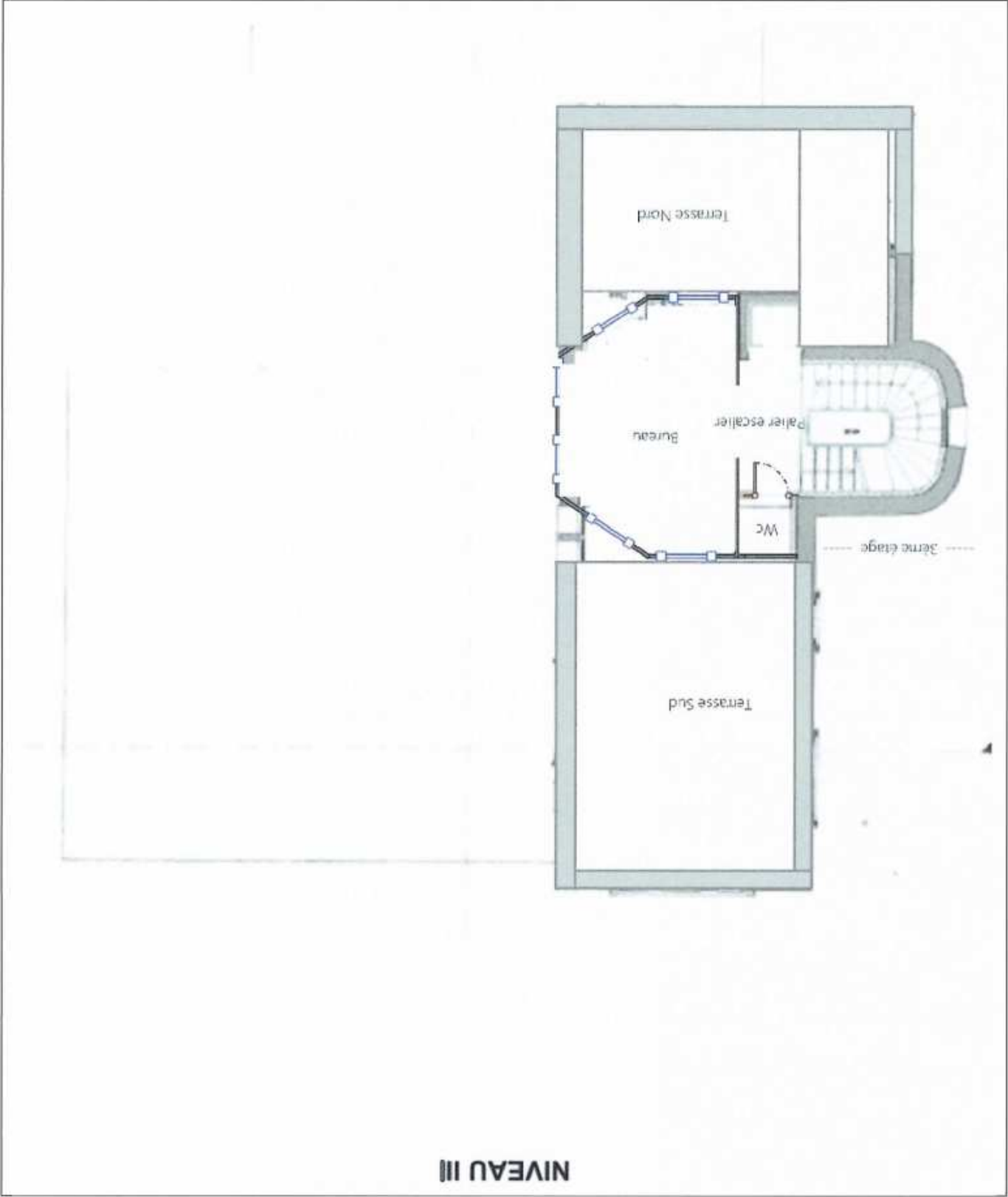


NIVEAU II





NIVEAU III



Légende

Nom du propriétaire : SARL SO.TRA.CO Adresse du bien : 5 av du Sémaphore, Villa Le Verger 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN	Dalles de sol		Conduit en fibre-ciment	
	Carrelage		Conduit autre que fibre-ciment	
	Colle de revêtement		Brides	
	Dalles de faux-plafond		Dépôt de Matériaux contenant de l'amiante	
	Toiture en fibre-ciment		Matériau ou produit sur lequel un doute persiste	
	Toiture en matériaux composites		Présence d'amiante	

Aucune photo/illustration n'a été jointe à ce rapport.

Identifiant et prélèvement	-
Localisation	-
Composant de la construction	-
Parties du composant	-
Description	-

Copie des rapports d'essais :

Aucun rapport d'essai n'a été fourni ou n'est disponible

7.3 - Annexe - Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produits de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produits de la liste A

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

Fort	1° Il existe un système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres, ou 2° Le faux plafond se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à forts courants d'air, ou 3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle
Moyen	1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affleure pas directement le faux plafond contenant de l'amiante, 2° Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).
Faible	1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée, 2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond contenant de l'amiante.



que celui-ci affecte directement le faux plafond	
--	--

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité considérée engendre des vibrations, dans le local ou à l'extérieur.
Moyen	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).
Faible	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produits de la liste B

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produits de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas de risque pouvant entraîner la dégradation du matériau.
Risque de dégradation ou d'extension à terme	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.
Risque de dégradation ou d'extension rapide	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entraîner rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :

- Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc...) selon que le risque est probable ou avéré ;
- La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte. Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc...

7.4 - Annexe - Conséquences réglementaires et recommandations

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produits de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'article du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 – L'évaluation de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 – La mesure d'empoussièrement dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux prévus doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Article R1334-23 : L'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

(1) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'article mentionné à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.



III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiments occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produits de la liste B

1. Réalisation d'une « évaluation périodique », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :
- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.
2. Réalisation d'une « action corrective de premier niveau », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :
- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ; b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
 - c) Vérifier à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
 - d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.
- Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.
3. Réalisation d'une « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :
- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c) (patrimoine suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante.
 - b) Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
 - c) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégrité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 - d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.
- En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportés.

7.5 - Annexe - Autres documents



D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n° : 10592956604

Responsabilité civile Professionnelle

Diagnosticsurtechnique immobilier

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'assurance dont le Siège Social est situé 113 Terrasses de l'Arche - 92727 NANTERRE Cécex, attestons que la :

Leitfaden des Projekts: 92/27 NANNLRL Cceex, attestors que la:

STE EXADIAG

MANUY STEPHANIE

21 BIS AVENUE THIERS

06001 NICE CEDEX 1

Achete par l'intermédiaire de LSN Assurances, 39 rue Mislislav Rostropovitch 75815 Paris cedex 17, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n°105929526604.

al contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n°10592956604.

Diagnostiqueur Technique Immobilier désigné ci-dessus dans le cadre des activités listées ci-après, sous réserve qu'il/elles soient réalisées par des personnes disposant des certifications de compétence en cours de validité exigées par le règlementation et des attestations de formation, d'accréditation, d'agrément au sens contractuel.

immobilers.

- Diagnostic de performance énergétique (DPE) (DPE sans mention).
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) (DPE sans mention).
- Constat de risque d'exposition au plomb (CRP) (plomb sans mention).
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux contenant de l'amiante (amiante sans mention).
- Contrôle périodique de l'amiante (amiante sans mention).
- Dossier technique amiante (amiante sans mention).
- Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment.
- Etat parasitaire, insectes xylophages et champignons lignivores cont. Mielée, C. termites et F. termites ou F. insectes xylophages et champignons lignivores pour les non certifiés Termites
- Diagnostic Mielée car pas pris en compte dans la certification Termites
- L'état de l'installation intérieure de gaz.
- L'état de l'installation intérieure d'électricité.
- L'état d'installation d'assainissement non collectif.
- Assainissement collectif.
- L'état des risques et des pollutions (ERP).
- L'état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERIAL).
- L'information sur la présence d'un risque de mûle.
- Certificats de surface. Bien à la vente (Loi Carrez).

[illegible]



- Certificats de surface Bien à la location (Loi Bourin),
- Vérifications de conformité de la sécurité des piscines,
- Document Unique d'évaluation des risques pour synchres de copropriété,
- Diagnostic humide,
- Etats des lieux locatifs (des parties privatives),
- Assistance à la livraison de biens neufs,
- Activité de vente et/ou installation des détecteurs autonomes de fumée (DAAF) sans travaux d'entretien et sans maintenance,
- Certificats de logements décent, Normes d'habitabilité (notamment dans le cadre des dispositifs spéciaux de type de Robien, Scellier, Prêts conventionnés — prêts à taux zéro —, Délivrance de l'attestation de prise en compte de la RT 2012, C (DPC sans mention) DPE en vue de l'obtention d'un Prêt à taux zéro (DPE sans mention),
- Vérification de l'installation électrique du logement dans le cadre du télétravail,
- Audit énergétique pour les Maisons Individuelles ou les Bâtiments Monopropriété (AC),
- Le correct d'information du logement (CIL),
- Les Plans de Croquis de l'Avant-Projet Sommaire (APS), à l'exception de toute activité de conception et de réalisation de travaux

CATEGORIE 2 couvrant les activités suivantes EN SUS des activités de la catégorie 1

- Audit énergétique pour copropriété,
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) (DPE avec mention),
- Diagnostic de risque d'incendie au plomb dans les peintures (DRIP) (plomb avec mention),
- Corstat après travaux Plomb, (sans mention)
- Diagnostic de mesures surfaciques des poussières de plomb, (sans mention)
- Recherche de plomb avant travaux, avant démolition (CRFP avec ou sans mention),
- Diagnostic de plomb dans l'eau,
- Contrôle périodique de l'amiante (amiante avec mention),
- Corstat visuel amiante de première et seconde restitution après travaux, (amiante avec mention),
- Dossier technique amiante (amiante avec mention),
- Diagnostic amiante avant démolition, (avec mention)
- Diagnostic amiante avant travaux (BVAAT), F 554 et qualification au volume de matériaux et produits contenant de l'amiante,
- Bilans thermiques : par infrarouge et ou thermographie infrarouge selon le cahier des charges RT 2012,
- Diagnostic Technique Global, BAC+3 dans le domaine Technique du Bâtiment ou VAE équivalent, sous les réserves suivantes :
- L'Adhérent :
- Exerce le diagnostic technique global tel que prévu par l'article L 731-1 du code de la construction et de l'habitation,
- Dispose des compétences prévues par le décret 2016-1965 du 28 décembre 2016, dont l'activité ne peut en aucun cas être assimilable à une mission de maîtrise d'œuvre.
- Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera accordée.

AXXA - 17 rue de la République
92100 Nanterre
SIREN : 512 06001 NICE CEDEX 1 | Tél : 0608272680 | mail : sma@ld2i.com
N° SIREN : 909 812 786 | Compagnie d'assurance : AXA n° 1940878404



- Plan Pluriannuel des Travaux du bâtiment, BAC+3 dans le domaine Technique du Bâtiment ou VAE équivalente.
- Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera accordée.
- Cette activité ne peut en aucun cas être assimilable à une mission de maîtrise d'œuvre.
- Légionellose sauf exclusions ci-après,
- Diagnostic accessibilité handicapé dans les établissements recevant du public, (ERP, IOP, Y),
- Diagnostic radon, A (Autorité de Sécurité Nucléaire)
- Calcul des millésimes de copropriété et état descriptif de division.

CATEGORIE 3 couvrant les activités suivantes EN SUS des activités des catégories 1 et 2

- Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux d'habitation ou recevant du public :
Voie 1: AC (COFFRAC)
Voie 2: F
- Diagnostic amiante sur carrelés, Hydrocarbure Aromatique Polycyclique (HAP), avec mention ou F 554 pour les certified sans mention
- Diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments (certification Amiante avec mention + attestation de formation Diagnostic des déchets PENDING)
- Diagnostic déchets de chantier (article R111-43 à R111-49 du CCI),
- Diagnostic Technique SRU,
- Diagnostic Eco prêt,
- Evaluation immobilière en valeur vénale et en valeur locative,
- Mesurage de la surface au sol des locaux techniques,
- Diagnostic acoustique,
- Document d'information au Plan d'Exposition au Bruit des Aéronaves dite PEB,
- Etat des nuisances sonores aériennes (ENSA),
- Formation, A-ducateur dans le cadre des activités garanties dans le présent contrat,
- Prélèvement d'air pour mesure d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immovables bâtis et prélèvement d'air pour mesure des niveaux d'empoussièrement de fibre d'amiante au poste de travail : AC+F
- Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immovables bâtis (LAB RCF 26 partie 2b partie stratégie d'échantillonnage et prélèvements),
- Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante au poste de travail (LAB RCF 28 partie stratégie d'échantillonnage et prélèvements).
- Radon hors réglementaire,
- Diagnostic de mise en sécurité des ascenseurs hors préconisation de travaux,
- Coordinateur SPS,
- Diagnostic de repérage amiante sur navires battant pavillons français,
- Etude thermique réglementaire,
- Etats des installations électriques d'électricité dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques (sécurité au travail),
- Expertise technique en matière d'assurance pour le compte des assurés et des assureurs
- Expertise en contrôle technique immobilier,

AXA Energie LAUN SA
Société anonyme au capital de 1 000 000 € - RCS Nanterre 312 000 000 - N° SIREN 312 000 000
Siège social : 12, rue de la République - 92000 Nanterre Cedex - France
Téléphone : 01 47 34 70 00 - Fax : 01 47 34 70 01 - Email : info@axa-energie.com



Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à :
300 000,00€ par sinistre et 500 000,00€ par année d'assurance.

LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024 INCLUS
SUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE
D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.
LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET
DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.

Fait à NANTERRE le 28 décembre 2023
Pour servir et valoir ce que de droit.
POUR L'ASSUREUR :
LSN, par délégation de signature :

LSN Assurances
39 rue Mésurier Robinson
CS 40020 - 75017 PARIS
RCS Paris 386 181 886 - N°ORIAS 07 000 473

AXA FRANCE LAHD SA
Société anonyme au capital de 214 999 110 €
Siège social : 111, avenue de la République - 92100 Nanterre
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 338 444 317 000
L'opérateur d'assurance est agréé par l'ARJAF - art. 31-1 - 1er alinéa pour les garanties portées par AXA ASSURANCE

Rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Numéro de dossier : 060100637
Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 03-201 - Février 2016
Date du repérage : 18/04/2024
Heure d'arrivée : 09 h 00
Temps passé sur site : 03 h 00

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : Alpes-Maritimes

Adresse : 5 av du Sémaphore, Villa Le Verger

Commune : 06190 ROQUEBRUNNE CAP MARTIN

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété
Section cadastrale AC, Parcelle(s) n° 230, 234

Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

☐ Présence de traitements antérieurs contre les termites

☐ Présence de termites dans le bâtiment

☐ Fourniture de la notice technique relative à l'article R 131-3 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 01/11/2006

Documents fournis :

Néant

Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :

Habitation (maison individuelle)

MAISON

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 131-5 du CCH :

Néant

B. - Désignation du client

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic



Etat relatif à la présence de termites n° 060100637

D. - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :

Liste des pièces visitées :

Rez de chaussée - Entrée,
Rez de chaussée - Local,
Rez de chaussée - Wc,
Rez de chaussée - petit hall,
Rez de chaussée - Bibliothèque,
Rez de chaussée - Salon,
Rez de chaussée - Pièce Nord,
Rez de chaussée - Terrasse piscine,
Rez de jardin - Local ext sous escalier,
Rez de jardin - Hall couloir,
Rez de jardin - palier/ Couloir vers garage,
Rez de jardin - Chambre 1,
Rez de jardin - Salle d'O + Wc,
Rez de jardin - Chambre 2,
Rez de jardin - Salle d'O + Wc 2,
Rez de jardin - home cinema,
Rez de jardin - circulation personnels,
Rez de jardin - chambre personnel,
Rez de jardin - sd'O personnel,
Rez de jardin - Wc,
Rez de jardin - Cuisine,
Rez de jardin - lingerie,
Rez de jardin - Local technique,
1er étage - Hall escalier,
1er étage - Chambre 3,
1er étage - salle de bain + Wc,

1er étage - Dressing,
1er étage - Chambre 4,
1er étage - Dressing 2,
1er étage - Salle d'O + Wc 4,
1er étage - Dégagement,
1er étage - Chambre 5,
1er étage - Salle d'O + Wc 5,
1er étage - Chambre 6,
1er étage - Salle d'O + Wc 6,
1er étage - Terrasse,
2ème étage - Hall escalier,
2ème étage - Salon,
2ème étage - Wc,
2ème étage - Dégagement,
2ème étage - Chambre Maître,
2ème étage - Dressing Monsieur,
2ème étage - Dressing Mme,
2ème étage - Petite terrasse,
2ème étage - Pièce,
2ème étage - salle de bain + Wc,
3ème étage - Palier escalier,
3ème étage - Wc,
3ème étage - Bureau,
3ème étage - Terrasse Sud,
3ème étage - Terrasse Nord,
Sous-Sol - Garage

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
Entrée	Sol - marbre Mur - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - marbre Porte d'entrée - Bois et Peinture Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites	
Local	Sol - marbre Mur - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - marbre Porte - Bois et Peinture Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites	
Wc	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Porte - Bois et Peinture Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites	
petit hall	Sol - marbre Mur - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites	
Bibliothèque	Sol - marbre Mur - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites Absence d'indices d'infestation de termites	

Rez de chaussée

Etat relatif à la présence de termites n° 060100637



Bâtiments et parties de		Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
Salon	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
Pièce Nord	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Balistres - béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites		
Rez de jardin				
Local ext sous escalier		Sol - Béton	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Béton et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Plafond - béton et brut	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Huisseries (Bois)	Présence d'indices d'infestation de termites : altérations dans le bois, bois d'apparence feuilletée identifiés sur la photo : PhTer001		
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites		
Hall couloir	Mur - béton et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Fenêtre - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Balistres - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Escalier - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites		
	pallier/ Couloir vers garage			
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites		
Chambre 1	Escalier - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Mur - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Mur - béton et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Porte - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites		
Salle d'O + Wc		Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Porte - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Salle d'O + Wc			
	Porte - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites		



Bâtiments et parties de Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
Chambre 2	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - béton et peinture	
	Plafond - plâtre et peinture	
	Plinthes - marbre	
	Fenêtre avec volets - Métal	
	Porte - Bois et Peinture	
	Salle d'O + Wc 2	
	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	
Salle d'O + Wc 2	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	
	Porte - Bois et Peinture	
	Sol - marbre	
	Mur - béton et peinture	
	Plafond - plâtre et peinture	
	Plinthes - marbre	
	Fenêtre avec volets - Métal	
home cinema	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	
	Plinthes - marbre	
	Mur - béton et peinture	
	Fenêtre avec volets - Métal	
	Porte - Bois et Peinture	
	Sol - marbre	
	Mur - béton et peinture	
circulation personnels	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	
	Plinthes - marbre	
	Porte d'entrée - Bois et Peinture	
	Sol - marbre	
	Mur - béton et peinture	
	Plafond - plâtre et peinture	
	Plinthes - marbre	
chambre personnel	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - béton et peinture	
	Plafond - plâtre et peinture	
	Fenêtre avec volets - Métal	
	Porte - Bois et Peinture	
	Sol - marbre	
	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	
	Plafond - Plâtre et Peinture	
sd'O personnel	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - Bois et Peinture	
	Sol - marbre	
	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	
	Plafond - Plâtre et Peinture	
	Porte - Bois et Peinture	
	Sol - marbre	
	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	
Wc	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	
	Porte - Bois et Peinture	
	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	
	Plafond - Plâtre et Peinture	
	Porte - Bois et Peinture	
	Sol - marbre	
	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	
Cuisine	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	
	Mur - béton et peinture	
	Plafond - plâtre et peinture	
	Plinthes - marbre	
	Porte - Bois et Peinture	
	Sol - marbre	
	Mur - béton et peinture	
l'ingerie	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	
	Mur - béton et peinture	
	Plafond - plâtre et peinture	
	Plinthes - marbre	
	Porte - Bois et Peinture	
	Sol - marbre	
	Mur - béton et peinture	
Local technique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	
	Mur - béton et peinture	
	Plafond - plâtre et peinture	
	Plinthes - marbre	
	Porte - Bois et Peinture	
	Sol - marbre	
	Mur - béton et peinture	

Etat relatif à la présence de termites

n° 060100637



Bâtiments et parties de	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
1er étage			
Hall escalier	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - béton et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Balustres - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Escalier - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - béton et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 3	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - béton et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - béton et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Dressing	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - béton et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - béton et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 4	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - béton et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
Dressing 2	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - béton et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - béton et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
Salle d'O + Wc 4	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - béton et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
Dégagement	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 5	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
Salle d'O + Wc 5			
Sol - marbre			



Bâtiments et parties de	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
Chambre 6	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Salle d'O + Wc 6	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Balustres - béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	2ème étage		
Hall escalier	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - béton et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Balustres - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Escalier - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Salon	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Wc	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Dégagement	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre Maître	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Dressing Monsieur	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	

Etat relatif à la présence de termites n° 060100637



Bâtiments et parties de	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
Dressing Mme	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Petite terrasse	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Balustres - béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
Pièce	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
salle de bain + WC	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Balustres - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Escalier - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
WC	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur avec allège - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
Bureau	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre avec volets - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
Terrasse Sud	Balustres - béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Balustres - béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
Terrasse Nord	Balustres - béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Balustres - béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Sol - marbre	Absence d'indices d'infestation de termites	
Sous-Sol			
Garage			



Bâtiments et parties de Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos	Mur - Béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
			Plafond - béton et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
			Porte - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites

- (1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes...
(3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

E. – Catégories de termites en cause :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016) et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur différentes catégories de termites :

- **Les termites souterrains**, regroupant cinq espèces identifiées en France métropolitaine (Reticulitermes flavipes, reticulitermes lucifugus, reticulitermes banyulensis, reticulitermes grassei et reticulitermes urbis) et deux espèces supplémentaires dans les DOM (Coptotermes et heterotermes),
- **Les termites de bois sec**, regroupant les kalotermites flavicollis présent surtout dans le sud de la France métropolitaine et les Cryptotermites présent principalement dans les DOM et de façon ponctuelle en métropole.
- **Les termites arboricoles**, appartiennent au genre Nasutitermes présent presque exclusivement dans les DOM.

Les principaux indices d'une infestation sont :

- Altérations dans le bois,
- Présence de termites vivants,
- Présence de galeries-tunnels (cordonnets) ou concrétions,
- Cadavres ou restes d'individus reproducteurs,
- Présence d'orifices obturés ou non.

Rappels réglementaires :

L.131-3 du CCH : Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, consultable en préfecture, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones de présence d'un risque de mérule.

Article L126-24 du CCH : En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti situé dans une zone délimitée en application du premier alinéa de l'article L. 131-3, un état relatif à la présence de termites est produit dans les conditions et selon les modalités prévues aux articles L. 271-4 à L. 271-6.

Article L. 112-17 du CCH : Les règles de construction et d'aménagement applicables aux ouvrages et locaux de toute nature quant à leur résistance aux termites et aux autres insectes xylophages sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Ces règles peuvent être adaptées à la situation particulière de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Martin.

Néant

F. – Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

G. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :



Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Néant	-	

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

H. - Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses
Néant	-	-

Note 1 : Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précise. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF-P 03-200.

I. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016), à l'article L131-3, L126-6, L126-24 et R. 126-42, D126-43, L 271-4 à 6 et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. La recherche de termites porte sur les termites souterrain, termites de bois sec ou termites arboricole et est effectuée jusqu'à 10 mètres des extérieurs de l'habitation, dans la limite de la propriété.

Moyens d'investigation :

Examen visuel des parties visibles et accessibles.
Sondage manuel systématique des boiseries à l'aide d'un poinçon.
Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.
Utilisation d'une échelle en cas de nécessité.
À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Me TOMAS SCP COHEN - TOMAS - TRULLU TOMAS

Commentaires (Ecart par rapport à la norme, ...) :
Néant

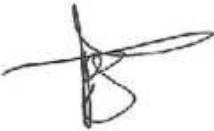
J. - VISA et mentions :

Mention 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.
Mention 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

Nota 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.126-4 et L.126-5 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 3 : Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.
Nota 4 : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **WE.CERTI** 13 rue de Saintignon 57100 THIONVILLE (détail sur www.info-certif.fr)

Visite effectuée le 18/04/2024.
Fait à NICE CEDEX 1, le 18/04/2024
Par : MANSUY Stéphanie



Signature du représentant :

Annexe – Photos

Photo n° PHTer001

Localisation : Rez de jardin - Local ext sous escalier

Ouvrage : Huisseries (Bois)

Parasite : Présence d'infestation de termites

Indices : altérations dans le bois, bois d'apparence feuilleté



Annexe – Ordre de mission / Assurance / Attestation sur l'honneur

Aucun document n'a été mis en annexe



ATTESTATION

D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n° : 10592956604

Responsabilité civile Professionnelle

Diagnosticueur technique Immobilier

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arbre – 92727 MANTERRE Cédex, attestons que la :

STE EXADIAG
MANUY STEPHANIE
21 BIS AVENUE THIERS
06001 NICE CEDEX 1
Contrat : 10592956604/285

A adhéré par l'intermédiaire de LSM Assurances, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris cedex 17, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n°10592956604.

Garantisant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle de la société de Diagnostic Technique Immobilier désignée ci dessus dans le cadre des activités listées ci après, sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrement ou sens contractuel.

CATEGORIE 1 couvrant les activités couramment exercées par les diagnostiqueurs immobiliers.

- Diagnostic de performance énergétique (DPE) (DPE sans mention),
- Diagnostic de performance énergétique des maisons individuelles (DPE sans mention),
- Constat de risque d'exposition au plomb (CRP) (plomb sans mention),
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante (amiante sans mention),
- Contrôle périodique de l'amiante (amiante sans mention),
- Dossier technique amiante (amiante sans mention),
- Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment,
- Etat parasitaire, insectes xylophages et champignons lignivores dont Mierle, C termites et F termites ou F insectes xylophages et champignons lignivores pour les non certifiés Termites
- Diagnostic Mierle car pas pris en compte dans la certification Termites
- L'état de l'installation intérieure de gaz,
- L'état de l'installation intérieure d'électricité,
- L'état d'installation d'assainissement non collectif,
- Assainissement collectif,
- L'état des risques et des pollutions (ERP),
- L'état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (CRLAL),
- L'information sur la présence d'un risque de mûrle,
- Certificats de surface – Bien à la vente (Loi Carrez),

AXA FRANCE IARD SA
Société anonyme à capital de SAS - 000001 - 0001
5 bis rue de la République 92727 MANTERRE Cedex 92727 463 0001 - 0001
Entreprise soumise par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 222 037 453
Opérations d'assurances conclues de VA - art. 263 C CGI - sauf pour les garanties prévues par AXA Assurances

P. 1



- Certificats de surface – Bien à la location (Loi Bourlin).
- Vérifications de conformité de la sécurité des piscines.
- Document Uniqic d'évaluation des risques pour syndics de copropriété.
- Diagnostic humide.
- Etats des lieux locatifs (des parties privatives).
- Assistance à la livraison de biens neufs.
- Activité de vente et/ou installation des détecteurs autonomes de fumée (DAAF).
- sans travaux d'électricté et sans maintenance.
- Certificat de logements décents, Normes d'habitabilité [notamment dans le cadre des dispositifs spéciaux de type de Robicr, Scellier, Prêts converonnons – prêts à taux zéro –.
- Délivrance de l'attestation de prise en compte de la RT 2012. C (DPE sans mention)
- DPE en vue de l'obtention d'un Prêt à taux zéro (DPE sans mention).
- Vérification de l'installation électrique en logement dans le cadre du télétravail.
- Audit énergétique pour les Maisons individuelles ou les bâtiments monopropriété (AC).
- Le carnet d'information en logement (CIL).
- Les Plans et Croquis de l'Avant-Projet Sommaire (APS), à l'exception de toute activité de conception et de réalisation de travaux

CATEGORIE 2 couvrant les activités suivantes EN SUS des activités de la catégorie 1

- Audit énergétique pour copropriété.
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) (DPE avec mention).
- Diagnostic de risque d'intoxication au plomb car les peintures (DRIPP) (plomb avec mention).
- Constat après travaux Plomb, (sans mention)
- Diagnostic de mesures sur factures des poussières de plomb, (sans mention)
- Recherche de plomb avant travaux, avant démolition (CRCP avec ou sans mention).
- Diagnostic du plomb dans l'eau.
- Contrôle périodique de l'amiante (amiante avec mention).
- Constat visuel amiante de première et seconde restriction après travaux, l'amiante avec mention).
- Dossier technique amiante (amiante avec mention).
- Diagnostic amiante avant démolition, (avec mention)
- Diagnostic amiante avant travaux (RAAT), F 554 et quarification en volume de matériaux et produits contenant de l'amiante.
- Bilans thermiques : par infrarouge et ou thermographie infrarouge, selon le cahier des charges RT 2012.
- Diagnostic Technique Global, BAC+3 dans le domaine Technique du Bâtiment ou VAE équivalent, sous les réserves suivantes :
- L'Adhérent :
 - Exerce le diagnostic technique global tel que prévu par l'article L 731 1 du code de la construction et de l'habitation,
 - Dispose des compétences prévues par le décret 2016-1555 du 28 décembre 2016,
 - Dont l'activité ne peut en aucun cas être assimilable à une mission de maîtrise d'œuvre.
- Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera accordée.

AXA-F-ENCE LARD SA
Société anonyme à capital de SA - 20000 - Lorient
5 boulevard de l'Europe 97272 Nimitre Cedex 972 463 5 2 5, Nimitre
Enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de l'Union Européenne
Opérations d'assurance : autorisation de l'Union Européenne n° 14 221 057 453

- Plan Pluriannuel des Travaux du Bâtiment, BAC+3 dans le domaine Technique et Bâtiment et VAE équivalente.
- Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera accordée.
- Cette activité ne peut en aucun cas être assimilable à une mission de maîtrise d'œuvre.
- L'exploitoseau exclusions ci-après,
- Diagnostic accessibilité handicapé dans les établissements recevant du public, (ERP, IOP, Y),
- Diagnostic radon,
- Dépistage radon, A (Autorité de Sécurité Nucléaire)
- Calcul des milieux de copropriété et état descriptif de division.



Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à :
300 000,00€ par sinistre et 500 000,00€ par année d'assurance.

LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024 INCLUS
SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE
D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.

LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET
DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.

Fait à NANTERRE le 28 décembre 2023
Pour servir et valoir ce que de droit.
POUR L'ASSUREUR :
LSN, par délégation de signature :

LSN Assurances
39 rue Mesurier, 92000 Nanterre
CS 40020 - 75017 PARIS
RCS Paris 309 125 000 - N°ORIAS 07 000 473

AXA FRANCE IARD SA
Société anonyme à capital de 228.100.000,00€
5 boulevard de la République - 92027 Nanterre Cedex 752 657 463 - S.A. Nanterre
Enregistrée au greffe du tribunal de commerce de Nanterre - N° 14 222 057 453
Opérations d'assurance : exonérées de TVA - art. 263 C CGI - sauf pour les garanties prévues par AXA ASSURANCE

Etat de l'Installation Interieure d'Electricite

Numéro de dossier : 060100637
Date du repérage : 18/04/2024
Heure d'arrivée : 09 h 00
Durée du repérage : 03 h 00

La présente mission consiste, suivant l'arrêté du 28 septembre 2017, à établir un état de l'installation électrique, en vue d'évaluer les risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes. (Application des articles L. 134-7 du code de la construction et de l'habitation). En aucun cas, il ne s'agit d'un contrôle de conformité de l'installation vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

1. - Désignation et description du local d'habitation et de ses dépendances

Localisation du local d'habitation et de ses dépendances :
Type d'immeuble :
Adresse :
Commune :
Département :
Référence cadastrale :
Section cadastrale AC, Parcelle(s) n° 230, 234
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété
Périmètre de repérage :
Année de construction :
Année de l'installation :
Distributeur d'électricité :
Parties du bien non visitées :
Néant

2. - Identification du donneur d'ordre

3. - Identification de l'opérateur ayant réalisé l'intervention et signé le rapport

24/01/2024: (certification de compétence C2021-SF12-008)

4. - Rappel des limites du champ de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection de cette installation. Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes, destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production ou de stockage par batteries d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc., lorsqu'ils



sont alimentées en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visibles, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits ;

5. – Conclusion relative à l'évaluation des risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes

- ☐ L'installation intérieure ne comporte aucune anomalie.
- ☒ L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies.

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

- ☐ L'appareil général de commande et de protection et de son accessibilité.
- ☐ Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.
- ☐ Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.
- ☐ La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.
- ☒ Matériels électriques présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension -
- ☐ Protection mécanique des conducteurs.
- ☐ Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

Domaines	Anomalies	Photo
5. Matériels électriques présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension - Protection mécanique des conducteurs	L'Enveloppe d'au moins un matériel est manquante ou détériorée. Remarques : Présence de matériel électrique en place dont l'enveloppe présente des détériorations ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des détériorations	
	L'installation électrique comporte au moins une connexion avec une partie active nue sous tension accessible. Remarques : Présence de connexion de matériel électrique présentant des parties actives nues sous tension ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des parties actives nues sous tension	

Domaines	Anomalies	
		L'installation électrique comporte au moins un dispositif de protection avec une partie active nue sous tension accessible. Remarques : Présence de dispositif de protection de matériel électrique présentant des parties actives nues sous tension ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des parties actives nues sous tension
		Au moins un conducteur isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte ou une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le matériel électrique qu'il alimente. Remarques : Présence de conducteurs électriques non protégés mécaniquement ; Faire intervenir un électricien qualifié afin d'installer des protections mécanique sur les conducteurs non protégés

Anomalies relatives aux installations particulières

☐ Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privée ou inversement.

☐ Piscine privée, ou bassin de fontaine

Domaines	Anomalies relatives aux installations particulières
Néant	-

Informations complémentaires

☐ Socles de prise de courant, dispositif à courant différentiel résiduel à haute sensibilité

Informations complémentaires	
B11	L'ensemble de l'installation électrique est protégé par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité
a1	inf. ou égal à 30 mA.
B11	L'ensemble des socles de prise de courant est de type à obturateur.
b1	
B11	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15 mm.
c1	

6. – Avertissement particulier

Points de contrôle n'ayant pu être vérifiés

Domaines	Points de contrôle
2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation	Courant différentiel-résiduel assigné Point à vérifier : Déclenche, lors de l'essai de fonctionnement, pour un courant de défaut au plus égal à son courant différentiel-résiduel assigné (sensibilité) Bouton test Point à vérifier : Déclenche par action sur le bouton test quand ce dernier est présent Motifs : Refus du propriétaire de procéder à des coupures de l'installation
2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation - Prise de terre	Présence Point à vérifier : Élément constituant la prise de terre approprié Motifs : Contrôle impossible : élément constituant la prise de terre non visible

Domaines	Points de contrôle
2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation - Installation de mise à la terre	Constitution et mise en œuvre Point à vérifier : Présence d'un conducteur de terre Motifs : Contrôle impossible: Conducteur de terre non visible ou partiellement visible
4. La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire	Constitution et mise en œuvre Point à vérifier : Connexions assurées entre les élts conducteurs et/ou canalisations métalliques et la LEP <= 2 ohms
	Caractéristiques techniques Point à vérifier : Section satisfaisante du conducteur de liaison équipotentielle principale
	Caractéristiques techniques Point à vérifier : Section satisfaisante de la partie visible du conducteur de liaison équipotentielle supplémentaire
	Mise en œuvre Point à vérifier : Qualité satisfaisante des connexions du conducteur de la liaison équipotentielle supplémentaire aux éléments conducteurs et masses

Parties du bien (pièces et emplacements) n'ayant pu être visitées et justification :

Néant

7. - Conclusion relative à l'évaluation des risques relevant du devoir de conseil de professionnel

Néant

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **W.E.CERT - 13 rue de Saintignon 57100 THIONVILLE (détail sur www.info-certif.fr)**

Dates de visite et d'établissement de l'état :
Visite effectuée le : **18/04/2024**
Etat rédigé à **NICE CEDEX 1**, le **18/04/2024**

Par : **MANSUY Stéphanie**



Signature du représentant :

8. – Explications détaillées relatives aux risques encourus

Appareil général de commande et de protection : Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique. Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.
Protection différentielle à l'origine de l'installation : Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique. Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Prise de terre et installation de mise à la terre : Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte. L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Protection contre les surintensités : Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échouffements anormaux dus aux surcharges ou courts-circuits. L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre peut être à l'origine d'incendies.
Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux. Son absence ou privation, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Matériels électriques présentant des risques de contact direct : Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage : Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage que l'on veut en faire, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privées : Lorsque l'installation électrique issue de la partie privée n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.
Piscine ou bassin de fontaine : Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Objectif des dispositions et description des risques encourus

Informations complémentaires

Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant l'ensemble de l'installation électrique : L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.
Socles de prise de courant de type à obturateurs : Socles de prise de courant de type à obturateurs : L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant pouvant entraîner des brûlures graves et/ou l'électrisation, voire l'électrocution.
Socles de prise de courant de type à puits : La présence d'un puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.

Annexe - Photos

Photo PHEie001 Libellé de l'anomalie : B7.3 a L'Enveloppe d'au moins un matériel est manquante ou détériorée. Remarques : Présence de matériel électrique en place dont l'enveloppe présente des détériorations ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des détériorations	
Photo PHEie002 Libellé de l'anomalie : B8.3 e Au moins un conducteur isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte ou une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le matériel électrique qu'il alimente. Remarques : Présence de conducteurs électriques non protégés mécaniquement ; Faire intervenir un électricien qualifié afin d'installer des protections mécanique sur les conducteurs non protégés	
Photo PHEie003 Libellé de l'anomalie : B7.3 d L'installation électrique comporte au moins une connexion avec une partie active nue sous tension accessible. Remarques : Présence de connexion de matériel électrique présentant des parties actives nues sous tension ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des parties actives nues sous tension	
Photo PHEie004 Libellé de l'anomalie : B7.3 e L'installation électrique comporte au moins un dispositif de protection avec une partie active nue sous tension accessible. Remarques : Présence de dispositif de protection de matériel électrique présentant des parties actives nues sous tension ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des parties actives nues sous tension	

Règles élémentaires de sécurité et d'usage à respecter (liste non exhaustive)

L'électricité constitue un danger invisible, inodore et silencieux et c'est pourquoi il faut être vigilant quant aux risques qu'elle occasionne (incendie, électrisation, électrocution). Restez toujours attentif à votre installation électrique, vérifiez qu'elle soit et reste en bon état.

- Pour limiter les risques, il existe des moyens de prévention simples :
- Ne jamais manipuler une prise ou un fil électrique avec des mains humides
 - Ne jamais tirer sur un fil électrique pour le débrancher
 - Débrancher un appareil électrique avant de le nettoyer
 - Ne jamais toucher les fiches métalliques d'une prise de courant
 - Ne jamais manipuler un objet électrique sur un sol humide ou mouillé

ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° 060100637 relatif à l'immeuble bâti visité
situé au : 5 av du Sémaphore, Villa Le Verger 06190 ROQUEBRUNNE CAP MARTIN.
Je soussigné, **Mansuy Stéphanie**, technicien diagnostiqueur pour la société **EXADIAG** atteste sur l'honneur
être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

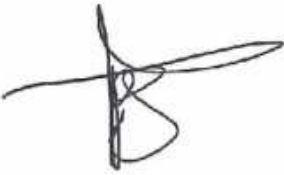
- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi
qu'en atteste mes certifications de compétences :

Préstations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante	MANSUY Stéphanie	WE.CERT	C2021-SE12-008	24/01/2029 (Date d'obtention : 15/09/2022)
DPE sans mention	MANSUY Stéphanie	WE.CERT	C2021-SE12-008	24/01/2029 (Date d'obtention : 15/09/2022)
Electricité	MANSUY Stéphanie	WE.CERT	C2021-SE12-008	24/01/2029 (Date d'obtention : 15/09/2022)
Gaz	MANSUY Stéphanie	WE.CERT	C2021-SE12-008	24/01/2029 (Date d'obtention : 15/09/2022)
Plomb	MANSUY Stéphanie	WE.CERT	C2021-SE12-008	24/01/2029 (Date d'obtention : 15/09/2022)
Termites	MANSUY Stéphanie	WE.CERT	C2021-SE12-008	24/01/2029 (Date d'obtention : 15/09/2022)
Amiante TVX	MANSUY Stéphanie	WE.CERT	C2021-SE12-008	24/01/2029 (Date d'obtention : 15/09/2022)
DPE	MANSUY Stéphanie	WE.CERT	C2021-SE12-008	24/01/2029 (Date d'obtention : 05/01/2023)
Audit Energetique	MANSUY Stéphanie	WE.CERT	AE2021-SE12-008	19/07/2024 (Date d'obtention : 23/12/2022)

- Avoir souscrit à une assurance (AXA n° 1940878404 valable jusqu'au 31 Décembre) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à NICE CEDEX 1 , le 03/05/2024

Signature de l'opérateur de diagnostics :



Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS



PEB : NON	Radon : NIVEAU 1	5 BASIAS, 1 BASOL, 0 ICPE	SEISME : NIVEAU 4
-----------	------------------	---------------------------	-------------------

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Type	Exposition	Plan de prevention
Informatif	NON	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit
PPR Naturel	SEISME	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 4
PPR Naturel	OUI	Commune à potentiel radon de niveau 1
RADON	OUI	
PPR Naturels	NON	Mouvement de terrain
		Mentonais
		Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs
		Approuvé
		09/07/2000
		Mentonais
		Mouvement de terrain Glissement de terrain
Mouvement de terrain	NON	Mentonais
		Mouvement de terrain Avancée dunale
		Approuvé
		09/07/2000
Mouvement de terrain	NON	Mentonais
		Mouvement de terrain Recul du trait de côte et de falaises
PPR Miniers	NON	Mentonais
		Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs
PPR Technologiques	NON	Approuvé
		18/11/2009
La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Technologiques		

"Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr" article R.125-25

DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET RÉFÉRENCES

<https://www.info-risques.com/short/jjffn>

En cliquant sur le lien suivant ci-dessus, vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.



ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N°AP n°2023-065/DDTM/PRNT

du30 JUN 2023

Mis à jour le

Code postal ou Insee

Commune

ROQUEBRUNE CAP MARTIN

06190

AC234, AC230

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N

prescritanticipéapprouvé

date

NonX

Situation de l'immeuble au regard du risque érosion

> Le terrain est situé en secteur du recul du trait de côte (érosion)

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M

prescritanticipéapprouvé

date

NonX

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêt de prescription sont liés à :

effet toxiqueeffet thermiqueeffet de surpression

NonNonNon

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

NonNon

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PRT)

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

NonNon

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PRT)

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

NonNon

Situation de l'immeuble au regard d'un plan d'exposition au bruit (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB :

Si oui, les nuisances sonores s'élèvent aux niveaux :

zone Dzone Czone Bzone A

faiblemodéréeforte

NonX

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3

NonX

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

NonX

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en :

zone 1zone 2zone 3zone 4zone 5

très faiblefaiblemodéremoyenneforte

NonX

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente

Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan d'exposition au bruit (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB :

Si oui, les nuisances sonores s'élèvent aux niveaux :

zone Dzone Czone Bzone A

faiblemodéréeforte

NonX

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3

NonX

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

NonX

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en :

zone 1zone 2zone 3zone 4zone 5

très faiblefaiblemodéremoyenneforte

NonX



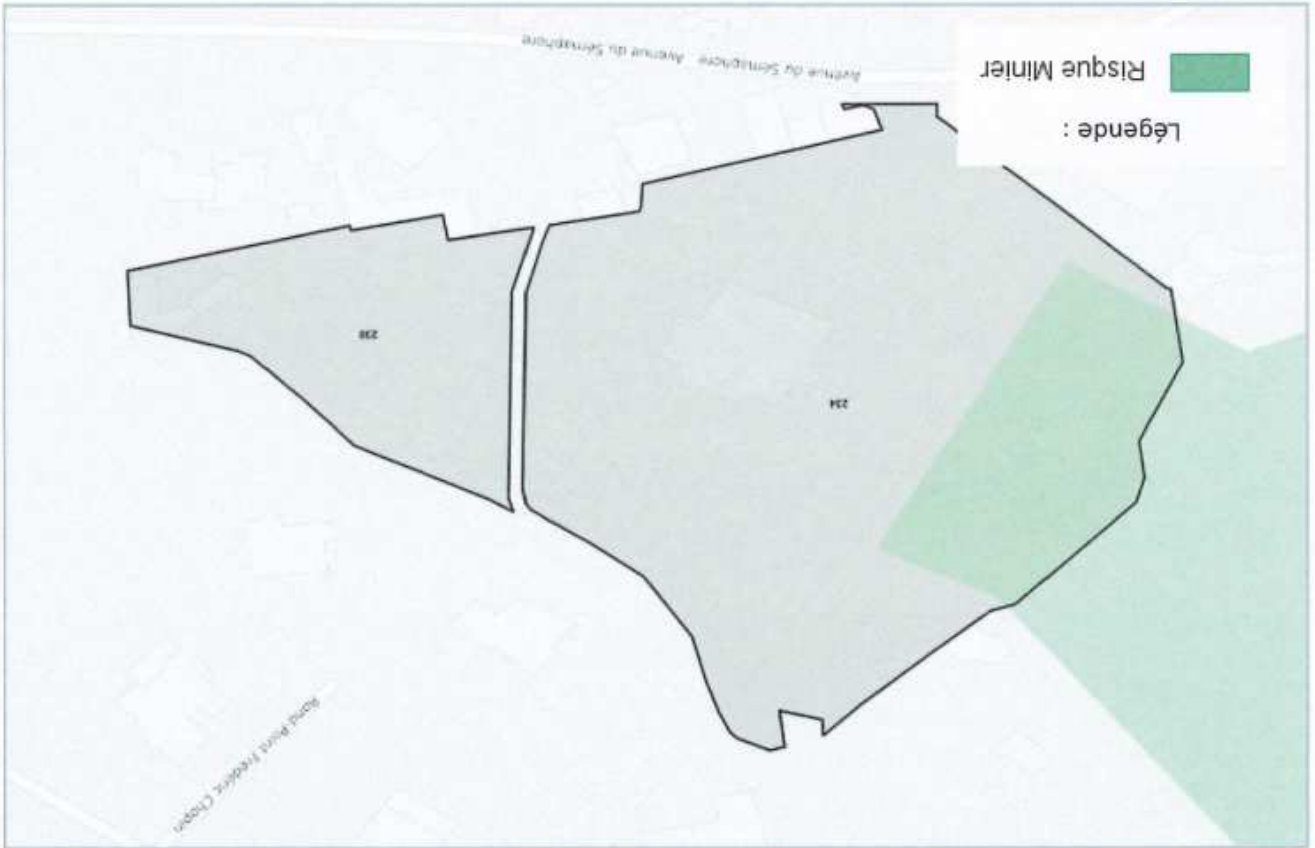
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (CARRIÈRE)
AC234 - AC230



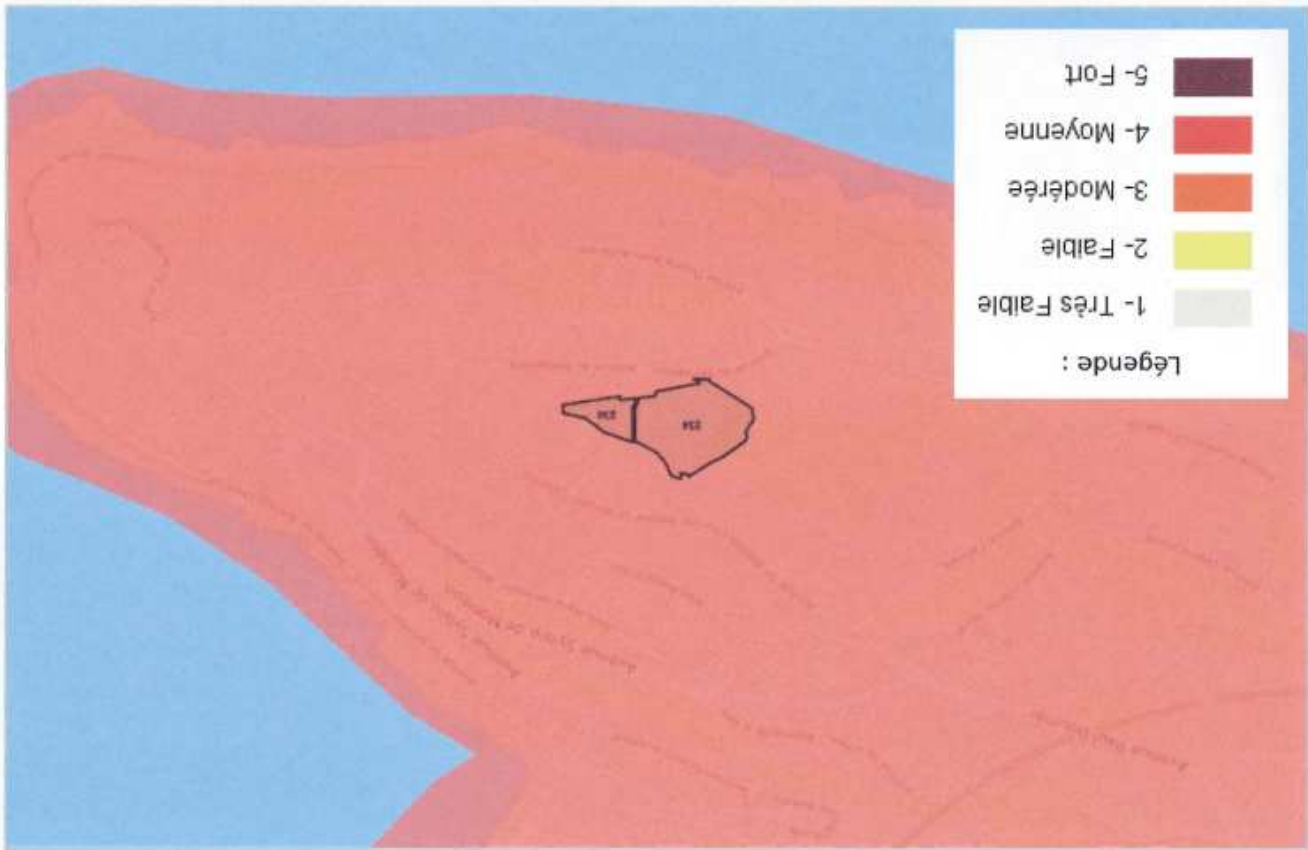
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS
AC234 - AC230



CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES)
AC234 - AC230



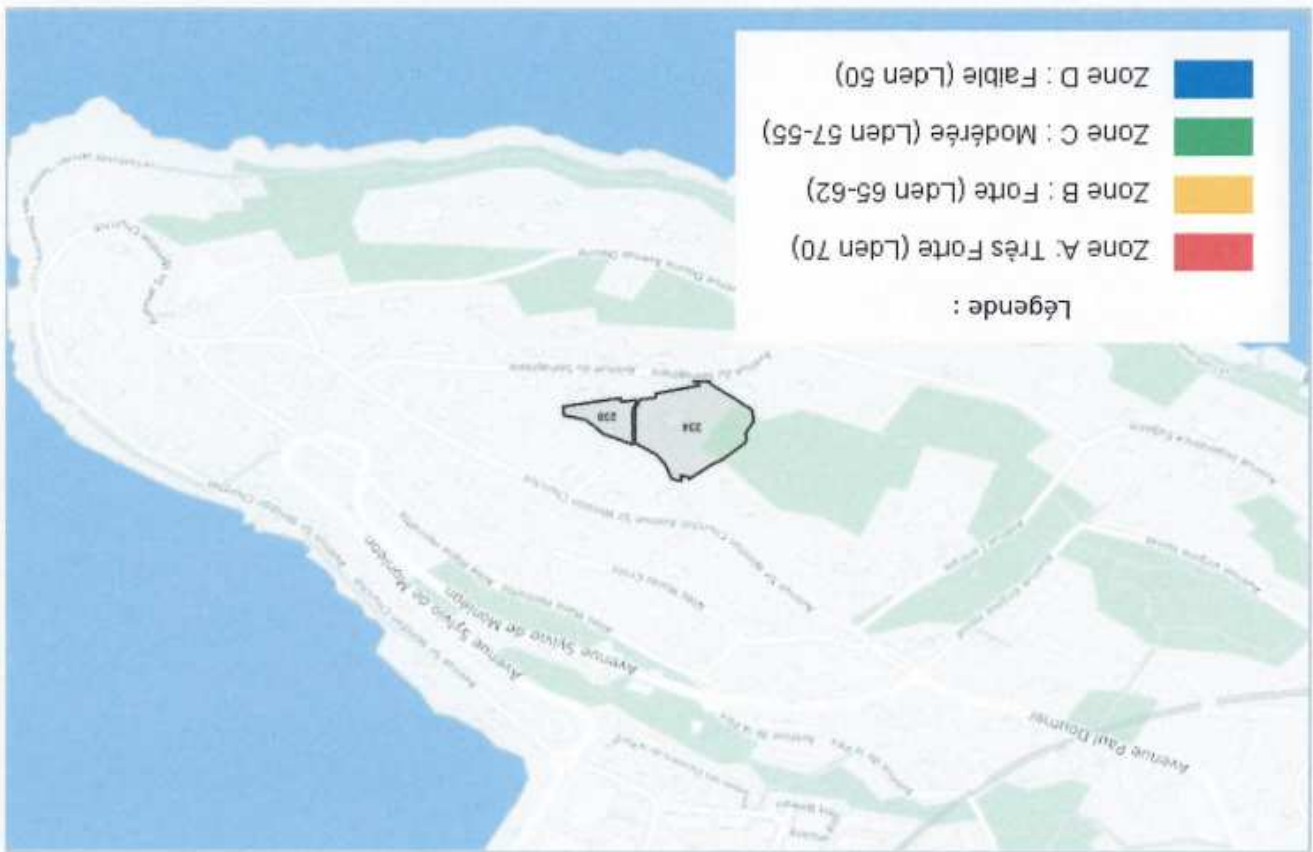
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (MINES)
AC234 - AC230



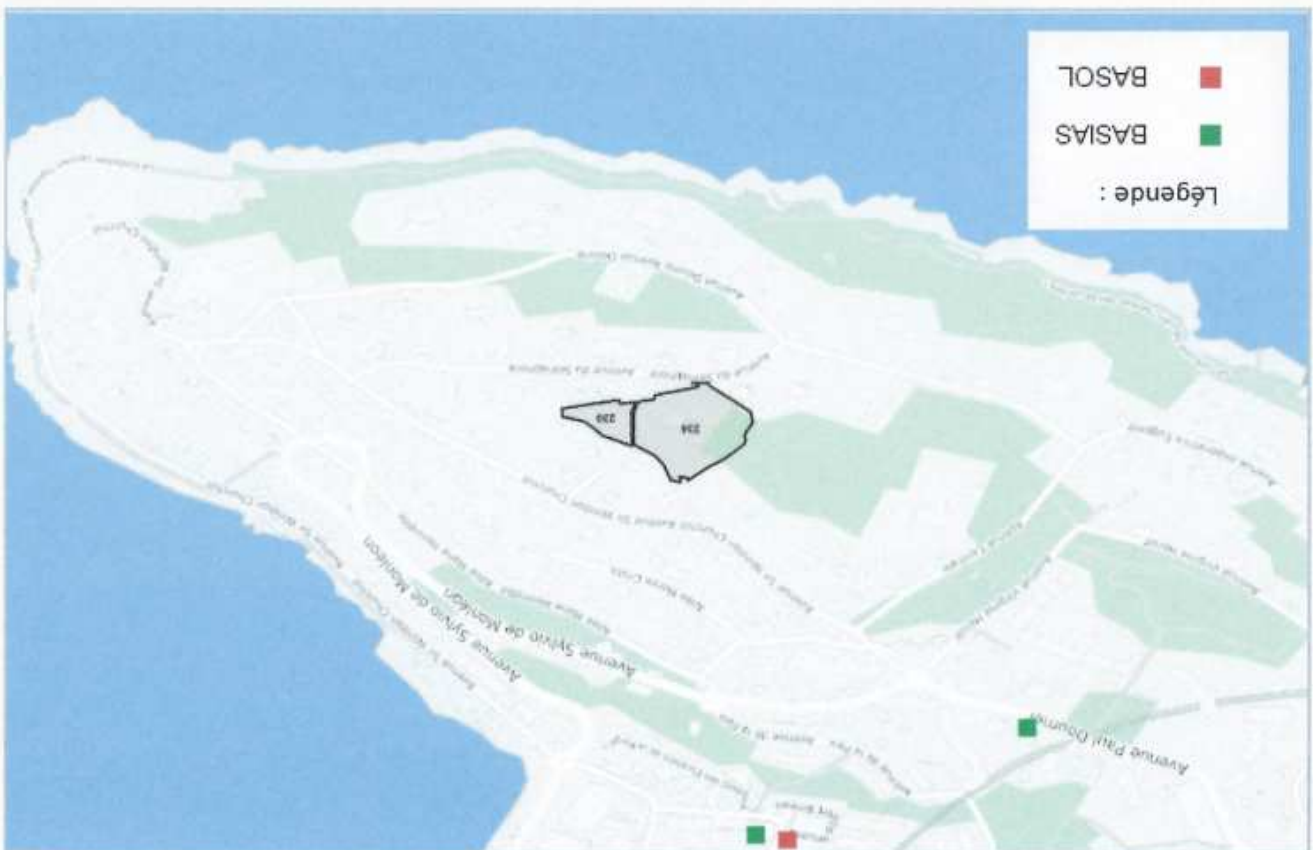
CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES



RADON
AC234 - AC230



PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)



CARTOGRAPHIE DE POLLUTION DES SOLS (BASOL / BASIAS)

LISTE DES SITES BASIAS (À MOINS DE 500 MÈTRES)

BASE DE DONNÉES DES SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

65 avenue Paul Doumer ROQUEBRUNE CAP MARTIN	454 mètres
SSP3982866	Indéterminé
SOCIETE FRANCAISE DES PETROLES B. P.	Serrurerie
None avenue Plage ROQUEBRUNE CAP MARTIN	482 mètres
SSP3983418	GDF
Agence EDF GDF	En arrêt
La liste suivante contient des sites BASIAS qui ne peuvent être localisés avec précision	
SSP3982185 S. A. R. L. NICE PRESSING	SSP3979531 ESSO-STANDARD
None avenue Lacleuc ROQUEBRUNE CAP MARTIN	None avenue Julia ROQUEBRUNE CAP MARTIN
SSP3981868 SAF Mobil Oil	
None Descente du Beach ROQUEBRUNE CAP MARTIN	

LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)

BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL

478 mètres	
au 13/06/2017 Description du site: Ancienne usine à gaz de Gdf à ROQUEBRUNE Cap -Martin - 06 - * Le terrain est situé au centre ville. Il a une superficie d'environ 14575 m² et a accueilli de 1893 à 1959 une usine fabriquant du gaz à partir de la distillation de la houille. * Les installations de l'usine ont été démantelées. Les anciens locaux de l'usine ont servi de manufacture de sandales après son démantèlement. * Le site, avant réhabilitation, était occupé par EDF/GDF services (agence, parc de matériel, benne à déchets, terrains de tennis...) et par des ateliers municipaux. Description qualitative: Gaz de France a hiérarchisé ses actions sur les 467 sites d'anciennes usines à gaz qu'il gère, répartis sur l'ensemble du territoire. La méthodologie retenue a consisté à hiérarchiser les sites en fonction de leur sensibilité vis à vis de l'environnement (usage du site, vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles, présence et type de la population sur le site...). L'application de cette méthode a abouti à l'établissement de 5 classes de priorité pour lesquelles les engagements de Gaz de France ont fait l'objet d'un protocole d'accord relatif à la maîtrise et au suivi de la réhabilitation des anciens terrains d'usine à gaz entre le Ministère de l'Environnement et Gaz de France signé le 25 avril 1996. Sur le site de l'ancienne usine à gaz de Roquebrune Cap Martin , en classe 3 du protocole, ont été réalisés un diagnostic initial suivi d'un diagnostic approfondi en raison d'un projet de revalorisation. L'ensemble des études a consisté à effectuer des recherches historiques et documentaires, à rechercher des ouvrages enterrés, à évaluer l'impact du site sur les ressources locales en eau (eaux souterraines et superficielles), à caractériser le sol superficiel pour évaluer les risques de contact direct et ceux liés à d'éventuelles émanations gazeuses et à caractériser le sol en profondeur. D'environ 1,5 ha, ce site a fait l'objet des études classiques de diagnostic et d'évaluation des risques, incluant les aspects ' exposition-santé ', en utilisant à titre de guide, l'étude générique réalisée par Gdf . * De ces études, il ressort la présence de cinq cuves renfermant encore un volume total de 400m³ de résidus goudronneux liquides et pâteux et un volume total de 1500m³ de terres souillées par du goudron. * La structure enterrée d'un gazomètre subsiste sur le site. Elle a servi de stockage d'ordures ménagères et de résidus de coke. * Les objectifs de réhabilitation ont été définis (arrêté préfectoral du 07/11/2002) pour une vocation future des terrains à usage sensible. L'Etablissement Public Foncier Régional (EPF PACA), devenu propriétaire des terrains, prévoit un aménagement mixte de logements et d'activités tertiaires. * Les travaux commencés en octobre 2003 se sont achevés à l'été 2004. Ils ont consisté dans l'élimination de goudrons liquides et solides (440 t) par voie d'incinération, et, après excavation des terres polluées, le traitement de celles-ci, selon leur caractéristique en HAP, par envoi en site de classe 1 (4220 t) et en centre de désorption thermique (5500t). La surveillance des eaux souterraines, commencée durant les études, s'est poursuivie pendant une année après les travaux (2 campagnes d'analyses - HAP, BTEX, cyanures totaux des eaux souterraines jusqu'en juin 2005 conformément à l'AP) ; il n'y a pas eu d'anomalies constatées. GDF a donc demandé de suspendre la surveillance. Le coût de l'opération est estimé par Gdf à plus de 2 M€. * Fin des travaux de réhabilitation (fin de travaux le 25 juin 2004); terrains conformes à un usage sensible (au regard des critères de l'étude semi-générique élaborée par GDF). * Procès-verbal de récolement le 2 juin 2006. * Depuis, le terrain a été cédé par l'EPF PACA à Bouygues immobilier par acte notarié du 13 juillet 2011 en vue de la création d'un programme immobilier 'Cap Azur'. Ce programme comprend la construction de logements (en accession libre et sociaux) ainsi que des surfaces réservées à des activités tertiaires. * Ce site ne nécessite plus d'action de la part de l'administration	Agence EDF GDF
SSP000419401	

LISTE DES SITES ICPE (À MOINS DE 500 MÈTRES)

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun site ICPE à moins de 500 mètres

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

5 av du Semaphore / Parcelles: AC234 - AC230
06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe
Cochez les cases **OUI** ou **NON**
si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Arrêts de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation
Mouvement de Terrain	23/10/1999	24/10/1999	03/03/2000	19/03/2000	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Couloirs de Boue	23/10/1999	24/10/1999	03/03/2000	19/03/2000	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Couloirs de Boue	05/11/2000	06/11/2000	19/12/2000	29/12/2000	☐ OUI ☐ NON
Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues	05/11/2000	06/11/2000	06/03/2001	23/03/2001	☐ OUI ☐ NON
Mouvement de Terrain	13/11/2000	14/11/2000	03/04/2001	22/04/2001	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Couloirs de Boue	13/11/2000	14/11/2000	03/04/2001	22/04/2001	☐ OUI ☐ NON
Mouvement de Terrain	24/11/2000	24/11/2000	29/05/2001	14/06/2001	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Couloirs de Boue	24/11/2000	24/11/2000	29/05/2001	14/06/2001	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Couloirs de Boue	24/11/2000	24/11/2000	29/05/2001	14/06/2001	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Couloirs de Boue	08/09/2005	09/09/2005	10/10/2005	14/10/2005	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Couloirs de Boue	16/01/2014	18/01/2014	31/01/2014	02/02/2014	☐ OUI ☐ NON
Mouvement de Terrain	16/01/2014	19/01/2014	22/04/2014	26/04/2014	☐ OUI ☐ NON
Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues	29/10/2018	30/10/2018	15/04/2019	04/05/2019	☐ OUI ☐ NON
Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues	23/11/2019	24/11/2019	13/01/2020	29/01/2020	☐ OUI ☐ NON
Mouvement de Terrain	22/11/2019	24/11/2019	14/09/2020	24/10/2020	☐ OUI ☐ NON
Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues	14/12/2008	15/12/2008	18/05/2009	21/05/2009	☐ OUI ☐ NON
Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues	04/05/2010	04/05/2010	25/06/2010	26/06/2010	☐ OUI ☐ NON
Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues	08/11/2011	08/11/2011	21/12/2011	03/01/2012	☐ OUI ☐ NON
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	15/12/1982	22/12/1982	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Couloirs de Boue	06/11/1982	10/11/1982	04/02/1983	06/02/1983	☐ OUI ☐ NON

Etabli le :

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.georisques.gouv.fr

Visa de l'acquéreur

Nom et visa du vendeur

SÉISME ?

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

QUE FAIRE EN CAS DE...



Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÈREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC** de vulnérabilité de votre bâtiment

Pendant les secousses

- **ARRÊTEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**

Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr